

Acte du 1er colloque sur l'aménagement de tamaz

Acte du 1er colloque sur l'aménagement de tamazight

De 192 pages



Ministère de l'Éducation Nationale

Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight
(CNPLET)

Actes du 1^{er} colloque sur l'aménagement de tamazight :

Tamazight langue nationale en Algérie : Etats des lieux et problématique d'aménagement

Sidi Fredj, 05-07/12/06

Sous la direction de:
Pr. Abderrezak DOURARI

Publications du Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de
Tamazight

Alger 2006

Avec le concours de :



Imprimerie TERZI
Rue Kerrad Rachid
Tizi Ouzou
Tel 026 22 46 93
Mob 061 66 01 36

Comité d'organisation :

Président :

Pr. DOURARI Abderrezak

V/Président :

Pr. MAOUGAL Mohamed. Lakhdar

Coordinatrice :

AIT MEZIANE Karima

Comité technique:

BENARAB Sihem,

BERKANI Sofiane,

ABDOUN Dalila,

BOUATTA Lynda,

BELMAHFOUD Samira

Textes mis en forme par:

MERAKCHI khadidja

Coordonnés par :

Pr. DOURARI Abderrezak

Sommaire :

- Problématique du colloque.....5
- BENBOUZID, A, Ministre de l'Education Nationale, « Allocution d'ouverture »(en arabe).....6
- DOURARI, A, Pr.es sciences du langage, Directeur de CNPLET, « La normalisation de tamazight, enjeux linguistiques et symboliques »,.....13
- OUNISSI, M. S, Chercheur autodidacte en tamazight, « Quelques caractéristiques de la langue Tamazight »(en arabe).....23
- SABRI, M, Maître assistante, chargée de cours au département de langue et de culture amazighes, Université de Tizi Ouzou, « Tamazight langue nationale dans la pluralité : A quand son aménagement ? »27
- QUITOUT,M , Ancien professeur de berbère à Toulouse II, France, directeur de la revue des deux rives, « L'enseignement du berbère en Algérie et au Maroc : Les défis d'un aménagement linguistique ».....34
- GAOUAOU,M, Maître de conférence au département de français, Université El-Hadj Lakhdar de Batna « Normalisation/standardisation de tamazight : le passage à l'écrit d'une langue , quelle langue rédiger en tamazight ».....43
- CHEMAKH, S, Maître de conférence de linguistique berbère au département de langue et culture Amazighes, Université de Tizi-Ouzou « L'aménagement de tamazight (milieu algérien). Etats des lieux et propositions ».....53
- IMARAZENE, M, Maître de conférence au département de langue et de culture amazighes, Université de Tizi Ouzou,« Tamazight et le défi de l'aménagement »,.....71
- MORSLY, D, Professeur des universités, Université d'Angers, France , « L'enseignement de tamazight à l'université. Enquête auprès des étudiants en langue et littérature amazighes79
- ABOUZAIID, M, Chercheur universitaire au laboratoire LIDILEM, Université Stendhal – Grenoble III France, « Aménagement de tamazight & impact sur sa réception au Maroc »,.....90

- BERDOUS,N, Maître assistante, chargée de cours au département de langue et culture amazighes, Université de Tizi Ouzou, « Programmes de l'enseignement de tamazight au collège : Approches et méthodes »,.....97
- BERKAÏ, A, Chargé de cours au département de langue et culture amazighes, Université de Béjaïa, « La néologie dans une expérience d'élaboration d'un lexique de la linguistique français-anglais-tamazight : étude qualitative et comparative »,.....106
- LOUNAOUCI,M , Chercheur doctorant, « Le support graphique : choix technique ou idéologique ».....116
- MAOUGAL, M. L, Professeur à l'Université d'Alger, « Quelle pédagogie et quelle didactique pour tamazight ? ».....125
- Roberts, Hugh, Responsable du projet Afrique du Nord, International Crisis Group, « L'Officialisation de tamazight en Algérie et la question de la graphie : Réflexions et considérations politiques ».....131

Problématique du colloque

Tamazight qui est, à côté de l'arabe algérien, la plus ancienne langue maternelle des Algériens, a été constitutionnalisée au statut de deuxième langue nationale en Avril 2002 alors qu'elle est enseignée à l'école depuis 1995. Elle est rendue visible dans un paysage plurilingue qui compte le français, l'arabe scolaire et l'arabe algérien.

Son enseignement se fait essentiellement sur la base de la maîtrise de la langue (le kabyle le plus souvent) sans aménagement préalable de celle-ci, sans outil didactique et sans formation de formateurs. Ces derniers recourent surtout aux deux principaux travaux de M. Mammeri: *tajerrumt* (grammaire) et *amawal* (lexique néologique) non didactisés. Les manuels du MEN, empreints des circonstances dans lesquelles ils sont nés, sont souvent mal compris et considérés comme peu pratiques.

Nonobstant ces difficultés, l'Algérie dispose, aujourd'hui, d'une expérience appréciable d'enseignement/apprentissage qui autorise une évaluation objective dans le but d'asseoir cet enseignement sur des bases scientifiques.

Outre l'existence d'expériences d'aménagement et d'enseignement de langues maternelles non officielles de par le monde, il existe aussi une expérience d'aménagement et d'enseignement de tamazight langue étrangère dans certains pays occidentaux.

L'expérience marocaine en cours, concerne les locuteurs arabophones et tamazightophones. La ressemblance des situations sociolinguistiques algériennes et marocaines rend la comparaison des deux expériences fort instructives.

En gardant à l'esprit à la fois l'état de la langue (pluralité) et sa fonctionnalité (sans tradition d'utilisation dans le domaine formel) dans le milieu plurilingue qui est celui de l'Algérie, d'une part, et les représentations et attitudes de la société à son égard, d'autre part, les communications attendues porteront sur:

A) La didactique des langues maternelles non officielles

B) La normalisation /standardisation de tamazight qui concerne:

- 1) La pluralité des variétés de tamazight et de la (des) norme (s) à enseigner
- 2) La variation interne et des critères de sélection des formes convergentes
- 3) Le passage à l'écrit : choix de graphie, orthographe, morphologie, néologie...
- 4) Le métalangage
- 5) Les textes supports didactiques et des manuels de référence
- 6) La stratégie (à réadapter?) de son introduction dans le système éducatif; Etc.

C) La problématique de son insertion dans le contexte algérien plurilingue

En somme, il s'agira de définir les linéaments d'une stratégie globale d'aménagement tenant compte du contexte pluriel dans lequel elle s'inscrit et des attentes de la société langagière qui la reçoit afin de lui assurer des chances de succès

كلمة السيد وزير التربية الوطنية في افتتاح الملتقى العلمي الأول حول التهيئة اللغوية لتمازيغت

أصحاب المعالي السادة الوزراء الأفاضل،
السيد رئيس المجلس الأعلى للغة العربية الفاضل،
السيد الأمين العام للمحافظة السامية للأمازيغية المحترم،
السيدات و السادة الباحثين والجامعيين الأجلاء،
أيها الجمع الكريم،

يسعدني أن أفتتح أشغال الملتقى العلمي، الأول من نوعه في بلادنا، حول التهيئة اللغوية لتمازيغت، في مساهمة أولية لتسليط الأضواء الكاشفة على اللغة الأمازيغية بصفتها مادة تعليمية جديرة بال العناية والاهتمام، تماما كباقي المواد الدراسية.

في البداية، أتوجه بالشكر الجزيل و عميق العرفان، لفخامة رئيس الجمهورية السيد عبد العزيز بوتفليقة، الذي شرفنا بقبوله احتضان هذا الملتقى ووضع تحت رعايته السامية.

ثم أرحب بالخبراء الأجلاء الجزائريين منهم والأجانب، الذين يشرفوننا بمساهماتهم القيمة، في مجهود نريده أولا و قبل كل شيء، تربويا لترقية تمازيغت حتى يرتقي تعاملنا التربوي معها، ليصل إلى المستوى العلمي الأكاديمي وبالتالي تستفيد المدرسة والمعلم و التلميذ.

أيتها السيدات الفضليات، أيها السادة الأفاضل،

إن إدراج البعد الأمازيغي رسميا في حياة الأمة، بدأ سنة 1995 إثر القرار الذي اتخذته الدولة الجزائرية بإنشاء المحافظة السامية للأمازيغية.

و في سنة 1996 تم إدراج البعد الأمازيغي، بصفته أحد مكونات الشخصية الجزائرية القائمة على الإسلام والعروبة و الأمازيغية و ذلك في نص ديباجة الدستور.

و في العاشر من شهر أفريل سنة 2002، اتخذ فخامة رئيس الجمهورية قرارا تاريخيا، بتأسيس تمازيغت ضمن الدستور، بتعديل المادة 3، التي أصبحت تنص على أن اللغة الأمازيغية لغة وطنية، و على أن الدولة تسعى لترقيتها و تطويرها في كل تنوعاتها اللغوية المستعملة في التراب الوطني.

ثم جاء الأمر 03-09 لسنة 2003 المعدل و المتمم لأمرية 76 الذي ينص على أن " تعليم تمازيغت، كلغة وطنية، يدرج في النظام التربوي في نشاطات الإيقاظ و/أو كمادة تعليمية"

إلا أن وزارة التربية الوطنية، سبقت الأحداث، منذ الدخول المدرسي 1995/1996، وبالرغم من أن الإجراءات العملية لتدريس اللغة الأمازيغية لم يتم وضعها بعد، فقد انطلقت في إدراج تمازيغت، على سبيل التجريب و كمادة اختيارية، في مستوى السنة التاسعة أساسي و في مستوى السنة الثالثة ثانوي. وانطلق هذا التعليم عن طريق برامج تجريبية، ترمي لتحقيق أهداف عامة مع إدراج بعض الأنشطة اللغوية.

- وقد شملت هذه المرحلة الأولى 16 ولاية، تم اختيارها، حسب توفر المعلمين و الأساتذة الذين شاركوا في الجامعة الصيفية التي نظمت من قبل وزارة التربية والمحافظة السامية للأمازيغية. و استفاد من هذا التعليم آنذاك 37.700 تلميذا.

- بعد ذلك توسع تعليم اللغة الأمازيغية ليشمل كل سنوات التعليم المتوسط و الثانوي ، ليصل التعداد العام للتلاميذ المسجلين فيه سنة 2001/2000 ل 72.400 تلميذ.

و يجب أن أشير إلى أن عدد التلاميذ المسجلين يتزايد سنة بعد أخرى، وهو يقدر حاليا بأكثر من 105.000 تلميذ موزعين بين المتوسط: 93.361 و الثانوي ب 11.821 تلميذ.

أيها السيدات الفضليات، أيها السادة الأفاضل،

إن تدريس اللغة الأمازيغية، تتكفل به وزارة التربية الوطنية بكل ما لديها من إمكانيات بشرية و مادية،

وهذا التعليم يستفيد من نفس الإجراءات والتدابير، لبقية المواد المدرسية المقررة، خاصة في ظل إصلاح المنظومة التربوية،

فبالنسبة للبرامج و الكتب المدرسية:

تم تنصيب مجموعة متخصصة للغة الأمازيغية (GSD)، ضمن اللجنة الوطنية للمناهج (CNP) جمعنا فيها نخبة من الباحثين و المربين يمثلون مختلف أنحاء الوطن، حتى يقوموا بوضع البرامج و إنجاز الكتب المدرسية.

و بفضل هذه المجموعة، تم وضع البرامج و الكتب الجديدة للمستويات التي مسها الإصلاح، أي ابتداء من سنة 2003 إلى حد الدخول المدرسي الحالي 2006/2007، بما فيها السنة الرابعة و الخامسة ابتدائي.

بالنسبة لتوسيع تعليم اللغة الأمازيغية في النظام التربوي:

فإن وزارة التربية الوطنية تسعى جاهدة بدون أي عقدة، لتوسيع تعليمها بصفة تدريجية لباقي مناطق الوطن مع الإبقاء على الطابع الاختياري لهذا التعليم، لأسباب موضوعية.
كما سعت للتبكير بإدراج تعليمها، ابتداء من السنة الرابعة من التعليم الابتدائي، و ذلك في السنة الدراسية 2006/2005.

كما قررنا إدخال اختبار اللغة الأمازيغية في الامتحانات المدرسية، للتلاميذ الذين تابعوا هذا التعليم، و سيتم ذلك في شهادة التعليم المتوسط بدءاً من دورة 2007 و في شهادة البكالوريا دورة 2008.
أشير كذلك إلى سعينا في إدراج البعد الأمازيغي في نشاطات الإيقاظ بالنسبة للسنوات الثلاث الأولى من التعليم الابتدائي؛ و كذلك إلى إدراج هذا البعد الوطني الأصيل، في كافة البرامج التعليمية بصفة أفقية، بهدف تعميق التكفل بالبعد الأمازيغي و توسيعا لقاعدته في أوساط أبنائنا التلاميذ.

بالنسبة لتوفير التأطير و تشجيعه

فإن وزارة التربية الوطنية كذلك، لم تدخر جهدا في سبيل توفير التأطير الكفاء و تحسين وضعيته.
بحيث يوجد في الميدان حاليا 482 مدرس للغة الأمازيغية (460 في المتوسط و 42 في الثانوي) بمختلف المستويات والملاح، مع العلم أن المناصب المفتوحة تفوق هذا الرقم بحيث في المتوسط، تم فتح 496 منصب للغة الأمازيغية لم يشغل منها إلا 460.

المشكل الذي تعاني منه الوزارة، هو اختلاف مستويات هؤلاء المدرسين و اختلاف وضعياتهم

الإدارية.

إنه نتيجة منطقية، لما عاشه القطاع في أول الأمر، ولأن إرادته في رفع التحدي كانت قوية منذ البداية، بحيث قامت وزارة التربية الوطنية بتوظيف داخلي لمعلمين و أساتذة، يحسنون اللغة الأمازيغية، بعد إبدائهم الرغبة في تدريس هذه اللغة، دون أن يسبق لهم تكوين في هذه المادة.

كما قامت وزارة التربية الوطنية بتوظيف خارجي لأشخاص ينشطون ضمن الحركة الجمعوية، بالرغم من عدم توفرهم على تأهيل علمي أو تربوي لتدريس هذه المادة.

و على هذا الأساس فإن تكوين معلمي وأساتذة اللغة الأمازيغية تعتبره وزارة التربية الوطنية من أولويات برنامج عملها، الذي شرعت في تنفيذه بالفعل بهدف تحسين مستوى تأهيل هؤلاء المعلمين والأساتذة؛

و ذلك بإنشاء شعبة "اللغة الأمازيغية" بمعهد تكوين المعلمين (IFPM) لبن عكنون، وذلك منذ سنة 2003.

عدد الطلبة – المعلمين حاليا: 53

و ستتخرج أول دفعة ب 28 طالب، من هذا المعهد في نهاية السنة الدراسية الحالية.

كما أن جهود التنسيق و التشاور بيننا و بين قطاع التعليم العالي أفرزت، منذ سنة 2000، على إنشاء فرع اللغة الأمازيغية ضمن المدرسة العليا للأساتذة ببوزريعة.

هذا بالنسبة للتكوين الأولي،

أشير أيضا، في مجال التكوين أثناء الخدمة، إلى بعض العمليات التكوينية التي قمنا بها بالتنسيق مع المحافظة السامية للأمازيغية، و التي ينتظر أن تكثف في المستقبل.

كذلك بادرت الوزارة في السنوات الماضية، باقتراح إجراءات أدت إلى إصدار مراسيم تنفيذية في إطار تعديل القانون الأساسي لعمال القطاع ، تتضمن أحكاما استثنائية لتسهيل عملية إدماج المدرسين القادمين من الجمعيات، إدماجهم في مختلف الأسلاك التابعة لقطاع التربية الوطنية، و ذلك في آجال قصيرة أقصاها 3 سنوات.

و نحن بصدد تسوية وضعيات هؤلاء المدرسين تدريجيا مع مصالح الوظيف العمومي.
كما أن جهودنا المتواصلة، أثمرت بإنشاء إطار "مفتش اللغة الأمازيغية"، مع تخفيف إجراءات توظيفه، بحيث تم تخفيض مدة الأقدمية من 10 سنوات إلى 5 سنوات لالتحاق بهذا السلك.

كل هذه الجهود التنظيمية و التربوية، المبذولة من طرف الوزارة، و بالتالي من طرف الدولة الجزائرية، تزامنت مع إنشاء و تنصيب المركز الوطني للبيداغوجي واللغوي لتعليم تمازيغت، الذي ينتظر منه التكفل بكل القضايا ذات الصلة بالأمازيغية، وبخصوصياتها كلغة و كثرات حضاري و كتاريخ. وكذلك إجراء كل الأبحاث و الدراسات المتعلقة بتعليميتها، وبالمساهمة في وضع استراتيجيات تكوين المعلمين و الأساتذة و في إنجاز الوسائل البيداغوجية المناسبة.

نحن أمام مجموعة من الضغوطات و العراقيل التي تحول دون تدريس الأمازيغية في أحسن الظروف، و يجب أن يرفعها معنا المختصون و الباحثون و الجامعيون في اللغة الأمازيغية أذكر منها:

- وجود أشكال خطية مختلفة (Polygraphie)،
- وجود تنوعات لغوية عديدة (Polynomie)
- نقص أو انعدام الدعائم و الوثائق التربوية في الميدان اللغوي و الأدبي
- (insuffisance, voire absence, de supports didactiques écrits).
- قلة التأطير الكفاء (encadrement qualifié insuffisant)

أيضا السيدات الفضليات، أيها السادة الأفاضل،

إن وزارة التربية الوطنية لا يمكنها أن تتكفل بمفردها بهذه القضايا ذات الطابع الوطني، و إن التفكير في إيجاد الحلول المناسبة لهذه الإشكالات الجوهرية، هو الهدف الرئيسي لملتقانا، الذي سيسمح للباحثين و الجامعيين بتبادل الآراء و الأفكار، بشأن التهيئة اللغوية لتمازيغت، و توفير المعطيات الموضوعية الكافية لاتخاذ القرارات عن دراية و اقتناع.

إن هذا الملتقى أيضا للاستماع، بكل عناية واهتمام، لآراء الخبراء ونصائح أهل الاختصاص، حول انشغالات وزارة التربية الوطنية التي عرضتها عليكم، في خضم الحساسية الاجتماعية و التاريخية التي يشهدها هذا التعليم، و ذلك بهدف التكفل العلمي الصحيح بتعليم اللغة الأمازيغية، وعلى الوجه الأمثل. أجدد شكري الجزيل لكل العاملين المجتهدين ولكل الباحثين و الجامعيين المخلصين الذين يساهمون بمعارفهم العلمية الراقية في هذا المشروع الوطني الهام.

أشكركم و السلام عليكم و رحمة الله و بركاته.

Discours introductif

La normalisation de tamazight en Algérie: enjeux linguistiques et symboliques

Par Abderrezak DOURARI/Docteur de l'Université de la Sorbonne
Professeur en sciences du langage/Département de traduction/Université d'Alger
Directeur du CNPLET/MEN
zakidurar@hotmail.com

Nous voudrions à cette occasion remercier M. Le Président de la République qui a accepté de mettre ce colloque sous son haut patronage; nous remercions aussi monsieur le ministre de l'Education nationale d'avoir accepté d'être parmi nous aujourd'hui. Nous remercions tous nos invités qui ont bien voulu nous honorer de leur présence à cette cérémonie d'ouverture.

Le champ d'intérêt et de recherche scientifique portant sur la langue nationale tamazight, son enseignement, et son corollaire i.e. sa normalisation/standardisation, est souvent confondu avec celui "de l'amazighité". Cette confusion de questions de langue, de pédagogie, de didactique, d'un côté, et d'ancrage civilisationnel, culturel et identitaire, de l'autre côté, montre à quel point la perception de ces questions, pourtant importantes pour l'avènement d'une société citoyenne, apaisée et de plus en plus intégrée, est déficiente dans les discours autorisés.

La société,- ayant subi l'interventionnisme volontariste autant que les oukases de l'Etat, profilé dès la fin des années quarante par la position du PPA/MTLD en 1949, et engagé sur ces mêmes lignes depuis l'indépendance du pays-, peine à reconnaître la bonne volonté des autorités même quand celles-ci initient un bond historique qualitatif, comme la reconnaissance de tamazight comme langue nationale et sa constitutionnalisation.

N'oublions pas que cet événement majeur dans l'histoire de l'Algérie moderne est passé furtivement comme une ombre étouffée par la fureur des événements de Kabylie et l'indifférence générale.

Ces rapports de méfiance entre l'Etat et les acteurs de la revendication de tamazight et de l'algérianité, mutuellement entretenus, rendent toute intervention scientifique sur la langue, la plus juste et la plus objective y compris, très suspecte dès le moment qu'elle émane d'une institution de l'Etat, a fortiori quand il s'agit du MEN dont l'image produite demeure teintée des couleurs de l'arabisme.

On comprend, dans ce contexte, la fébrilité dont ont fait preuve certains acteurs- y compris représentant d'institutions officielles- ayant parrainé ou directement participé aux journées d'étude organisées les 29 et 30/11/06 à la Maison de la culture de Tizi-Ouzou (l'Association des enseignants de tamazight, le HCA, la maison de la culture de Tizi-Ouzou, quelques enseignants des ILCA de Tizi-Ouzou et de Bejaia, le professeur Chaker de l'INALCO...), ou à travers le site Internet *kabyle.com* ainsi que l'hebdomadaire, peu connu, *Izuran*, qui déclaraient vouloir **parasiter** le 1^{er} colloque international sur l'aménagement linguistique de tamazight que le CNPLET, sous tutelle du MEN, voulait tenir du 05 au 07/12/06 à Sidi Fredj (dit **explicitement** et publiquement **sans démenti** par CHALLAH Said et HADDAD Samir dans leur intervention du jeudi après-midi). Le HCA devait même organiser vers le 22/12/06 un autre colloque sur l'écriture **lybico-punique**, est-ce une coïncidence?,(reporté ensuite pour

le 21 et 22/03/07)- probablement, qui aurait eu l'effet de noyer médiatiquement celui du CNPLET, accusé de vouloir "**arabiser**" tamazight.

Pourtant, en plus du fait connu qu'un **colloque** soit un **espace** de dialogue et **d'échanges** scientifiques, **non pas un lieu de prise de décision**, rien dans la problématique de ce colloque du CNPLET ne pouvait permettre une telle lecture restrictive (Cf. *problématique* du colloque) pour justifier des attaques aussi agressives. Des membres de cette association étaient présents au colloque du CNPLET, sans invitation, et ont pu s'en rendre compte in situ. L'hebdomadaire *Izuran* cité supra, invité durant toute la durée du colloque, et auquel nous avons accordé une longue interview, a refusé de la publier.

Pourtant la problématique du colloque pose des questions d'ordre théorique et pratique dont la didactique des langues maternelles non officielles, que l'on n'aborde généralement pas dans les pays arabes; la normalisation standardisation de tamazight qui porte sur des questions aussi importantes que:

- la pluralité des variétés de tamazight et le choix de la norme à enseigner
- la variation interne et des critères de sélection des formes convergentes
- l'orthographe au-delà de la graphie choisie, la morphologie et la fixation des morphogrammes ainsi que la néologie et les règles de création lexicale
- le métalangage
- les méthodes didactiques
- les textes supports didactiques, les manuels
- la stratégie d'introduction de tamazight dans le système éducatif
- la stratégie de son insertion dans le contexte multilingue algérien et la stratégie globale d'aménagement de la langue tamazight tenant compte des attentes de la société langagière réceptrice...

En fait, l'aménagement de tamazight suppose le traitement de la question plus globale du passage à l'écrit et, partant, son utilisation dans des domaines formels auxquels il n'est pas habitué. Question, on ne peut plus, problématique car soulevant des enjeux de type symbolique importants relatifs à **la représentation des uns et des autres des dimensions de l'identité nationale, des constructions identitaires en cours et des désirs d'identité**.

Ecrire tamazight est un acte qui, de ce fait, n'est plus du ressort de la simple fixation physique (graphique) de la langue; il est **perçu** par les élites comme un acte hautement **symbolique**. La preuve en est que le simple fait d'envisager l'étude de la possibilité d'écrire en caractères arabes est assimilé à une "**arabisation**" de tamazight; nonobstant le fait que celle-ci a été écrite dans ces caractères depuis déjà très longtemps (sans qu'elle fut devenue pour autant arabisée) et qu'il existe plus de textes en caractères arabes qu'en tifinagh, censée être la graphie "authentique" de cette langue. Néanmoins, ceci est perçu aujourd'hui, par certains acteurs élitaires, comme "une haute trahison" envers le "combat" pour tamazight qui se confondrait (s'est confondu), dans l'histoire récente de l'Algérie indépendante, avec le combat contre la politique linguistique volontariste d'arabisation totale et immédiate prônée par l'Etat nationaliste comme enjeu vital.

Sous l'empire des traumatismes culturels et politiques causés par cette politique linguistique, qui visait rien moins que l'implantation et la consolidation du conservatisme religieux prôné par les fils spirituels des Ulémas dont l'idéologie a dominé la politique éducative de l'Algérie indépendante (V. A. DOURARI, 2001), et sous la prégnance d'un esprit de réactance à celle-ci, les protagonistes de cette attitude de rejet viscéral de la graphie arabe, expression métonymique de la langue arabe scolaire, ne pensent même plus aux conséquences de la systématisation de leur propre argument rhétorique: si **écrire** en **caractères arabes** signifie l'**arabisation** de tamazight, écrire en **caractères latins** (ou français) équivaut-il alors à "**latiniser**" ou "**franciser**" tamazight? Ecrire en caractères arabes rendrait-il les Algériens plus arabes, plus conservateurs et inversement écrire en caractères latins rendrait-il les Algériens plus français, plus occidentalisés?

Le discours s'enferme dans une logosphère polémique sans possibilité d'un embrayage sur le réel, sur les données objectives de la société et de la langue à promouvoir. Tout en suggérant que la question de la *graphisation* (nous assumons ce néologisme plus parlant que *grammatisation*) est essentiellement idéologique, on insinue qu'une politique de planification linguistique n'a strictement rien à voir avec la politique tout court et que les opérations de normalisation sont purement techniques et seraient une fin en soi. "*Laisser les spécialistes décider*", disent-ils, tout en étayant un horizon d'attente tendu et un peu trop précis pour pouvoir paraître autre chose qu'un oukase imposé à ces spécialistes qui sont voués aux gémonies s'ils s'avisent de défendre un point de vue différent.

C'est cela ce qui est attendu de l'*amusnaw*: il dit dans un langage synthétique plaisant, un peu savant, ce que tout le monde pense; il n'est pas un intellectuel critique, il confirme, il légitime dans son langage propre l'orientation idéologique de la vox populi.

Ces opérations de normalisation, suggèrent-ils, ne produiraient pas non plus d'effets induits sur le réel sociétal. Mieux, on insinue simplement - est-ce du simplisme?- que les décisions en matière de planification ne prennent en compte que des données purement objectives dont par exemple, le nombre d'écrits faits dans telle graphie, ainsi, dans l'absolu.

A peine ouvert, le cercle est aussitôt refermé, car d'un côté on énonce explicitement que la langue est à **normaliser**, mais, en même temps, on dit que **celle-ci l'est déjà**, car primo un travail d'aménagement dans cette graphie aurait été fait, selon certains, depuis au moins cinquante ans; secundo, car la **production grand public** se fait déjà au **niveau européen et maghrébin** dans cette graphie (v. Chaker Salem, 2006) ! :

"Une diffusion large du berbère passe nécessairement par la graphie latine, parce que l'essentiel de la documentation scientifique disponible l'est dans cette graphie (1); parce qu'un travail significatif d'aménagement de cette graphie a été mené, depuis au moins cinquante ans (2); parce que l'essentiel de la production grand public (revues associatives, production littéraire), au Maghreb comme en Europe, utilise cet alphabet (3)". (P1)

Ce point de vue, exprimé sous l'effet de la déception (évident dans le titre lui-même), mérite qu'on s'y arrête.

Ainsi, l'article suggère-t-il l'existence d'une production grand public aux plans international et maghrébin et ceci serait dû à la bonne grâce de la graphie latine. Je ne veux pas polémiquer avec le Pr. Chaker- assurément un éminent linguiste à l'autorité établie en matière d'études berbères, mais qui, aussi sûrement, développe ses propres options politiques et idéologiques pour l'Algérie et la Kabylie-, qui vit à Paris et qui sait ce qu'est une "SMSI" (société mondiale des systèmes d'information), connaît le concept de "information society" de Yamasuda, sait que 50% de la population mondiale vit dans les villes (taux d'urbanisation de 61% en Algérie), que les "TICE", nouvelle religion des Etats de la planète terre, renforcent la tendance mondiale au "consumérisme" et réduisent de ce fait l'idée même de "contrat social", charmé par l'économie "low cost"... Ce contexte mondial fait une bouchée des nationalismes et des spécificités culturelles et anthropologiques... Tant et si bien que ROSENVALLON a inventé le concept de "**contredémocratie**", devenu la coqueluche des débats intellectuels notamment chez les spécialistes des sciences de la communication.

En Algérie, il est nécessaire d'articuler le projet national éducatif avec le projet socioculturel linguistique et politique. Surtout que maintenant tous les Etats sont mis face à une mondialisation rampante qui impose les lois du marché (V. A. DOURARI, 2004).

Si le français semble être 'mal parti' dans cette émulation linguistique mondiale, face à l'anglais et la langue espagnole, très dynamique, que faut-il penser de l'arabe scolaire où quasiment rien ne se produit, ni du savoir, ni du pain... Et sincèrement je ne crois pas que tamazight soit mieux placé tant il est établi qu'une langue est liée à l'économie et à la production des biens matériels et spirituels...

Sauvegarder une langue est un acte citoyen et démocratique, humain même, mais ceci est une chose; la rendre fonctionnelle à grande échelle en est une autre, et c'est là que réside toute la différence quant aux choix des stratégies de normalisation.

L'**argument** de Chaker (1) consistant à présenter la disponibilité de documentation scientifique "dans cette **graphie**", s'il ne relève d'un amalgame ou d'une tentative de mystification, nous semble d'une pertinence douteuse, dans la mesure où il confond à dessein entre **langues**, où cette documentation scientifique existe (allemande, anglaise, française, italienne, espagnole ...utilisant des graphies latines), et **graphie**.

Il faut le dire nettement: Il n'existe pas de documentation scientifique significative écrite en tamazight en graphie latine.

Mais, soit. S'agit-il des mêmes graphies stricto sensu? Nous avons démontré (A. DOURARI, 1990, 2003) que **plus de la moitié des graphèmes latins adaptés au berbère ont perdu de ce fait leur valeur phonétique première** (connue dans la langue française et déjà très différenciées dans les autres langues européennes comme l'anglais et l'allemand) et ne sont lisibles que pour les initiés. Il n'y a donc **aucune transparence** des graphèmes latins adaptés au berbère pour les lecteurs d'autres langues à graphie latine. D'autant que **l'on ne lit pas une graphie**, en soi et pour soi, **mais une langue à travers une graphie** pour accéder aux contenus exprimés par celle-ci.

Celui qui peut lire et comprendre l'espagnol, ne lit pas et ne comprend pas nécessairement et *ipso facto* l'italien, le français, le roumain...même si ces langues appartiennent à la même famille linguistique et s'écrivent en caractères latins.

Il convient aussi de s'interroger sur la nature et la qualité des personnes qui lisent, ou sont intéressés par, le berbère en Europe? Le citoyen européen lambda? Le milieu associatif berbère issu de l'émigration berbérophone ou le spécialiste pour qui la graphie quelle qu'elle soit n'est pas une barrière car de toute façon les linguistes utilisent l'alphabet phonétique international?

Le **deuxième argument** (2), **recevable** à certains égards, **néglige une vérité saillante**. Car s'il est vrai que les arabisants algériens- contrairement aux marocains qui ont beaucoup écrit en caractères arabes-, pleinement sous l'emprise de l'idéologie arabiste, ont systématiquement négligé de s'occuper de tamazight considérée et stigmatisée par beaucoup d'entre eux comme un dialecte perturbateur de l'unité arabe rêvée-, il n'en demeure pas moins que si l'on admet que tamazight a été normalisé dans la graphie latine "depuis cinquante ans", il devient légitime de se demander **pourquoi elle ne s'impose toujours pas d'elle-même** ni au Maroc, où le tfinagh est employé par l'IRCAM, institution académique royale de normalisation, ni en Algérie, puisque le débat continue y compris chez les "berbérissants", concept cher à Chaker, et au sein du HCA (voir le colloque international, auquel participe Chaker, sur *Le libyco-berbère ou le " tfinagh": de l'authenticité à l'usage pratique*", prévu pour les 21 et 22/03/07 au centre de presse d'El Moudjahid, Alger)?

Evidemment, on peut répondre par la thèse simpliste du complot. Sauf que celle-ci a trop été appelée au secours des idéologies en manque d'argument pour garder une quelconque crédibilité.

Cet argument néglige surtout le fait que les actions des associations, celle des organismes de recherche scientifique y compris celle de l'INALCO, d'un côté, et celle des institutions de l'Etat, comme le MEN (8 000 000 d'élèves), le Ministère de la Culture et le Ministère de la Communication (toute la population), d'un autre côté, ne fonctionnent pas sur les mêmes échelles. Les destinataires sont, pour les premiers cités, des groupes restreints d'initiés; pour les seconds, c'est la société dans sa globalité. Les actions des premiers cités et leurs effets ont un coût financier mineur et n'ont qu'une influence partielle sur leur destinataire, qui, lui-même, est

partiel; celui des seconds vise un ensemble nettement plus grand et a en plus du coût financier relativement grand, un coût politique certain. Il relève de surcroît de la souveraineté des Etats. Rappelons une vérité que tout le monde connaît: Le **politique** emploie selon sa modalité propre la *vérité* établie par le **scientifique**. (Max Weber, *Le savant et le politique*,...).

Quoi qu'on fasse, une décision de planification linguistique est surdéterminée par le politique et l'idéologique. Il en va des acteurs scientifiques travaillant en France (INALCO par exemple), qui seraient par trop originaux s'ils écrivaient tamazight ou le persan ou le mongolien...en caractères arabes ou indiens ou même cyrilliques, comme il va des chercheurs travaillant dans des Etats qui ont opté pour des choix idéologiques, politiques et linguistiques...D'autant que la graphie, en dépit de son importance symbolique, n'est pas linguistiquement (structuralement) déterminante pour une langue, comme le rappelle Chaker, curieusement d'une manière railleuse, dans le même document cité *supra*.

Ceci, évidemment, ne résout pas le fait que l'enseignement de tamazight ait été introduit dans le système éducatif algérien en caractères latins depuis douze ans déjà, avec ses heurs et malheurs (des sections de tamazight ont été désertées à Tizi-Ouzou et Bejaia, (V. rapport du HCA sur cette question entre autres Ouerdia BENKACI, chef de bureau au HCA, 2004); les Mozabito-phones ne sont pas intéressés par ces cours, les Chaouiophones et les Targuiophones sont plutôt sceptiques, les radios et émissions télé en tamazight peinent toujours à trouver un langage ou même une terminologie communs; V. Aussi statistiques du MEN, 2006).

Mais est-ce là une raison suffisante pour sacrifier au statu quo ante sans se soucier de l'avenir en risquant de provoquer la rupture de l'esprit d'intercourse et de favoriser l'esprit de clocher étant donné qu'une identité, et même un territoire ou une histoire **n'est pas une essence**, à exhumer telle qu'elle de sédiments plus ou moins anciens, mais une **construction** toujours actualisée? (V. ouvrage Coordonné par Sami BARGAOUI et Hassen REMAOUN, 2006; V. aussi Thébert YVON, 1978, P66).

Quelle place laisse-t-on pour la dimension citoyenne dans les préoccupations de normalisation? Citoyenneté locale et mondiale! Quelle place pour la démocratie? A-t-on suffisamment pris en compte le **risque de ghettoïsation**?

Le catalan, langue dont le processus de standardisation est comparable au tamazight, par certains aspects (à l'exclusion des contextes historique, politique et économique), a subi un très long processus de réforme depuis le début du 20^{ème} siècle (La première réforme lexicale a été entamée par le grammairien Pompeu Fabra en 1913 par la publication de son *Diccionari general*), souffre encore de problèmes divers en dépit du fait qu'il a été favorisé, historiquement, par le régime démocratique espagnole entre 1931 et 1939 et par des conditions économiques très enviables. (V. Carles Castellanos i Llorenç, 2003).

Le **troisième argument** (3) relatif à la production littéraire exige, avant de devenir un argument sérieux, la considération d'un ensemble de questions non triviales. Il est nécessaire d'en évaluer la quantité et la qualité, d'en faire une sociologie de la lecture, le degré de pénétration dans le tissu social, au moins la quantification du lectorat dans cette graphie et de quels textes littéraires il s'agit! Penser le milieu sociétal comme un marché linguistique, avec les paramètres de l'offre et de la demande, n'est ni une innovation hérétique (Pierre BOURDIEU, 1982), ni une déconsidération de la langue et de la culture. Ces réponses nous éclaireront sur la question laissée en suspens *supra*, et il serait préjudiciable d'en faire l'économie.

Nous avons, dans notre thèse de doctorat, soutenue en 1993 à l'Université de la Sorbonne sur le discours idéologique arabe contemporain, démontré la **déréalisation** du discours arabiste et islamiste, son caractère autistique. Nous avons parlé de la notion d' "*unité arabe*" comme d'une *mythologie* et d'une véritable *fumisterie* qui emprisonne la pensée rationnelle et la représentation de soi dans une auto odi destructrice. Les

événements récents au Moyen Orient l'ont confirmé malheureusement. Les Américains, les Français, les Allemands...ont plus manifesté contre la guerre imposée à l'Irak que tous les Arabes réunis! C'est un travers à éviter s'agissant cette fois d'un processus extrêmement important et sensible de **réhabilitation identitaire et linguistique** algérienne et maghrébine dans un cadre méditerranéen et africain.

La même posture intellectuelle est pourtant reconduite dans la notion de "berbère". Yvon THEBERT, nous dit :

*"En effet ce mot, outre qu'il **masque** là aussi la **complexité sociale de l'Afrique**, présente **deux autres inconvénients**. D'abord il **présume une continuité fondamentale** au niveau culturel entre les masses indigènes de l'Antiquité et celles d'aujourd'hui, présomption qui reste entièrement à justifier(...) Ensuite, ce vocabulaire se trouve être la reprise d'un concept largement utilisé par le colonialisme: d'une part, **la référence à la Berbérie permettait d'éviter de parler de Maghreb**, notion qui renvoie à l'unité du monde arabe, d'autre part, l'affirmation **de l'originalité du berbère** comme facteur décisif de l'histoire de l'Afrique du Nord, **permettait d'en masquer les causes réelles**, par exemple, pour l'époque médiévale et moderne, une **opposition éventuelle entre sédentaires et nomades, villes et campagnes ou pouvoir local et central**, oppositions qui, en fait, ne correspondent pas au dualisme Berbères-Arabes (ou envahisseurs en général). **Le berbérisme, facteur secondaire**, constamment nié ou conditionné, **n'est pas utilisable dans une approche globale des problèmes d'Afrique du Nord**: projeté dans l'antiquité **il ne fait qu'accroître la confusion en introduisant une bipolarisation envahisseurs-Berbères** qui se suivraient à travers les âges et qui ne saurait mieux rendre compte, en dernière instance, de l'histoire du Maghreb qu'une opposition Galois-Germains de l'histoire de l'Europe" (Op. Cité Supra, p66).*

Thébert critique aussi le dualisme "**plaine/montagne**" à travers lequel sont analysés les phénomènes sociaux et culturels complexes en Afrique du Nord. Il propose d'ailleurs de leur substituer les notions de "**centres urbains**", complémentaires avec les "**campagnes**", car l'urbanisation a déjà largement entamé les "montagnes", -et cela peu de monde en tient compte dans les recherches portant sur la Kabylie, (V. notre réponse à Camille Lacoste Dujardin, "La Kabylie des tribus", in *Algeria.com.*, 2003)-, et, ajoute-il,

"Ces massifs loin d'être des conservatoires d'un passé, ont sans doute été le siège de fortes communautés pratiquant une économie complexe de subsistance où l'importance de l'arboriculture peut même permettre d'entretenir des rapports économiques favorables avec la plaine. Situation économique que seule une vision coloniale des faits où la plaine est renforcée par la machine ne permet pas de saisir" (P76).

Qu'on s'entende. Les questions soulevées ne sont intéressantes que dans la mesure où l'esquisse de réponses qu'elles suscitent peut orienter correctement la mise en place d'un processus de normalisation extensif non passionnel et citoyen de la langue tamazight inscrite dans le tissu social et culturel algérien pluriel, ainsi que la construction d'une didactique et d'une pédagogie cohérentes qui tiennent compte de la réalité de la langue et de son **milieu sociétal réel et non pas celui postulé** partant d'une **vision mythologique** de la berbérité et de **caractéristiques culturelles et politiques fantasmées selon le temps et l'espace où vit le chercheur**, et qui surdéterminent, quoiqu'on fasse, la condition humaine.

Pour ces raisons, il est nécessaire de s'entendre, après débat sérieux, sur les **caractéristiques** de ce **milieu**, ou "**ce contexte historique et environnement socioculturel déterminés et pas seulement dans les cabinets des linguistes et grammairiens**" (**Chaker, Ibid. p2**) dans lequel va être aménagé et reçu le tamazight **fonctionnel**; disons celui du domaine formel opposé à tamazight de l'usage quotidien, non concerné directement par la normalisation.

Rappelons à titre indicatif, et loin de toute polémique stérile, que beaucoup d'auteurs en tamazight, écrite en latin, ont rendu public à travers la presse algérienne privée (V. à titre d'exemple le point de vue de l'auteur en tamazight, Ahmed Nekkar, rapporté in *La dépêche de Kabylie* du 07/05/06 dans le contexte de la tenue du *Salon du livre et du multimédia amazigh* organisé par le HCA à Oran; et celui de Ali Malek, autre auteur en tamazight, in *La dépêche de Kabylie* du 21/09/06) leur dépit d'avoir été **très peu**, ou **pas du tout, lus**. Ils ont d'ailleurs tous les deux déclaré avoir abandonné l'écriture en tamazight. Par conséquent, affirmer que "*En*

occultant bien sûr le fait que les notations arabes du berbère, bien attestées depuis le haut Moyen âge, sont restées l'apanage de milieux lettrés très restreints" (Chaker, *Ibid.*, p2) est un argument rhétorique qui n'avance pas du tout la réflexion.

Sortir de l'autisme, qui a entaché la politique volontariste d'*arabisation* dont le présupposé sémantique est de rendre arabe une nation posée au départ comme arabe où le sujet naît dans une *unité qui lui précède* mais qu'il doit s'engager à réaliser, raisonnement circulaire s'il en est, pourrait permettre de penser les problèmes nationaux dans un cadre plus réaliste. Mais ne voilà-t-il pas que d'aucuns adoptent la même posture intellectuelle au sujet de tamazight et déclarent que celle-ci est **nationale** (et même internationale si l'on se fie à ce que suggère le point de vue de Chaker ci-dessus), son **enseignement** doit être rendu **obligatoire** à tous puisqu'il constitue une **demande nationale**; tout en l'affublant de **caractères** qui le **singularisent** par rapport au reste de la nation et en faisant mine d'oublier que **l'enseignement** actuel est à **base de kabyle**, variété **tamazight d'une seule région**, qui plus est, connaît une **variation interne** et continue à souffrir de **problèmes de normalisation** importants.

Il en va pour la langue arabe scolaire comme il va de tamazight. Ou bien la *normalisation proposée épouse les caractéristiques de la nation algérienne* (qui est, à quelque moment que l'on la considère, le résultat d'une évolution historique), ou alors elle risque de provoquer la désocialisation de la langue comme ce fut le cas de l'arabe scolaire que le plus fort des volontarismes étatique n'a pas pu *enfoncer* dans les esprits des Algériens dont on s'attendait naïvement qu'ils se mettent tous à le parler y compris dans les conversations quotidiennes. On voit le résultat aujourd'hui: Les autorités se sont même crues obligées en 2006 (36 ans après le lancement de l'arabisation) d'interdire aux écoles privées l'utilisation de la langue française, sachant que ces écoles ne sont pas des œuvres philanthropiques, loin s'en faut, et que les clients s'y attachent pour que leurs enfants aient une instruction perçue comme digne de ce nom et en langue française- dans laquelle se produit du savoir effectivement. Et tant pis pour les idéologues.

Sortir de l'autisme signifie reconnaître la situation sociolinguistique de l'Algérie qui est faite de variétés de berbère, d'arabe algérien teinté de phénicien et de berbère (V. A. ELIMAM, 2003), d'arabe scolaire et de français. La fonctionnalité de ces langues est distribuée sur les domaines linguistiques formel et intime; mais rien ne prédispose aucune de ces langues à occuper ad vitam aeternam la même position. (V. A. DOURARI, 2006).

Mieux, on semble ne retenir, de la question épineuse de la normalisation, que l'écriture (comprendre choix graphique) en en faisant un enjeu d'envergure vitale comme si une langue pouvait **périr**, ou au contraire **accéder à l'éternité**, par le simple fait du choix graphique qui lui est lui prêté. On a même pu penser que celle-ci pouvait être porteuse de **modernité** et d'universalité ou au contraire de conservatisme et de **régression**! On pense évidemment à Mustapha Kemal Atatürk qui a fait voter une loi au parlement turc en 1928, qui impose l'utilisation des caractères latins. Le mouvement de modernisation au début du 20^{ème} siècle, dans le monde islamique, se tournait automatiquement vers les pays européens et tout semblait y concourir. Les caractères d'écriture y compris, même si le lien entre écriture et société prométhéenne n'a jamais été établi. Au mieux, on exprime là **un désir d'identité**, au pire ce serait une **aliénation**, mais dans tous les cas cela ne changerait rien à la situation de la société qui, en fin de parcours, donnera ou non son assentiment, et la partie n'est pas jouée d'avance.

L'effet de **modernisation** (occidentalisation) **magique** attribué aux caractères latins n'a pas pu se réaliser en Turquie. On n'oubliera pas, à l'orée du 21^{ème} siècle, que la Turquie est gouvernée par un parti islamiste, concrétion du conservatisme et de la régression. Beaucoup de pays francophones, qui ont choisi la graphie latine et la langue française, espagnole, portugaise ou anglaise comme langues officielles en Afrique (Niger, Nigéria, Mali, Congo...) ne sont pas plus avancés que ceux qui ont choisi la langue arabe (Egypte, Algérie, pays du Golf...).

Affirmer que le choix des caractères arabes n'est pas neutre, ne dispense pas d'une démonstration que le choix des caractères latins le soit moins.

Peu importe, car à un certain moment **il faudra bien enseigner une seule norme unifiée**, en termes de morphologie, de lexique et de grammaire scolaire (à plus long terme).

Comme il faudra arriver à **écrire dans une seule graphie** (en prenant le temps qu'il faudra pour cela), qui ne peut être autre que les tfinagh, le latin ou l'arabe. Qu'elles soient plus anciennement utilisées ou plus récentes importe peu car **elles sont toutes**, en vérité, et à divers degrés, **empruntées**.

Car, la thèse la plus admise aujourd'hui, concernant **l'origine des tfinagh, est le phénicien**, -comme l'indique pourtant bien ce nom signifiant en tamachaq "*les phéniciennes*" comprendre les lettres phéniciennes, aujourd'hui encore usité, et dont les Touaregs font dériver le verbe *fnegh* signifiant "écrire", - thèse brillamment défendue par Werner PRICHLER, (V.W. PRICHLER, 2007). C'est aussi le lieu où il remet en cause la thèse de l'origine autochtone, reprise par Chaker Salem et Hachi Slimane, et défendue avec une argumentation faible, sinon spéculaire, en raison de l'intervention du militantisme dans la réflexion scientifique (V. leur article 1995).

A l'évidence aucun peuple n'est obligé d'être venu d'ailleurs (V. Malika HACHID, 2003), ni d'être le premier inventeur de quoi que ce soit, l'idéologie du *peuple élu* a fait beaucoup de mal ailleurs pour la reprendre ici dans un contexte autre.

Les langues occidentales les plus développées ont, elles aussi, emprunté leur alphabet au phénicien, ancêtre de tous les alphabets auxquels il a même prêté le nom dont *alef* et *bet* signifient respectivement *bœuf* et *maison* (V. A. DOURARI, 2003). Elles ne s'en portent pas plus mal, puisque maintenant ce sont les sémitiques qui leur réempruntent cette graphie afin de la réadapter à l'écriture de leurs langues.

Le **graphocentrisme**, concept qu'on doit à Jacques Derrida, est, en fait, un masque idéologique d'une réalité: la non normalisation de tamazight alors que celle-ci est enseignée depuis 1995, d'un côté, et les non-dits idéologiques et politiques sous-tendus par toute opération de planification linguistique dans une société plurilingue et plurielle à l'habitus démocratique superficiel. Ce graphocentrisme **masque** donc, autant qu'il révèle d'ailleurs, des stratégies politico-idéologiques dont il est nécessaire d'énoncer le contenu pour permettre un débat qui fait avancer la réflexion: une volonté de **marginalisation** de la langue tamazight (pour les uns) autant qu'une volonté de son **exogénéisation** du corps social et culturel (pour les autres); mais ces deux attitudes, apparemment contradictoires, agissent en réalité dans le même sens.

Il masque aussi une paresse intellectuelle devant les difficultés liées à l'énorme travail exigé objectivement par une entreprise de normalisation de grande échelle (V. sur ce dernier point A. DOURARI, 2005).

Sachant que le **HCA est une instance plutôt à caractère symbolique, politique et culturel**, sous la tutelle de la Présidence de la République, et que le **CNPLET** est un établissement, sous tutelle du ministère de l'éducation nationale, **statutairement** (V; Décret exécutif 03-470 du 03/12/03) incapable de recruter des chercheurs universitaires, donc **incapable organiquement de lancer des recherches en matière de normalisation**, il est clair **qu'il n'existe aujourd'hui aucun organisme algérien de normalisation de tamazight, encore moins une académie pour accompagner cette langue qui s'introduit tant mal que bien dans le domaine formel** (école, médias, religion –traduction du Coran en tamazight), et cela ne semble déranger ni ses défenseurs, ni ses contradicteurs.

L'écart, entre la forme linguistique "standardisée" employée dans les médias et l'école (hypertrophie néologique et création lexicale anarchique), et celle de la communication sociale (emploi social), est énorme ce qui diminue drastiquement l'utilité de celle-ci d'autant que **tamazight a pour défi majeur de s'implanter sur une territorialité socio-fonctionnelle déjà occupée par des langues à statut national et international prestigieux fondé sur leur fonction capitale d'adjuvant de la mobilité sociale: le français et l'arabe scolaire.**

Par quel paradoxe a-t-on pu en arriver à se braquer sur l'accessoire (la graphie), et passer sous silence l'essentiel (la langue et son instrument de normalisation, l'académie), dont le constat a été établi plusieurs fois par tous les acteurs intéressés par la question de la promotion de tamazight?

A moins de penser que les **idéologues néo-planificateurs** linguistes, autant que les gestionnaires des politiques linguistiques, craignent que l'émergence d'une **instance** dotée de **l'autorité scientifique et morale**, telle celle dont jouirait une **académie**, ne les mette hors champ et ne les empêche d'instrumenter des questions linguistiques et culturelles très sensibles. Une instance capable de mener et de coordonner des actions **glottopolitiques** ("*l'ensemble des recherches et des propositions qui tendent à l'aménagement des situations linguistiques en agissant sur toutes les pratiques langagières ou certaines d'entre elles*", V. *Dictionnaires des sciences du langage*, Larousse) et de soustraire les questions linguistiques à la querelle politicienne pour faire face résolument, loin de tout repli sur soi et surtout de toute haine de soi, vers les facteurs déterminants dans la stratégie de mondialisation qui est à l'ordre du jour des Etats et des Nations dont les limites sont inlassablement remises en question.

Dr. Abderrezak DOURARI
Professeur en sciences du langage
Directeur du CNPLET

Références bibliographiques:

- 1) BARGAOUI Sami et REMAOUN Hassen (Coordonné par,) 2006: *Savoirs historiques au Maghreb, construction et usages*, , Ed CRASC, Oran,
- 2) BENKACI Ouerdia, Oct. 2004: "L'écriture de la langue amazighe: parcours et difficultés", in *Timuzgha*, N°10,
- 3) CASTELLANOS i Llorenç Carles, 2003 (8-9 Déc): "L'expérience catalane en matière de normalisation linguistique", in *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le centre de l'aménagement linguistique, Rabat.
- 4) CHAKER S., 2006:"Quelques réflexions (désabusées) à propos de la graphie usuelle du berbère", communication lue aux journées d'études *Quelle graphie pour tamazight*, organisée par l'association des enseignants de tamazight, les 29 et 30/11/06
- 5) CHAKER S., 2007:"Libyque et tfinagh: intérêt historique et culturel", in *Colloque international sur Le libyco-berbère ou le " tfinagh": de l'authenticité à l'usage pratique*", prévu pour les 21 et 22/03/07 au centre de presse d'El Moudjahid, Alger
- 6) CHAKER Salem et HACHI Slimane, 1995: "A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère. Réflexions du linguiste et du préhistorien. In *Etudes berbère et chamito-sémitique*, Paris, 95-111
- 7) DOURARI A., 2006: "Diversité et unité de l'Algérie algérienne: quelles implications sur la perception de la situation sociolinguistique de l'Algérie moderne? Une lecture *Des noms et des Lieux*, Mémoires d'une Algérie oubliée" de Mostefa Lacheraf in *Mostefa Lacheraf, Une œuvre, un itinéraire, une référence*, Coordination et présentation de Omar LARDJANE, Casbah Editions,

- 8) DOURARI A., 2004:"La question linguistique et la mondialisation dans la réforme des systèmes éducatifs maghrébins (Algérie, Tunisie, Maroc)", colloque, Université d'Oran, département des langues étrangères
- 9) DOURARI A., 2001:"Les élites face au plurilinguisme et à l'équation identitaire en Algérie: entre histoire, vécu et représentation idéologique de soi", Colloque sur "*La Toponymie, savoir et mémoire*", CNRPAH, Alger, 21 au 22/04/01
- 10) DOURARI A., 2003:"Les langues berbères, Réflexion autour des problèmes liés à leur enseignement", colloque sur *la dialectologie algérienne*, CREDISCH, Oran, Mars 1990, article repris in *Les malaises de la société algérienne, crise de langue et crise d'identité*, Casbah Ed.,
- 11) DOURARI A., 2005: "The tamazight claim in Algeria: a long lasting struggle for 'algérianité' and democracy", *International symposium on Berbers and other Minorities in North Africa*, Oregon State University, Department of Foreign Languages and Literatures, June
- 12) DOURARI A., 2003: *Les malaises de la société algérienne, crise de langue et crise d'identité*, Casbah Ed.
- 13) ELIMAM A, 2003: *Le maghribi alias ad-dârija, langue consensuelle des Maghrébins*, Ed Dâr Al-Gharb, Oran
- 14) HACHID Malika, 2003: *Les premiers Berbères, Entre Méditerranée, Tassili et Nil*, Aix-en-Provence
- 15) MALEK Ali, auteur en tamazight, 2006: in *La dépêche de Kabylie* du 21/09/06
- 16) NEKKAR Ahmed, auteur en tamazight, 2006: in *La dépêche de Kabylie* du 07/05/06
- 17) PRICHLER Werner, V., 2007: "The Origin of The Libyco-Berber Script", in *Colloque International sur le Libyco-Berbère, de l'authenticité à l'usage pratique*, HCA, 21-22/03/07
- 18) THEBERT Yvon, 1978:"Romanisation et déromanisation en Afrique: histoire décolonisée ou histoire inversée?", in *Annales, Economie, Société, Civilisation*, 33^{ème} année, N°1, Janv-Fev., P66).
- 19) WEBER Max, *Le savant et le politique*,...

بعض خصائص اللغة الأمازيغية
للأستاذ محمد الصالح ونيسي

الخطوط العريضة :

1. ديمومة اللغة الأمازيغية و استمراريتها
2. قدرتها على استيعاب و امتصاص الألفاظ الأجنبية
3. قدرتها على الإشتقاق **Dérivation**
4. قدرتها على التركيب و النحت **Composition**
5. غزارة المترادفات في اللغة الأمازيغية
6. قدرتها على التنوع الفونولوجي

1 - ديمومة اللغة الأمازيغية و استمرارها :

لقد عاصرت اللغة الأمازيغية منذ بداياتها كثيرا من اللغات في الشرق و الغرب مثل اللغة المصرية القديمة و اللاتينية مثلا .

ورغم أن هاتين اللغتين شيديتا حضارة زاهرة و مدنية راقية و كتبت بها المجلدات و نقشت على الحجر في المعابد و المساكن و القصور و القبور ، إلا أنهما اندثرتا و اضمحلتا إلى الأبد، و قبرت معهما كنوز من المعرفة. و على النقيض من ذلك ، فإن اللغة الأمازيغية التي لم تكتب يوما ، و لم تدون على حجر أو في مجلدات ، إلا في القليل النادر ، استطاعت الصمود و البقاء حية ترزق في أفواه عشرات الملاين من أبنائها. إنها حقا لمعجزة ، هذه المعجزة وحدها كفيلة بدفعنا إلى العناية و الإهتمام بها. فبالرغم من محاربة كل المستعمرين الذين دخلوا شمال إفريقيا لها و المجهودات الكبيرة التي بذلوا لاستئصالها إلا أنهم فشلوا جميعا في القضاء عليها .

2 – أما الخاصية الثانية :

فتتمثل في أن اللغة الأمازيغية تتوفر على قدرة عجيبة في استيعاب و امتصاص الكلمات الأجنبية و إخضاعها لقوايلها ، على سبيل المثال كلمة " مدينة " العربية تصبح " تامدينت tamdint " و الجماعة تصبح tajmaat و البلدة تصبح " tablitt " و كلمة semaine الفرنسية تصبح ssmant و bidon تصبح abidun و avocat تصبح abugato ... الخ

و الجميع يعلم أن اقتراض الألفاظ أمر شائع بين اللغات. و كما اقترضت من اللغات الوافدة ، فقد أقرضتها هي أيضا بقائمة كبيرة من الألفاظ التي لازالت تستعمل إلى اليوم في شمال إفريقيا من ليبيا و الجزائر و تونس و المغرب ... و أعطي مثلا لذلك بالعربية الدارجة بالكلمات الآتية :

.... Twiza ،Tawsa، Taghennant ، Lfekrun،Agdel،Awessu ،Alus

القرجومة، الهيدورة، التالمة التافعة، المريرة ، أزقي، الهوزي، التاقوفت

3 – الإشتقاق في اللغة الأمازيغية

للغة الأمازيغية مرونة تامة و قدرة كبيرة على اشتقاق الألفاظ من مصدر أصلي واستعمالها حسب

مقتضيات اللغة و تراكيبها و صيغها و بنيتها النحوية و الصرفية مثلا :

مصدر tuckerda = السرقة

في الماضي نقول : yuker

في المضارع : yettaker

في الأمر : aker

اسم الفاعل : makar

و المبني للمجهول الماضي : yetwaker

المبني للمجهول المضارع : yetwakar

المبني للمجهول المستقبل : ad yetwaker

و الفعل المتعدي : asaker

4 – النحت و التركيب :

تعتبر اللغة الأمازيغية لغة نحت و تركيب بامتياز ، ولها قابلية مرنة لنحت ألفاظ جديدة من ألفاظ قديمة مثل :

أ – دمج اسمين في اسم واحد :

بحيث يتم إيصال اسمين ببعضهما البعض و تكوين لفظ جديد يحمل دلالة جديدة يشترك فيها معاني الإسمين مثل :

Alemsir . Alem هو الجلد و sir أي المطحنة - tasirt - و معناهما : جلد المطحنة ومثل :

Miles-funas وهي نبتة مائية تنبت في حواف الوديان و السواقي و تشبه لسان الثور وتتكون من لفظين

: الثور وهو afunas , ile أي اللسان

و كذلك : aghedis = عظم الجنب و ينطق للضرورة aghezdis و اللفظ مركب من اسمين : ighes

أي العظم و idis و يعني الجنب و ربما هو تحريف لكلمة aaeddiz فتتحول إلى عظم البطن.

ب – اندماج فعلين فينتج عنهما اسم أو لفظ جديد مثل :

Azerqen وهو مرض يصيب العين و مثله atelles و هو يتكون من فعل ezr أي رأى و نظر و qen أي أغلق و معنى اللفظ : انغلاق الرؤية .

ج – التركيب من أدوات لغوية أخرى :

مثل : tawerghella أي النجدة و الكلمة تركيب من awer بمعنى عليك أي تعال و aghella بمعنى الجهة التي تقع وراء الربوة أو التلة أو الجبل أو حاجز آخر يفصل بين المكان و الشخص أو بين مكانين . وهناك أسماء و أوصاف أخرى تبتدئ بصدارة (aber) و تؤدي مفهوم العتمة أو الشيء غير المألوف مثل : aberghuggal وهو طائر أسود جميل و aberbac و iberdammen أي الدم المخلوط بالقيح .

ومثل كلمات : ann-iden , id-iden , in-nat , ass-iden و تعني على التوالي:

اليوم الأول ما قبل أمس و الليلة ما قبل البارحة و السنة الماضية و اليوم ما قبل أمس.

د – غزارة المترادفات في اللغة الأمازيغية:

إن اللغة الأمازيغية قد تفوق في هذا الميدان اللغات الأخرى مثل العربية و الفرنسية إذا ما تم إنجاز قاموس أمازيغي شامل يضم كل اللغات المتواجدة في المغرب الأقصى و الجزائر و تونس و ليبيا و الساحل الإفريقي و أقدم على ذلك مثال أسماء الأرانب وهي : . agerziz, awtul, aqnun. بل إن هناك ألفاظا أمازيغية لا مقابل لها في اللغة العربية مثل :

Tifednin , tifdent و يقابلها في اللغة العربية مركب اسمي : أصبع الرجل أصابع الرجل و يقابلها في الفرنسية لفظ : orteils

و هناك الآلاف من الألفاظ منتشرة في منطقة و اندثرت في مناطق أخرى و يتعين على الباحثين جمعها و تدوينها في قواميس موحدة لتبادلها في مختلف المناطق و السهر في سبيل أمازيغية واحدة يفهمها سكان شبه قارة شمال إفريقيا و الساحل مثل : Azref الفضة / الزرافة / taffast / الرحمة / tamalut / الصلاة / amud / و كثير غيرها

و من أسماء الحروف حسب العمر أذكر : Izmer الحروف / ufrik الحروف بعد الجز ikerr الكبش ... الخ

5 – خاصية أخرى تتمثل في: النطق الإيجابي الخاص الذي يفرق بين الفعل الماضي المؤنث tezwegh كمثل و الاسم المصدر tezwegh و هذان اللفظان يحتويان نفس الحروف كتابة و يختلفان نطقا و هذه أمثلة عن ذلك .

Titt nnes tuta gher tezwegh هنا نجد الاسم المصدر tezwegh ومعناه عينه مالت إلى الاحمرار.

2 - Titt nnes tezwegh ومعنى الجملة : احمرت عينه ، نلاحظ تشابه الكتابة في اللفظ و اختلافها في النطق .

و أمثلة أخرى عن ذلك :

- tesmed texxamt : بردت الدار

- t tesmed - taxxamt tudfi دخل البرد الدار .

و أعتقد أن هذه الإشكاليات بين الكتابة و النطق لا يفصل فيها إلا الحرف الذي يلائم اللغة الأمازيغية نطقا و كتابة.

ولذا أدعوا المهتمين بالشأن الأمازيغي إلى توخي الحذر من السقوط في المتاهات الإيديولوجية التي سقطت فيها لغات أخرى مثل العربية التي قضى عليها التعريب الإيديولوجي في الجزائر وجعل منها لغة خبز لا لغة إنتاج علمي و أدبي.

Tamazight langue nationale dans la pluralité : A quand son aménagement ?

Par Malika SABRI - Université De Tizi Ouzou
Sabrim6@yahoo.fr

Résumé :

L'histoire linguistique de l'Algérie est celle d'un plurilinguisme, d'une cohabitation et du contact entre différentes langues. Il s'agit d'une situation linguistique complexe caractérisée par une différence de traitement des langues en présence. Une situation où l'hétérogène n'est pas la vision de l'Etat qui s'identifie plutôt dans le monothéisme.

Le marché algérien voit s'affronter des langues de statut inégal et où les langues maternelles n'ont que des profils symboliques et qui ont fait l'objet de politiques linguistiques qui s'inscrivent dans le cadre du processus de minoration linguistique. Ce dernier a pour conséquence la marginalisation de ces langues et leur dévalorisation. Ces politiques ont eu, en effet, un effet indéniable sur la diversité linguistique.

Mais la réalité indique, aussi, une situation en plein dynamisme se caractérisant par le changement : la reconnaissance officielle de tamazight comme langue nationale et son accès à des domaines dont elle était exclue et par lesquels elle tend à acquérir un meilleur statut. Toute fois, tamazight insuffisamment aménagée est confrontée à de nombreuses difficultés.

En matière d'enseignement et de communication. Et toutes les interventions dans ce cadre expriment leurs préoccupations quand au choix de la norme. Cette dernière est un aspect fondamental de tout projet d'aménagement linguistique qui, à l'heure actuelle est plus qu'indispensable.

La communication

Tous les pays vivent des situations linguistiques complexes et similaires sur beaucoup de points : le plurilinguisme de fait est la situation la plus courante que certains Etats « *reconnaissent par la mise en parité institutionnelle des différentes langues en présence.* » (V. J-M. Comité, 1992)

Une autre situation, réelle dans le cas de l'Algérie, concerne la différence de traitement de ces langues : nous avons d'une part, ce que le discours officiel a nommé la langue officielle (l'arabe classique), et d'autre part, le (les) langue(s) étrangère (s) (le français,...) ainsi que les langues maternelles (le berbère et l'arabe algérien). C'est-à-dire une réalité linguistique se caractérisant par la présence de plusieurs langues aux fonctions diversifiées.

Dans ce contexte, toute revendication de la pluralité est une tentative de perturber et de désunir. Autrement dit, l'hétérogène n'était et n'est pas la vision de l'Etat algérien qui s'identifie dans le monothéisme car « *depuis l'indépendance, c'est sous l'angle de la construction de l'Etat-nation que la problématique des langues a toujours été soulevée* » (V. M. Miliani, 2004). Ce traitement a pour résultat un conflit linguistique et un affrontement dus au fait qu'une langue est considérée comme politiquement dominante et les autres comme politiquement dominées. Dans de telles circonstances, ne faudrait-il pas définir, à priori, ce que nous entendons par langue dominante ?

Donc, tout le travail fait répondait à la problématique culturelle unitaire et condamnait la diversité linguistique comme le précise si bien A. Bounfour (V. A. Bounfour 1994) et le confirme entre autre D Morsly qui qualifie la réalité sociolinguistique algérienne « *d'homogénéisante, d'unificatrice et de simplificatrice* » (V. D. Morsly : *Expressions identitaires du sujet face aux langues : le cas de l'Algérie*, 1982). Une réalité sociolinguistique qu'explique avec plus de clarté le marché où ces langues sont véhiculées. Afin d'éclaircir mieux cette situation, nous allons déterminer la place qu'occupe chacune de ces langues sur le marché linguistique.

1. Le marché linguistique :

Le marché linguistique algérien voit s'affronter quatre langues de statut inégal : l'arabe classique, langue nationale et officielle, langue de l'administration et de toutes les institutions de l'Etat le français comme langue étrangère, l'arabe algérien et le berbère avec ses variétés sont les langues maternelles des Algériens. Ces deux langues sont « *de facto des langues nationales* » (V. A. Dourari, 1997), mais les politiques linguistiques les ont écartées de manière implicite et les ont sacrifiées « *à l'autel de l'homogénéité linguistique et du nationalitaire* ». (V. M. Miliani, 2004). Ce marché linguistique ne procure à ces langues que des profils symboliques limités et un emploi qui se restreint à la sphère des rapports informels.

Dans ce paysage linguistique se caractérisant par la mouvance, le dynamisme, la multiplicité et le changement, tamazight, comme l'une des langues maternelles réelle et longtemps revendiquée a bénéficié d'un nouveau statut : celui de langue nationale. Cette reconnaissance est-elle le début de la reconnaissance de la diversité linguistique ?

Avant de nous pencher sur tamazight langue nationale, nous allons avant tout parler de l'objectif des « politiques linguistiques » en Algérie, du traitement du pluralisme linguistique et de la stratégie adoptée par l'Etat depuis l'indépendance.

2. Objectifs des politiques linguistiques après l'indépendance :

Pour analyser ces points, nous allons citer des situations qui mettent en exergue la vision monothéiste de l'Etat et qui montrent que la question linguistique s'est toujours posée en termes d'unification et d'unité.

L'Algérie a connu deux phases importantes et marquantes de ce qu'on appelle aménagement linguistique, il s'agit de la francisation pendant la colonisation et l'arabisation après l'indépendance. La première envisagée dès 1833 et avait comme objectif l'introduction de la langue française à l'école et par conséquent l'exclusion de la langue arabe. La deuxième phase avait pour but de restaurer la langue arabe dans ses droits dès 1964 en arabisant l'enseignement primaire (V. D.Morsly, *Aménagement et politique linguistiques*, p 286).

La mise en œuvre de la politique d'arabisation et son intensification (une préoccupation quasi obsessionnelle) à partir des années 70 « *a inscrit fortement la présence de l'arabe dans le paysage algérien* » (V. KH. Taleb Ibrahim, 1995) . Ce processus, accepté par certains et jugé nuisible par d'autres, a touché dans un premier temps les matières littéraires, culturelles et juridiques. Toutefois, le français reste la langue des disciplines scientifiques et l'accès aux divers savoirs techniques.

Ces deux processus ont, en fait, le même type de politique et la même planification : l'objectif n'était pas seulement de promouvoir une langue et une seule (le français et l'arabe), mais aussi et surtout de dévaloriser les langues maternelles qui sont les « *systèmes de communication et d'expression du peuple* » (V. J.L. Calvet , 1987).

Autrement dit, d'un côté, ces politiques d'aménagement ont eu un effet indéniable sur la diversité linguistique dans notre pays : « *les langues maternelles sont systématiquement occultées, éradiquées, exclues des sphères de l'officiel et de l'éducationnel Les politiques d'arabisation ont donc souvent procédé par l'exclusion et la négation de ce qui fait l'algérien dans sa complexité linguistique* » (V. M. Miliani, 2004).

D'un autre côté, ces expériences nous montrent qu'aucune réflexion de la part des linguistes et des aménageurs n'a été faite, qu'aucune intervention sur les langues elles mêmes n'a été menée, car il n'était question ni de décrire, ni d'étudier, ni d'évaluer des situations, ni à proposer des solutions et des moyens concrets pour résoudre des problèmes linguistiques de toute nature (V. D.DE Robillard, 1997, cité par D. Morsly, (V. *aménagement et politique linguistiques dans les pays arabophones*, p 285). Bien au contraire, il s'agissait d'une politique linguistique conduite par les pouvoirs en place, sans que les

locuteurs et les spécialistes ne soient consultés. Et par conséquent, le critère scientifique a été complètement écarté.

Les politiques linguistiques citées ci-dessus expliquent donc une forme « *d'écart qui met en cause l'égalité de principe des langues* » (V. J.C Corbeil, 1987) et un « *processus d'intervention délibéré en vue d'une transformation des pratiques linguistiques de conforter leur légitimité politique* » (V. D. Morsly, *aménagement et politique linguistique*, pp 285-288). Cette manière de vivre la pluralité n'est pas admise car elle repose sur « *la contradiction entre le principe et la réalité* » (V. J.C. Corbeil, 1987).

L'histoire linguistique de l'Algérie est celle d'un plurilinguisme, peu analysé, d'une réalité incontournable qu'est la diversité et qui nécessite une gestion rationnelle dans laquelle les langues en usage soient intégrées.

Une politique d'aménagement, à l'heure actuelle et dans ces conditions, est plus qu'indispensable, elle aura pour objectif non seulement de « *régler les problèmes créés par la présence de plus d'une langue sur le même territoire* » (V. M. Maurais, 1987) mais surtout de trouver le remède aux conséquences des expériences des politiques linguistiques qu'a connues l'Algérie, voire la situation de déstabilisation et de « destruction » à tous les niveaux. Une situation caractérisée par « *le demi-linguisme qui semble frapper surtout les générations post-indépendance et l'appauvrissement de l'univers linguistique du jeune Algérien* » (V. M. Miliiani, 2004).

3. Tamazight : langue nationale :

Les événements tragiques qui ont éclaté en Kabylie, les pressions de sa population ont vu naître une plate-forme de revendication (*plate-forme d'Elkseur*) qui a permis à la langue amazighe d'accéder au rang de langue nationale par l'amendement du 08 avril 2002 de la constitution. Cette décision est considérée comme « *une fissure dans la muraille idéologique, hégémonique* » de l'Etat (V. A. Brahim, 2002).

Tamazight est une langue polynomique non-normalisée, sa reconnaissance officielle est une revalorisation qui lui permet d'accéder à des domaines dont elle était exclue comme les médias et l'école et par lesquels elle tend à acquérir un meilleur statut.

Mais a-t-elle les moyens d'atteindre cet objectif ?

Pour l'instant, elle n'est l'objet que d'une simple reconnaissance juridique car celle-ci n'est pas suivie par des applications concrètes (encadrées par des décrets). La promotion de tamazight n'a pas encore vu le jour. Ce qui apparaît sur le terrain et à travers l'enseignement de cette langue.

4. L'enseignement de tamazight :

L'école qui est l'un des lieux de valorisation linguistique est liée, elle aussi, à des questions de planification. L'improvisation et la précipitation dans l'introduction de tamazight dans l'enseignement expliquent les difficultés qui se posent sur le terrain à savoir :

- la langue non-aménagée introduite à l'école reste sans norme définie.
- un enseignement facultatif et un manque de matériaux pédagogiques et didactiques : les manuels élaborés sont considérés dans l'ensemble comme peu pratiques. Ils sont présentés dans des graphies différentes, ce qui met l'apprenant dans l'obligation de choisir l'une d'elle.

L'introduction de tamazight dans le système éducatif fait que la question de la standardisation de cette langue s'impose car enseigner une langue implique nécessairement l'intervention au niveau des structures linguistiques elles-mêmes : un champ où des considérations politiques et idéologiques se mêlent.

Les questions qui se posent autour des modalités et des contenus de l'enseignement de cette langue sont nombreuses ; la plus importante concerne la langue à enseigner. Nombreux sont les chercheurs qui préconisent l'opération d'aménagement linguistique à partir d'un seul dialecte. M.L

Moreau à titre d'exemple, part du principe que la promotion d'une langue dépend du choix d'une variété standard (V. M.L. Moreau, pp 109 -118). Par contre, l'Institut Royal pour la culture (l'IRCAM), cette institution marocaine, a choisi de standardiser à partir des trois variétés dialectales en usage au Maroc : tarifit, tachelhit, tamazight et ceci en appliquant une approche progressive et en prenant en considération la difficulté que pose la variation à tous les niveaux de la langue.

A cet effet, toutes les démarches et les interventions faites au compte de la langue amazighe reposent sur la question fondamentale de la norme dont le choix demeure « un aspect fondamental de tout projet d'aménagement linguistique car, si « *la norme choisie est trop éloignée de la norme explicite d'un grand nombre d'usagers, elle peut devenir source de difficultés linguistiques* » (V. J. Maurais, 1987), sachant que la norme n'est pas considérée comme « *une simple convention linguistique mais une arme qui doit assurer l'indemnité du groupe et sa cohésion* ». (V. J. Fishman 1983).

Pour cela, l'opération de la standardisation bien que saisissable à tous les niveaux exige des aménageurs une longue réflexion tout en s'inspirant des travaux effectués et des expériences faites ailleurs.

Par ailleurs, l'Algérie qui a entrepris de réaménager l'école après l'indépendance devrait penser à un autre aménagement après la reconnaissance de tamazight comme langue nationale et son introduction dans le système éducatif afin d'aboutir à un processus de revalorisation réel de cette langue voire l'extension de son usage et une nouvelle distribution des langues, car comme le confirme J.L Calvet ".....*plus une langue sert et plus elle se valorise*" (1999, P.22).

5 . L'aménagement de la langue :

Le processus d'aménagement prendra en charge deux aspects importants. Le premier est celui de construire une langue standardisée, fonctionnelle qui assure l'efficacité communicative. Il s'occupera de l'élaboration d'une codification, d'une grammaire, d'un lexique, c'est-à-dire l'aménagement de la langue elle-même ou ce que Kloss a nommé « planification du corpus » (V. J.L Calvet, 1996). Le deuxième aspect consiste dans son extension sociale voire son emploi dans tous les domaines (planification du statut).

A. Aménagement du corpus.

a/ Le choix d'une graphie :

Tamazight est une langue pratiquement sans tradition écrite. Bien qu'un système d'écriture propre existe depuis la plus haute antiquité, cette langue a, depuis, été en contact avec des langues de tradition écrite, (le phénicien, le Latin, l'arabe,.....) qui « *la remplacent dans les sphères supérieures (écrit, pouvoir,.....* » (V. S. Chaker, 1984). Cette situation a mis tamazight dans un contexte de péjoration car « *la vision idéologique fait de la transcription graphique le support de la connaissance* » (V. J.L Calvet, 1987).

Donc, l'absence de norme unique d'écriture se traduisant par la coexistence de trois graphies est un autre problème auquel est confronté l'enseignement de la langue amazighe. Cette question fondamentale n'est pas encore tranchée. Elle reste le sujet le plus controversé. Les manuels élaborés et distribués en comptent trois graphies (latin, arabe, et tfinagha), ce qui est considéré comme une marque d'hésitation et qui traduit les tensions opposant différentes idéologies sur le marché algérien.

Toutefois, il faut noter que l'écriture en caractères latins est celle qui est fortement en usage actuellement, du moins dans la quasi totalité de l'enseignement de tamazight, de l'édition Un aménagement est en train de se faire, mais qui n'a pas encore atteint une stabilité totale et n'est pas encadré institutionnellement.

b/ Le lexique :

L'aménagement de la langue se situe aussi au niveau du lexique qui est considéré comme le centre d'attraction. Son développement s'effectue, entre autre, par l'emprunt et la création.

L'emprunt n'est souvent pas conçu comme un « moyen d'enrichissement mais comme *un signe de détérioration d'une langue* » (V. J. Maurais, 1987) et l'« *admettre sans dresser la moindre barrière revient à capituler devant l'invasion étrangère* » (V. Sauvageot, 1979, p 166, cité par J. Maurais, 1987.p35). C'est la raison pour laquelle certains insistent sur la nécessité de protéger et de purifier la langue des influences étrangères et de ce fait, certains calques et emprunts inutiles peuvent être remplacés par des mots et expressions propres à la langue en recourant à ses ressources.

D'autres seront adaptés au génie de la langue, comme il est recommandé, aussi, de créer des mots selon les règles de l'activité néologique pour enrichir ses capacités stylistiques, moderniser son vocabulaire, faire d'elle la langue de la communication et lui permettre de véhiculer des contenus jusque-là véhiculés par une autre langue. C'est dans ce contexte que D. Morsly a intervenu en précisant « *Si l'on veut que Tamazight serve, il faut penser à développer de nouvelles fonctions pour cette langue....., à en faire, non seulement une langue pour la conversation quotidienne, une langue pour la sauvegarde et le développement d'une culture plurielle en Algérie, mais aussi une langue nécessaire pour l'acquisition de certains savoirs, pour l'exercice de certaines professions,.....* » (2002, p 80).

A ce niveau, un travail considérable a pu être accompli en Kabylie, une initiative d'aménagement linguistique dont le résultat (Amawal) qui n'a pas échappé aux critiques, a tout de même eu une influence directe dans les autres groupes berbères (V. S. Chaker, 1985).

Donc, la standardisation est plus qu'indispensable, car pour l'enseignement de la langue, il faudrait avoir une grammaire standardisée, des outils didactiques pratiques et des terminologies pour combler les insuffisances. Ce qui sera pour nous une chance « *d'apprendre à parler science, linguistique, cinéma dans cette langue et pour quelle soit véhiculée dans nos conversations et dans nos entretiens et lui permettre d'être une langue- outil apte à véhiculer une culture scientifique* » (V. D. Morsly, p 7).

Le contraire, c'est-à-dire l'absence de norme, est perçue comme « *une véritable tare* » (V. J.M. Comité, 1992) que beaucoup utilisent comme un moyen de dévalorisation linguistique.

L'aménagement de tamazight est nécessaire, il aura pour but d'aider l'école à mieux remplir son mandat et faire de l'écrit une question consensuelle, car tamazight, langue nationale, ne peut survivre dans l'oralité surtout dans une situation linguistique complexe et conflictuelle. Il est vitale de procéder officiellement à son aménagement car cette langue qui a pu résister pendant des siècles à d'autres langues (le phénicien, le latin, l'arabe,..), a besoin d'une meilleure prise en charge, voire des perfectionnements afin de lui assurer une meilleure santé.

Donc élaborer une « théorie » générale de l'aménagement linguistique est plus qu'urgente et procéder à une telle politique quand il y a coexistence de plusieurs langues au sein du même pays est plus qu'indispensable surtout « *lorsque cette coexistence se transforme en concurrence, ou lorsque les diverses langues sont utilisées d'une manière symbolique pour faire émerger les tensions de toute autre nature : culturelles, politiques,... ou tout simplement, les locuteurs de chaque langue tiennent à conserver l'usage de leur propre langue et à l'affirmer comme langue fonctionnelle au sein de l'organisation sociale..* » (V. J.C. Corbeil, 1987).

Nous sommes, donc dans une situation où tamazight avec sa diversité cohabite avec d'autres langues : une diversité linguistique et culturelle que les aménageurs devraient prendre en considération pour une meilleure gestion d'un Etat plurilingue. Des aménageurs qui devraient avant d'entreprendre toute action de « *négoier avec eux- mêmes, entre leurs positions scientifiques et leurs positions idéologiques* » (V. J.L. Calvet, 1987) pour que la politique et la planification linguistiques soient « *à l'abri de contaminations idéologiques* » (V. J.L. Calvet, 1996).

Par Malika SABRI
Université De Tizi Ouzou

Références Bibliographiques :

- 1) BEDARD E. et MAURAS J., 1983 : « Réflexions sur la normalisation linguistique au Québec », *in la norme linguistique*, Le Robert, Paris.
- 2) BOUKOUS A., 1985 : « Bilinguisme, diglossie et domination symbolique » *in du bilinguisme*, Dénoél.
- 3) BOUKOUS A., 2005 : « l'amazighe dans l'éducation : enjeux d'une réforme » *in langues maternelles : contacts, variation et enseignement (le cas de la langue amazighe)*, Marielle Rispaïl en collaboration avec Nora Tiziri, l'Harmattan.
- 4) BOUMALK A., 2005 : « construction d'une norme en amazighe, passage obligée, risque d'impasse ? » *in langues maternelles contacts, variations et enseignement (le cas de la langue amazigh)*, l'Harmattan.
- 5) BOUNFOUR A., 1994 : *Le nœud de la langue, langue , littérature et société du Maghreb*, Institut national des langues et civilisation orientales, Paris.
- 6) BRAHIMI A., 2002 : « essai sur les implications juridiques et socio – institutionnelle de l'article 03 bis de la constitution » *in tamazight face aux défis de la modernité – 15-17, juillet Boumerdès*.
- 7) CALVET J.L., 1974 : *Linguistique et colonialisme ; petit traité de glottophagie*, éd Payot.
- 8) CALVET J.L., 1987 : *La guerre des langues et la politique linguistique*, éd Payot, Paris.
- 9) CALVET J.L., 1996 : *Les politiques linguistiques, Que sais –je ?* Puf.
- 10) CALVET J.L., 1999 : *Pour une écologie des langues du monde*, Paris.
- 11) CHAKER S., 1990 : « la normalisation linguistique dans le domaine berbère » *in problème de glotta politique : symposium international, 1984*, Ed, A, Winther, université de Rouen, 1985. Chaker Salem, Imazighen ass –a, éd Bouchène, Alger.
- 12) CHAKER S., 2005 : « le berbère de la linguistique descriptive à l'enseignement d'une langue maternelle » *in langues maternelles contacts, variations et enseignement le cas de la langue amazigh*, l'Harmattan.
- 13) COMITE J.M., 1992 : *Les Corses face à leur (s) langue (s)*, éd squadra di Finusellu, Ajacciu.
- 14) CORBEIL J.C., 1987 : « vers un aménagement linguistique comparée » *in politique et aménagement linguistiques*, ed les publications du Québec.
- 15) DE ROBILLARD D. 1997 : « Aménagement linguistique » *in Moreau ML . Sociolinguistique, concepts de base*, ed. Mardaga, liège.

- 16) DOURARI A., 1997 : « Malaises linguistiques et identitaires en Algérie » *in Anadi n°2*.
- 17) DOURARI A., 2002 : « du symbole graphique au symbole identitaire ; les enjeux socioculturels de la normalisation des variétés berbère en Algérie », *in tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès.
- 18) FISHMAN J., 1983 : « Aménagement et norme linguistique en milieux linguistiques récemment conscientisés », *in la norme linguistique*, ed. L.e Robert, Paris.
- 19) KADDOURI M., « les conditions sémiotiques de l'enseignement d'une langue ».
- 20) LACEB M., 2002 : « Évaluation de l'expérimentation de l'introduction de tamazight dans le système éducatif : Etat des lieux » *in tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès.
- 21) LOUNAOUCI, M., 1981 : *L'aménagement linguistique, expérience basque, catalane et berbère*, Inalco, Paris.
- 22) MAHMOUDIAN M., 2002 : « Aménagement linguistique, parcours et embûches », *in tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès.
- 23) MAURAI J., 1987 : *politique et aménagement linguistique*,_textes publiés S/D de Jacques Maurais, Ed les publications du Québec.
- 24) MILIANI, M., 2004 : « Les politiques linguistiques en Algérie entre convergence et diversité », *in langue et contacts de langue dans l'aire méditerranéenne – pratiques, représentations, gestion –* préface de Robert Lafont, ed Henri Boyer, l'Harmattan.
- 25) MOREAU M.L., 1998 : *De l'imaginaire linguistique à le politique linguistique, à la recherche d'un standard pour le diola*, Canut Ed l'Harmattan, Paris.
- 26) MORSLY D., 1980 « Bilinguisme et énonciation », *in sociolinguistique, approches théories, pratiques*, PUF, Paris.
- 27) MORSLY D., 1982 : « Expression identitaire du sujet face aux langues, le cas de l'Algérie », *in langue et comportement sociaux* », *in revue de l'université n° 16*.
- 28) MORSLY D., 2002 : « Les représentations de tamazight », *in tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès.
- 29) MORSLY D., *Aménagement et politique linguistique dans les pays arabophone, l'Algérie*. Laboratoire de planification linguistique.
- 30) MORSLY D., *Sociolinguistique de l'Algérie : du discours institutionnel à la réalité des pratiques linguistiques*, université d'Alger.
- 31) SINI C., 2002 : « une graphie pour écrire Tamazight : choix on instrumentalisation Politico- idéologique ? *In tamazight face aux défis de la modernité*, Boumerdès.
- 32) TALEB IBRAHIMI Kh., 1995 : *Les Algériens et leur (s) langue (s)*, El, hikma, Alger.

*L'enseignement du berbère en Algérie et au Maroc
Les défis d'un aménagement linguistique*

Par Michel QUITOUT/ Ancien professeur de berbère à Toulouse II
Directeur de *La revue des deux rives*

miquitout@yahoo.fr

Résumé :

La langue berbère vit, depuis les années 90, un moment décisif de son histoire. Des décisions historiques majeures sont prises dans les deux principaux pays concernés (Algérie, Maroc) par les plus hautes autorités de l'Etat. Elles concernent principalement la question de l'enseignement de cette langue. Celui-ci, vu l'importance des enjeux pédagogiques, culturels et politiques, doit obéir à des règles de scientificité et d'objectivité. Notre intervention alimentera le débat autour de cette question à partir de deux expériences : l'une personnelle, et concerne l'enseignement du berbère que nous avons nous-même pris en charge à l'université de Toulouse II, et l'autre internationale, et concerne l'expérience de l'intégration du berbère dans le système éducatif marocain. L'objectif étant d'apporter quelques éléments de réponse au débat sur l'aménagement linguistique en Algérie, un débat qui détermine l'avenir du berbère dans ce pays".

Repères historiques : l'enseignement du berbère en Algérie.

Rappelons d'abord, qu'en Algérie, le berbère a été institutionnalisé très tôt, c'est-à-dire dès 1880 à la Faculté des lettres d'Alger, initialement appelée l'Ecole supérieure des lettres, puis à l'Ecole Normale de Bouzaréah. Très vite après, respectivement en 1885 et en 1887, un brevet de langue kabyle et un diplôme de « dialectes berbères » sont créés. La Faculté des lettres d'Alger, mais également l'Institut d'Etudes Orientales formeront ainsi un nombre important de berbérissants qui ont beaucoup apporté à la langue et à la culture berbères.

La chaire de berbère à la Faculté des lettres d'Alger, fut successivement occupée par des noms prestigieux : René Basset, André Basset et André Picard. Elle sera supprimée à l'indépendance. De toute cette tradition d'enseignement du berbère et de formation berbérissante, ne subsistera plus que le cours, tout juste toléré, de Mouloud Mammeri à la Faculté des Lettres d'Alger (1965-1972). Il s'agit d'un cours complémentaire en option rentrant dans le cadre de diplômes délivrés par cette Faculté.

Depuis, pour disposer d'une formation en berbère souvent de 3^{ème} cycle, il fallait se tourner vers des pays occidentaux comme la France, l'Angleterre ou encore les Etats-Unis.

En effet, l'Algérie, pays désormais indépendant, entendant reconstruire l'unité nationale, jugeait impérieux, dans le cadre d'une vision arabo-musulmane très marquée, de nier toute forme de diversité linguistique susceptible de mettre en danger, à ses yeux, l'unité de la nation. (V. S. Chaker, 1989 ; V. A. Bounfour, 1994). A partir de là, tout enseignement du berbère, fût-il à une échelle strictement universitaire, était perçu comme potentiellement porteur de risques majeurs de conflit.

Il faut attendre plusieurs décennies pour renouer avec cette tradition et aboutir enfin, en 1995, à la création du HCA (Haut Commissariat à l'Amazighité) et à l'enseignement à nouveau de la langue berbère.

Dans l'article 4, le décret du 28 mai 1995, portant création de cet organisme directement rattaché à la Présidence de la République, il est précisé que le HCA a pour mission : « *La réhabilitation et la promotion de l'amazighité en tant que l'un des fondements de l'identité*

nationale ; l'introduction de la langue amazighe dans les systèmes de l'enseignement et de la communication ».

L'enseignement de la langue berbère était l'une des plus importantes revendications de toujours du Mouvement culturel berbère algérien. Cet enseignement qui a l'immense avantage d'exister, souffre tout de même d'un certain nombre de difficultés qui limitent son action : imprécision des objectifs pédagogiques, absence d'instruments didactiques, moyens financiers et humains limités, etc. L'heure est peut-être venue, comme le préconise à juste titre Le Centre

National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight (CNPLET), pour un aménagement linguistique doté d'outils didactiques adéquats et de moyens humains suffisants et formés pour cette tâche pédagogique qui ne peut être improvisée. L'Algérie dispose désormais d'une expérience appréciable d'enseignement/apprentissage qui autorise une évaluation objective dans le but d'asseoir cet enseignement sur des bases scientifiques solides. (V. N. Tiziri, **Laceb**, 2002). Il serait donc intéressant de faire appel aux expériences d'aménagement et d'enseignement des langues maternelles non officielles de par le monde, dans certains pays occidentaux, mais également au Maroc, comme on va évoquer ci-dessous, dont la situation sociolinguistique est comparable.

Diversité et unité de la langue berbère.

Avant d'aller plus loin dans notre propos, interrogeons-nous d'abord sur le contenu de l'appellation "langue berbère". Il est vrai que l'on assiste aujourd'hui à une extrême fragmentation de cette langue. Sa présence sur des territoires distants les uns des autres affaiblit considérablement les échanges linguistiques et favorise énormément le morcellement de la langue aussi bien sur le plan lexical que phonétique.

La facilité des moyens de communications au sens large, ces dernières décennies, a considérablement atténué¹ ce problème en favorisant le contact entre les groupes berbérophones, mais il n'en demeure pas moins vrai que cette langue a souffert jusqu'à une date récente de l'absence de ce qui pouvait être l'atout majeur de son uniformisation et sa promotion à savoir une instance de normalisation officielle.

Cet état de chose amène les linguistes à considérer la notion de langue berbère comme une abstraction linguistique et non une réalité sociolinguistique identifiable et localisable. La seule réalité observable, ce sont en effet les usages locaux effectifs. Cette diversité, inhérente à toute les communautés et à tous les systèmes linguistiques et non pas seulement au berbère, n'est pas incompatible avec l'unité fondamentale de cette langue. Même les grandes langues à vieille tradition scripturale ou normalisatrice connaissent ce phénomène universel. Il n'existe pas de langue homogène, identique à elle-même à tout point de vue. La sociolinguistique a depuis longtemps remis en cause cette illusion. La langue amazighe souffre justement de ces clichés largement répandus aussi bien dans la masse que chez certains intellectuels non spécialistes.

La tradition berbérissante française a toujours fait sienne cette thèse d'unité. Venture de Paradis, l'un des premiers explorateurs linguistiques qui a mené ses enquêtes vers 1787-88 (publiées en 1838), reconnaissait déjà que le kabyle et le chleuh comme étant deux dialectes d'une seule et même langue. R. et A. Basset, grandes figures de cette tradition, ont toujours confirmé que "*la langue berbère est une et chaque dialecte n'en est qu'une variante régionale*".

Cependant, depuis 1985, des linguistes comme L. Galand parlent de *langues berbères*. Cette approche pluralisante est en rupture totale avec la conception unitaire jusque là admise partout et par tout le monde y compris même la tradition arabe qui depuis toujours a considéré les Berbères comme un seul peuple, comme une seule nation et ce malgré l'extraordinaire fragmentation de ses tribus.

Si l'on peut effectivement relever dans certains parlers périphériques (Libye, Egypte, Mauritanie) ou dans le touareg des phénomènes linguistiques spécifiques rebelles aux données

de la langue berbère nord, il y a lieu de les considérer non comme des systèmes autonomes, mais bien plutôt comme des "modalités particulières de réalisation". Les différences sont à mettre sur le compte de ce qui est bien connu dans les études dialectologiques à savoir la variabilité et l'enchevêtrement trans-dialectal et intra-dialectal (V.S. Chaker, 1989).

La thèse de l'unité de la langue berbère confirmée par des travaux récents met en évidence une hiérarchie à trois niveaux bien distincts : d'abord, au sommet, il y a la langue berbère, ensuite les dialectes régionaux correspondant à des aires d'intercompréhension immédiate comme le rifain, le kabyle etc., et enfin, les parlers locaux correspondants, eux, à des usages intra-tribaux se caractérisant par des particularités phonétiques, lexicales rarement grammaticales et qui trahissent l'origine géo-linguistique des locuteurs.

Le berbère : de l'oralité à la scripturalité.

Le passage à l'écrit des langues orales pose bon nombre de difficultés aussi bien aux chercheurs qu'aux politiques. Mais il y a les langues qui, pour des raisons diverses, ne sentent pas le besoin de ce passage ; elles résistent tant bien que mal, mais elles sont à terme condamnées à l'extinction. Et il y a les langues qui voient s'accroître, sous la pression du sentiment identitaire ou nationaliste de ses locuteurs, le besoin d'accès au marché scriptural². Se pose alors le problème du choix d'une graphie et celui des moyens à mettre en œuvre pour uniformiser une réalité linguistique caractérisée forcément par la diversité.

Pour noter le berbère, nous avons trois systèmes d'écriture rivaux : la graphie latine, le tifinaghe et la graphie arabe.

Jusqu'à une date récente, c'est vers les pays d'immigration qu'il fallait se tourner pour trouver des expériences d'enseignement du berbère en graphie latine. En France, par exemple, où l'on dispose de plusieurs centres d'enseignement et de recherche universitaire s'intéressant au berbère, la graphie latine semble prédominante eu égard à l'importance de la production scientifique à laquelle elle a donné lieu ces dernières décennies³. Le tifinaghe est marginalement utilisé par les Touaregs et une partie des Kabyles. Quant à la graphie arabe, elle a toujours été, depuis le Haut Moyen Age, la tradition chez les Ibadites et au sud du Maroc.

Avant de voir quels sont les arguments des uns et des autres en faveur de l'un ou de l'autre des systèmes en question, il convient de rappeler que la langue berbère est en effet une langue orale partout où elle est parlée, mais elle est, curieusement de ce point de vue, non pas en passe de découvrir pour la première fois une graphie, mais elle tente de récupérer une graphie qui est la sienne et qu'elle a perdue il y a près de deux millénaires.

Ce système graphique, appelé libyco-berbère, est l'ancêtre de l'écriture touarègue encore en vigueur, de façon marginale certes, chez la population de ce nom au Sahara et au Sahel.

Cet alphabet libyco-berbère n'a pas fait l'objet d'une vaste utilisation pouvant lui donner un caractère tant soit peu officiel à l'échelle de l'amazighie (aire de l'amazighophonie). Par conséquent, la langue amazighe, n'a jamais joui au cours de toute son histoire du statut de langue écrite connue et reconnue à large échelle. C'est ainsi que les chercheurs ne peuvent que rester sur leur faim quand il s'agit de vouloir consulter, dans cette langue, une quelconque production littéraire malheureusement inexistante. Les études linguistiques portant sur la diachronie de la langue s'en trouvent particulièrement affectées. En matière d'évolution de la langue, les linguistes berbérissants s'en remettent à des formulations hypothétiques étant donné la profondeur historique qui sépare le berbère moderne du proto-berbère ou du berbère ancien.

L'autre aspect du débat à propos de l'amazighe concerne l'alphabet pouvant prendre en charge son passage à l'écrit. Ce passage étant la condition impérative pouvant permettre à cette langue de se maintenir dans un monde où l'écrit règne en maître et où l'école représente le lieu incontesté de la transmission du savoir. C'est ainsi que le débat va s'imposer et mettre en

confrontation trois options différentes pour tenter de réussir au mieux ce passage : celle de l'alphabet tifinaghe, celle de l'alphabet arabe et celle de l'alphabet latin.

L'alphabet tifinaghe. Les tenants de cette option mettent en avant la dimension psychologique et symbolique dont est investi cet alphabet. Ce choix permettrait de renouer avec l'histoire, de se la réapproprier et de consolider une identité linguistique et culturelle partie en miettes depuis longtemps sous l'effet des invasions successives. Selon ses tenants, cette option serait l'option de l'unification par la graphie, une graphie promue en symbole idéologique.

Le tifinaghe est issu du libyco-berbère. Celui-ci, d'origine probablement phénicienne, daterait au moins du VI^e siècle av. J. -C. Mais la plus ancienne inscription libyque dont on soit sûr date de -138. C'est une dédicace de la dixième année du règne du roi numide Micipsa.

La parenté fondamentale entre le libyque et le berbère actuel est définitivement établie tant sur le plan phonologique (en dehors de quelques articulations nouvelles dues plus à l'évolution de la langue et à l'emprunt qu'à la structure fondamentale de la langue, on note la présence quasi-totale des phonèmes), morphologique (le « t » initial des noms féminins et le « n » final du pluriel, par exemple) que syntaxique (l'ordre canonique VSO, la préposition « n » du complément déterminatif, etc.)

A l'époque punique, le libyque semble avoir atteint un niveau non négligeable de vogue notamment avec le règne des rois numides comme Massinissa et Micipsa. L'époque romaine, en revanche, semble, elle, réserver à cet alphabet un destin plutôt moribond et ce malgré les traces qu'on en trouve chez certains auteurs latins tardifs comme Coripus et autres. Chez les Arabes, arrivés après, on n'en trouve aucune mention, ce qui laisse supposer que son extinction était établie bien avant eux.

L'alphabet libyque pose un certain nombre de difficultés relatives à son déchiffrement (V. A. Basset, 1959 ; J-G. Février, 1956 ; L. Galand, 1966 ; S. Chaker, 1984). Malgré les nombreuses inscriptions, qu'on a découvertes (plus de mille dont un certain nombre de bilingues : punique/libyque, latin/libyque) notamment dans les régions fortement puniciées au nord du Maghreb, cet alphabet n'a pas encore livré tous ses secrets. Il y a beaucoup de raisons à cela : d'abord, comme ses congénères sémitiques, l'alphabet libyque ne note que les consonnes, ensuite les groupes consonantiques ne sont généralement pas séparés ce qui pose le problème de l'interprétation. Ajoutons à cela l'énorme distance historique (environ 2000 ans) qui sépare le berbère moderne de son ancêtre le libyque, sachant que des changements notables ont dû affecter la langue depuis.

L'autre difficulté qui surgit encore à cet égard est celle de la diversité de cet alphabet même. Il y aurait à distinguer entre pas moins de quatre alphabets :

1- le libyque oriental qui est le mieux connu et le plus attesté. Il concerne le nord de la Tunisie et le Constantinois, autrement dit la Numidie.

2- le libyque occidental, il couvre l'aire des deux Mauritanies tangitane et césarienne, autrement dit l'Algérie occidentale et le Maroc. Les inscriptions de ce libyque sont moins nombreuses et plus courtes.

3- les inscriptions touarègues ancêtres des tifinaghes actuels. Elles sont répandues sur la zone saharienne.

4- les inscriptions des Iles Canaries apparentées évidemment aux écritures berbères.

C'est ainsi que d'aucuns en arrivent à se demander si l'alphabet tifinaghe est vraiment en mesure de prendre en charge la graphie berbère et d'en assurer la viabilité surtout quand on sait par ailleurs que si les tifinaghes sont familiers aux Touaregs, ils restent dans une large mesure assez étrangers à beaucoup de Berbères dont les Algériens et les Marocains, les plus nombreux par ailleurs.

L'alphabet arabe. Cette option qui a elle aussi ses défenseurs met en avant des arguments relatifs notamment à la parenté généalogique entre l'arabe et l'amazighe, la familiarité qu'a l'alphabet arabe auprès des masses amazighophones ainsi que l'affinité religieuse qu'ont ceux-ci avec les caractères arabes investis de sacralité.

Ces arguments étant certes, tous vrais, mais force est de constater, rétorque-t-on, que la parenté est tout simplement méconnue du grand public, la familiarité, elle, ne concerne que les berbérophones lettrés (la majorité étant analphabète) et enfin la sacralité ne fera qu'approfondir l'inséparable « couple » arabité/islamité.

Signalons enfin que la graphie arabe n'a jamais fait l'objet d'une quelconque uniformisation dans ce sens et que toute la production berbère en caractères arabes était et est toujours livrée, jusqu'à présent, aux appréciations et aux ajustements intuitifs de son auteur⁴.

L'alphabet latin. Parmi tous les systèmes d'écriture proposés, la graphie latine diacritée semble être prédominante à en juger par l'énorme production scientifique et aussi littéraire de ces dernières décennies. Cette option constitue un prolongement à la science coloniale de près d'un siècle et qui avait pour pôles principaux : Paris, Alger et Rabat. Depuis les indépendances, elle est enrichie par les études des berbérophones eux-mêmes et consolidée par des pôles scientifiques non français : européens et anglo-saxons. Mais, c'est par le fait même de ce rapport avec le passé colonial que cette graphie rencontre des résistances voire des rejets. La graphie latine n'est-elle pas, disent certains, une survivance déguisée de ce dont voudraient s'éloigner justement les États concernés et ce, par une politique linguistique axée sur l'arabisation à outrance.

Pourtant l'alphabet latin est doté d'une grande adaptabilité. Il est emprunté par plusieurs langues et plusieurs familles de langues, chacune d'elles, l'adapte fort bien à ses besoins phonologiques. Il a par ailleurs l'énorme avantage de fournir au berbère une entrée immédiate dans la modernité et l'universalité eu égard à la familiarité dont il jouit de par le monde. Ce qui n'est évidemment le cas ni de l'alphabet arabe, ni, encore moins, de l'alphabet tifinaghe. N'oublions pas non plus qu'un long processus d'aménagement linguistique s'est opéré au fil des décennies et des recherches depuis plus d'un quart de siècle.

Standardisation & enseignement de l'amazighe

Entre autres questions posées par l'enseignement du berbère quel que soit le pays, il y a celle de la notation de la graphie et de sa codification, celle de la standardisation, celle de l'objet de l'enseignement (le parler local, le géolecte ou le pan-berbère), celle de sa généralisation à l'ensemble des cycles, à l'ensemble des apprenants, de son option ou de son obligation pour tous, etc., etc.

Pour ce qui est de la codification de la graphie qui représente une tâche préalable à toute opération de standardisation de la langue, il y a lieu de distinguer deux niveaux différents : d'un côté le choix d'une graphie et de l'autre, le mode de transcription de cette graphie.

Pour cela, il existe deux types de transcriptions tout à fait distincts, la transcription phonétique et la transcription phonologique : la première s'attache à transposer le plus fidèlement possible toutes les particularités phonétiques des dialectes ou des parlers que l'on étudie. Le transcripteur note toutes les variantes individuelles, dialectales ou contextuelles observées, la seconde, celle qui est préconisée par la plupart des berbérissants dans une perspective pan-berbère, permet entre autres d'éliminer les variantes dialectales, les variantes contextuelles, notamment l'emphatisation et la sonorisation, les variantes vocaliques en s'en tenant uniquement au triangle vocalique fondamental et de rétablir les assimilations dans leur forme initiale. (cf. Taïfi, 1992)

C'est ainsi qu'au Maroc, pour le choix d'une graphie, l'IRCAM a opté pour le tfinaghe⁵. Ce choix est fondé sur une approche à tendance phonologique. Ce système graphique supradialectal présenterait l'avantage d'unifier l'amazighe au niveau de l'écrit tout en permettant des réalisations phonétiques particulières au niveau de la prononciation des unités phoniques, de l'accent, de l'intonation, du rythme, etc. (cf. Ameur & Bouhjar, 2003). L'objectif visé étant que le même texte écrit en amazighe soit lu par les locuteurs, éventuellement selon leurs données phoniques et prosodiques natives, exactement comme un texte écrit en alphabet arabe et lu différemment dans d'autres pays arabes, en Egypte, dans le Golfe ou ailleurs.

L'autre question à laquelle est confronté l'enseignement du berbère est celle de la standardisation. Mais face à la réalité sociolinguistique du berbère, celle-ci requiert d'abord que l'on réponde à une question centrale qui déterminera les actions futures de normalisation. En effet, quel est l'objet à normaliser⁶ ? Est-ce le parler local, le géolecte ou le pan-amazighe pour en faire l'amazighe commun ?

Même si la troisième option semble se fonder sur certains arguments solides comme l'unité de la langue au niveau de toute la Berbérie, le symbole idéologique fort, etc., elle a été à juste titre vite écartée parce que trop coûteuse, et de surcroît très risquée. Les linguistes berbérissants comme S. Chaker, mettent en garde contre l'élaboration d'un « monstre normatif » sans ancrage dans la réalité sociolinguistique et culturelle, à supposer que l'on puisse aplanir les difficultés inhérentes à la construction de son identité linguistique au niveau phonologique, morphologique, lexical et syntaxique (V. A. Boukous, 2003).

Sur le plan pédagogique, cette option aurait l'immense inconvénient de détourner les apprenants d'une langue non familière assimilable aux langues non maternelles enseignées

jusqu'ici à l'école avec les conséquences désastreuses que l'on connaît désormais en termes d'échec scolaire, d'insécurité linguistique, de haine de soi, d'aliénation, etc. (cf. Saib, 1995)

Enfin, avec cette option, le risque est grand d'aboutir, comme l'a perçu S. Chaker, à une situation diglossique dans le domaine amazighe à l'instar de celle que connaît l'arabe. C'est ainsi qu'un consensus s'est formé entre les spécialistes autour de l'option de la standardisation de l'amazighe en deux étapes :

« La première correspond à la normalisation de la situation linguistique intragéolectale, au niveau des grandes aires dialectales. Cela permet d'une part, de rester « collé » à la réalité sociolinguistique géolectale pour assurer les conditions de la sécurité linguistique et culturelle des communautés régionales, et d'autre part, d'obtenir un consensus nécessaire au succès de l'entreprise au niveau des différentes sensibilités régionales.

La seconde étape correspond à la mise en place de l'opération de standardisation intergéolectale. Ce travail qui doit servir de base à la standardisation pan-amazighe⁷, permet d'évaluer la nature et le volume des différences phoniques, morphologiques et lexicales entre les parlers dans le but d'apprécier à leur juste valeur les divergences significatives entre les dialectes » (V. A. Boukous, 2004)

Cette stratégie a un double avantage. D'abord, elle garantit la proximité sociolinguistique du géolecte aux locuteurs des parlers d'une même aire dialectale et culturelle, ensuite, elle transcende les différences dialectales superficielles pour établir un pont d'intercompréhension à l'échelle nationale au service non seulement des berbérophones, mais également des arabophones soucieux d'accéder à cette langue ainsi normalisée.

L'unification de la langue est très attendue de la part des amazighophones et la pression militante se fait sentir chaque jour davantage. Mais le berbère connaît une situation inédite de son histoire, et les défis sont donc importants. Son aménagement s'inscrit dans cette conjoncture urgente certes, mais l'urgence, ne devrait pas conduire à l'improvisation et à la précipitation. La réalisation de cette tâche devrait adopter une approche méthodique, rationnelle, progressive et

flexible intégrant une démarche alliant la recherche, l'implémentation, l'expérimentation et la régulation. (V. A. Boukous, 2003).

Enfin, et pour rester fidèle à l'esprit de la Charte universelle des droits de l'homme et aux principes de l'éducation universelle préconisés par l'UNESCO, lesquels sont basés sur une approche rationnelle et équitable de l'insertion de la langue maternelle dans l'éducation, l'enseignement du berbère devrait être généralisé à l'ensemble de la population scolaire, en appliquant bien évidemment les principes didactiques qui s'imposent (ceux de L1 pour les amazighophones et L2 pour les arabophones), devrait être obligatoire au même titre que les autres enseignements fondamentaux afin d'éviter la baisse bien connue de l'investissement psychologique des élèves pour les enseignements optionnels non sanctionnés par une évaluation formelle, et intégré pleinement et entièrement dans les différents cycles du système éducatif, du préscolaire au supérieur. L'objectif est de former une génération de citoyens épanouis dans leur être, dans leur société ; ouvert sur le monde et sur les valeurs universelles qui fondent l'humanité.

Michel QUITOUT
Ancien professeur de berbère à Toulouse II
Directeur de *La revue des deux rives*

1. Cette situation est à double tranchant : d'un côté, elle a permis certes une meilleure communication entre les locuteurs berbères et de l'autre, c'était et c'est encore l'un des facteurs déterminants de l'arabisation en profondeur des régions restées jusque là à l'abri des influences linguistiques extérieures.

2. Parler du passage de l'oralité à la scripturalité pour la langue berbère, c'est envisager un processus continu qui affectera l'ensemble de l'activité des hommes dans l'espace où elle est parlée. D'après J. Goody (1979, 115), ce passage engendre « *des changements dans le mode de pensée, dans les aptitudes à la réflexion et même dans l'activité cognitive* ». Il n'est d'ailleurs qu'à consulter l'histoire pour s'apercevoir que les événements qui ont induit de grands progrès humains ont été suite à un bouleversement dans la technique de communication : l'écriture en Babylonie, l'alphabet en Grèce ancienne, l'imprimerie en Europe et tout récemment les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) aux Etats-Unis.

3. Nous avons nous-même assuré pendant cinq ans un enseignement de langue et de civilisation berbères à l'Université de Toulouse II le-Mirail (1993-1998). Dans toute notre production scientifique concernant cette langue, nous avons retenu la graphie latine pour noter cette langue, séduit en cela par son adaptabilité phonologique, sa modernité, sa familiarité au plus grand nombre, son degré d'aménagement et son universalité.

4. Signalons, en plus des textes chleuh en caractères arabes du 16^e et du 18^e siècle, que l'on a déjà évoqué, l'important travail lexicographique qu'a réalisé l'académicien marocain M. Chafiq : son *Dictionnaire tamazighte-arabe*, constitué de plusieurs tomes est entièrement en arabe. Il y a eu aussi dans l'histoire la traduction en berbère du Coran ainsi que d'autres ouvrages religieux, juridiques ou historiques. (cf. R. Bourouiba, *la vie intellectuelle à Tahart, Panorama*, 2, Alger, 1980).

5. L'alphabet tifinaghe choisi par l'IRCAM comportera 33 lettres (4 voyelles, 2 semi-consonnes et 27 consonnes) et s'orientera de gauche vers la droite. Il a été intégré depuis peu dans le standard Unicode qui sert de base universelle aux industriels de l'électronique et du logiciel. Unicode est

une organisation à but non lucratif regroupant des sociétés et des universités dont l'objet est de développer et promouvoir le standard Unicode, le système de codage informatique des caractères. Il est compatible avec toutes les plates-formes (Windows, Apple, Linux,...), fonctionnant avec n'importe quel logiciel et utilisable avec/dans n'importe quelle langue.

L'intégration du Tifinaghe dans ce standard est susceptible de l'imposer comme graphie de référence pour le berbère à l'échelle maghrébine et même au-delà. Le tifinaghe qui était en perte de vitesse ces dernières années pourrait revenir sur le devant de la scène et voir ainsi sa cote de popularité augmenter au détriment de l'alphabet latin qui était jusque là largement diffusé. La situation de la graphie latine serait à terme menacée à moins que l'Algérie n'opterait pour elle.

⁶. La question s'est souvent (im)posée de par le monde. Les Arabes et les Français se sont vus ainsi imposer respectivement le dialecte qoraïchite et le dialecte francien qui deviennent respectivement la langue arabe classique et la langue française. L'une et l'autre ne sont à l'origine qu'un dialecte parmi tant d'autres parlers à l'époque. Pour le premier, dans la Péninsule arabique ; pour le second, en Gaule, l'ancienne France (et plus précisément la région parisienne). Ils furent l'un et l'autre soutenus par le pouvoir, religieux pour l'un (Coran), temporel pour l'autre.

⁷. Cette perspective pan-amazighe doit être maniée donc avec une extrême prudence. La "langue berbère est une, mais sa diversité linguistique et sociolinguistique impose que l'on intègre la variation dans la définition d'une norme [...] Ni "norme pan-berbère, artificielle et mythique, ni multiplication des normes dialectales accusant et figeant la diversité. La voie est étroite certes, mais c'est à cette seule condition que l'unité -dans la diversité- du berbère pourra être consolidée". (Chaker, 1989)

Références bibliographiques :

- 1) AMEUR M. & BOUHJAR A. 2003 : « Norme graphique et prononciation de l'amazighe », in *Prologue*, Revue Maghrébine du Livre, n° 27/28, pp. 21-28.
- 2) AMEUR M. & BOUMALEK A., (Dir.) 2004 : « Standardisation de l'amazighe », *Actes du séminaire organisé par le Centre de l'aménagement linguistique à Rabat du 8 au 9 décembre 2003*, IRCAM, Rabat, p 278.
- 3) AOURID, H. 1999 : « Les identités enrichissantes », *Le Journal*, du 3 au 9 avril, Rabat. in *Cahier du Centre Tarik Ibn Ziyad*, Casablanca.
- 4) BASSET, A. 1959 : « Écriture libyque et touarègue », *Articles de dialectologie berbère*, Paris, pp. 167-175.
- 5) BOUKHRIS F. 2003 : « Tradition berbérissante et prémices de la standardisation de l'amazighe », in *Prologue*, Revue Maghrébine du Livre, n° 27/28, pp. 35-42.
- 6) BOUKOUS, A. (Coord.) 2003 : « L'amazighe : les défis d'une renaissance », *Prologue*, Revue Maghrébine du Livre, n° 27/28.
- 7) BOUNFOUR A. 1994 : *Le Noeud de la langue. Langue, littérature et société au Maghreb*, Aix-en-Provence, Edisud, 135 p. (Institut National des langues et Civilisations Orientales - Centre de Recherche Berbère, 3).
- 8) CHAFIQ, M. 1989/93 : *Dictionnaire arabe-amazighe*, (en arabe), Académie du Maroc

- 9) CHAFIQ, M. 2000 : *Pour un Maghreb d'abord maghrébin*, Publication du centre Tarik ibn Ziyad pour les études et la recherche, Rabat.
- 10) CHAKER, S. 1984 : *Textes en linguistique berbère*, Paris, Éditions du CNRS.
- 11) CHAKER, S. 1989 : *Berbères aujourd'hui*, Paris, l'Harmattan.
- 12) FEVRIER, J.G. 1956 : « Que savons-nous du libyque? » *Revue africaine*, 100, pp. 263-273.
- 13) GALAND, L. 1966 : « Inscriptions libyques », *Inscriptions antiques du Maroc*, Paris, pp. 1-79.
- 14) GALAND, L. 1986 : « La langue berbère existe-t-elle? », *Mélanges linguistiques offerts à Maxime Rodinson*, Paris, Geuthner.
- 15) LEWICKI T., « Quelques textes inédits en vieux berbères provenant d'une chronique ibadhite anonyme », *Revue d'études islamiques*, 1934, Cahier III, pp. 275-296.
- 16) QUITOUT, M. 1997 : *Grammaire berbère (rifain, tamazight, chleuh, kabyle)*, l'Harmattan, Paris.
- 17) QUITOUT, M. 1999 : « L'enseignement des langues orales : le cas du berbère au Maghreb », *La Revue des Deux Rives*, n°1, Toulouse, pp.155-161.
- 18) QUITOUT, M. 2001 : « Le Maghreb, une diversité linguistique en quête de reconnaissance », in *pluralité des langues, pluralisme linguistique, quels enjeux pour les systèmes d'éducation et de formation*, Paris, l'Harmattan. Ouvrage collectif sous la direction de E. Régnauld & T. Longo, pp. 110-115.
- 19) QUITOUT, M. 2006 : « L'enseignement du berbère en France et en Europe », *Le Monde amazighe*, décembre n°79, Rabat. <http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=auteurs&obj=artiste&no=868>.
- 20) SAIB, J. 1995 : « Apprentissage dans une langue non maternelle et réussite scolaire : le cas des élèves berbères en milieu rural », *Awal*, 12, pp. 67-88.
- 21) SAIB, J. 2003 : « Des méthodes de l'enseignement de l'amazighe : examen rétrospectif et prospectif », in *Prologue*, Revue Maghrébine du Livre, n° 27/28, pp. 53-60.
- 22) TAÏFI, M. 1992 : « L'écriture de la langue berbère : problèmes de notation », *Revue de la faculté des lettres de Fès*, pp. 139-157.
- 23) TIGZIRI, N. 2002 : « Enseignement de la langue amazighe : état des lieux », *Passerelles*, n° 24, Thionville, [www.passerelles.org].

*La normalisation / standardisation de tamazight : Le passage à l'écrit d'une langue.
Quelle langue rédiger en tamazight ?*

Par Guaouaou MANAA
Département de français Université El-Hadj Lakhdar de Batna
mana5_m@yahoo.fr

Résumé:

Jusqu'à nos jours, la langue Tamazight dans ses différentes variétés dialectales est fondamentalement transmise dans sa forme orale.

Face au défi de la modernité mais surtout de l'oubli, les conditions imposent que la sauvegarde, l'enracinement et la diffusion d'une langue doivent être véhiculés par l'écrit.

L'élaboration d'une grammaire générale et l'accumulation des connaissances à partir des nombreuses recherches faites dans le domaine berbère, devraient permettre d'entamer un travail sur la langue.

C'est l'objet de cette communication

Mots clés : langue – dialecte – tamazight – normalisation - standardisation - transcription

Introduction.

La vitalité d'une langue est le reflet fidèle de la vitalité des individus qui en font usage. Son évolution et son développement dépendent de la volonté de ses utilisateurs, et non à de prétendues qualités qui lui seraient propres ».

La vraie décadence, c'est quand cette langue reste enfermée sur elle-même, parce qu'une langue a besoin de servir et d'évoluer pour s'adapter.

Possède-t-elle des capacités à se répandre, à reconquérir les domaines perdus depuis des générations ?

Sa transcription sera l'un des jalons pour sa promotion et surtout de sa propagation à travers le territoire national.

Aux origines.

Jusqu'au l'avènement de l'Islam, l'usage de tamazight était sans partage en Algérie. Les différents colonisateurs ont tour à tour imposé leur langue au dépend de la langue locale. Le reste de la population allait rarement au delà d'une capacité approximative dans l'emploi de la langue officielle. Il s'agissait d'une situation traditionnelle de division sociale entre la langue dominante et une langue subordonnée parlée par la grande majorité de la population.

A l'indépendance, en juillet 1962, les premières mesures de protection de la langue arabe furent décidées et eurent comme conséquences immédiates la persécution systématique de l'usage public de tamazight, qui n'a repris d'une façon significative qu'avec de nombreux soulèvements, entre autres, celui du Printemps berbère, et le rétablissement récent du système démocratique très relatif.

Le caractère dynamique de la communauté berbérophone et la conscience de ce caractère face à la société algérienne plus tolérante, explique l'usage public croissant de tamazight depuis la fin des années 1980, après que le processus de revendication de son usage quotidien, puis dans une seconde phase de son usage littéraire en eût assuré une présence de plus en plus significative dans l'écrit.

C'est surtout sur les efforts pour l'implanter dans l'usage de la langue de l'école et les médias qui aboutiront à la déclaration de 2002 de la constitutionnalisation de tamazight comme seconde langue nationale avant de reconnaître sa coofficialité à côté de la langue arabe.

Il faut cependant se rendre à l'évidence. Il n'y a jamais eu depuis l'indépendance du pays, un pouvoir politique qui soutienne la promotion de tamazight, malgré les déclarations officielles, assez longtemps et avec assez d'efficacité pour la rendre langue hégémonique dans les régions à forte concentration de locuteurs berbérophones.

I. Tamazight – langue nationale.

Le mardi 12 mars 2002, le Président de la République Algérienne Démocratique et populaire, Abdelaziz Bouteflika, a dans le discours prononcé à la nation, consacré constitutionnellement Tamazight comme langue nationale. On retiendra de son discours le passage suivant : « ***La langue amazighe est reconnue constitutionnellement comme langue nationale sans qu'un référendum soit nécessaire.*** »

L'amendement constitutionnel survenu le 8 avril 2002 consacre définitivement cette reconnaissance de Tamazight. C'est la consécration d'un long combat des berbérophones et c'est aussi le début d'un long travail sur la langue amazigh, promue au statut de ***langue nationale***, cette expression doit être rapportée aux revendications politiques, dont faisait partie la revendication linguistique et auxquelles les élites berbérophones adhéraient pleinement.

Mais il est important d'insister sur le fait que cette formule correspond à la constatation pratique et programmatique des liens qu'il y a entre la diffusion sociale de la langue orientée vers son établissement et son aptitude structurale à être utilisée généralement dans tous les domaines et dans toute son étendue géographique.

Processus de normalisation et standardisation linguistiques.

Aracil (1965, p.31 et 33), dans sa caractérisation de la notion de normalisation linguistique, insiste quant à lui sur le caractère nécessaire des imbrications entre les deux aspects, social et structural, du fonctionnement des langues : « *La normalisation linguistique consiste à réorganiser les fonctions linguistiques de la société de façon à réadapter les fonctions sociales de la langue à des*

conditions 'externes' changeantes. (...) L'action est vouée à l'échec si elle ne progresse simultanément sur un double front : linguistico-culturel (développement des fonctions socio-culturelles de la langue) et socio-politique (réorganisation des fonctions linguistiques de la société) »

Le tamazight considéré comme langue subordonnée présente les caractéristiques suivantes :

- a) l'excessive variabilité non fonctionnelle et la fragmentation dans des dialectes plus ou moins étrangers les uns par rapport aux autres. C'est ainsi que la concurrence des formes linguistiques empêche la communication efficace, qui est fondée sur la disponibilité maximale des formes à employer et sur la prévisibilité des formes avec lesquelles on pourra être mis en contact. Par exemple, la variabilité dialectale peut bloquer la communication lorsque les différences sont très marquées ou lorsqu'il manque l'habitude des contacts entre locuteurs des variétés différentes.
- b) Le manque de moyens d'expressions appropriées dans certains domaines techniques ou scientifiques.
- c) Une organisation des styles fonctionnels réduite et fragmentée géographiquement. L'usage restreint accentue le caractère fragmentaire.
- d) La soumission à l'interférence massive et à l'orientation évolutive des langues dominantes : arabe et français. Les formes des deux langues dominantes se diffusent dans la langue dominée en se substituant aux formes propres, qui disparaissent de manière graduelle, alors que les formes de la langue dominée, lorsqu'elles s'introduisent dans les dominantes sont refusées par une norme interne soutenue par les positions de dominance.

II. Tamazight langue officielle.

Si tamazight accédait au statut de **langue officielle**, c'est-à-dire de langue établie cela peut :

- a) permettre des usages unitaires,
- b) produire une conception complète de la réalité et est utilisée dans tous les domaines,
- c) prétendre à une norme stylistique complète et stable,
- d) devenir totalement autonome.

Dans cette perspective, nous pouvons comprendre les différents aspects qui sont attribués aux processus de standardisation :

1. La stabilité de la norme interne et la réduction de la variation non fonctionnelle requièrent l'établissement d'une norme linguistique explicite nécessitant un travail de « *codification* ».
2. La disponibilité de toutes les ressources linguistiques qui permettront de décrire la réalité connue et d'y intervenir. Il s'agit de sélectionner et de produire des formules linguistiques et des termes appropriés, ce qui rendra la langue complète par rapport aux besoins d'expression de la communauté où elle est employée.

3. Une adéquation stylistique complète ne sera atteinte que lorsque les produits de la codification et de la complémentation seront suffisamment diffusés pour que la langue soit assez riche pour devenir une langue de culture.
4. Le processus de standardisation totalement achevé aura comme résultats l'obtention d'un certain degré d'autonomie linguistique habituel pour les langues établies.

Dans cette conception de standardisation linguistique, il est important de noter la spécialisation des signifiés des termes de codification et de standardisation.

En fait, la codification n'est qu'un simple établissement d'une orthographe et d'une grammaire normative. Cela n'est qu'un aspect du processus global des nouvelles fonctions. Seules les langues établies des sociétés modernes peuvent être considérées comme des langues standardisées.

Le processus de standardisation étant corrélatif du processus d'établissement d'une langue comme base du fonctionnement de la société où elle est parlée. Lamuëla – 1994 a, emploie cette triple terminologie qui distingue :

- les formes référentielles d'une langue qui servent à identifier l'ensemble des locuteurs et qui sont considérées propres aux rapports secondaires et interdialectaux ;
- les formes codifiées, proposées comme formes référentielles mais qui n'ont pas nécessairement été diffusées et intériorisées par la communauté linguistique ;
- les formes standards , qui fonctionnent implicitement et automatiquement comme formes référentielles grâce à un processus d'intériorisation accompli par la communauté linguistique.

III. Le travail sur la langue.

Les berbérissants, les chercheurs intéressés par ce domaine, les spécialistes en linguistique berbère auront à réfléchir sur les problèmes de la standardisation de la langue et à proposer des solutions que les politiciens ne possèdent pas :

- le passage d'une langue orale à une langue écrite,
- le choix définitif d'un alphabet,
- des moyens matériels et humains à mobiliser,
- un travail de traduction,
- une recherche sur la néologie etc...

L'officialisation de tamazight autorise le passage par l'écrit après sa standardisation. En effet, la maîtrise de l'écrit est une condition nécessaire voire absolue non seulement du développement de la langue et de la culture berbères, mais aussi de leur survie.

La société algérienne n'est plus la même. Celle qui supportait l'oralité traditionnelle s'effondre sous nos yeux. Les communautés qui la portaient implorent parce que les lois les régissant depuis toujours sont dépassées et les chaînes de transmission se rompent. Les jeunes d'aujourd'hui se désintéressent de leur langue maternelle et de leur culture qui disparaîtront inexorablement.

L'école algérienne enseigne et valorise d'autres langues, donc d'autres références et valeurs. Par ce travail, elle accentue le processus de marginalisation, de régression, et surtout de folklorisation.

L'occasion est offerte aux populations berbérophones de relancer la scolarisation en tamazight de leurs enfants pour la maintenir et la développer grâce à la diffusion. Sans plus tarder, les nombreuses questions relevant de la linguistique appliquée, de la planification, de la normalisation devront être prise en charge par les chercheurs berbérissants car il faut s'occuper d'un outil trop longtemps disqualifié, à savoir une langue non normalisée (non écrite, non scientifique).

Tamazight été depuis toujours fragmentée en une multitude de dialectes mais cela ne fait que nous rappeler que la diversité et la variation sont une donnée inhérente à toute communauté linguistique et même à tout système linguistique.

De nos jours, la sociolinguistique a complètement remis en cause la vision structuraliste classique du système linguistique homogène et cohérent en toutes ses parties.

L'idée d'une langue identique à elle-même sur tout le territoire et chez tous ses locuteurs est une illusion, le produit d'une histoire socioculturelle précise : elle ne correspond jamais à la réalité objective des pratiques linguistiques observées.

A travers le monde, on observe que les langues fonctionnent, très bien et partout, avec de grandes latitudes de variation.

En Algérie, il s'agit de « normaliser », « sélectionner », « privilégier » telle forme ou telle autre, d'ailleurs on ne peut y échapper dès que l'on s'engage dans le processus de passage à l'écrit. Il ne faut pas songer à produire autant d'instruments pédagogiques qu'il y a de parlers locaux.

A partir de cette première étude, il faut enclencher un processus de normalisation convergente. Les spécialistes des différents dialectes auront à les rapprocher, à les comparer et cela est relativement aisé dans certains secteurs :

- Même système grammatical.
- Une graphie usuelle qui peut être commune à tous les dialectes.
- Les usages dominants actuels, à base latine sont l'exemple d'une notation de tendance « pan-berbère », acceptable pour la quasi-totalité du domaine berbère et sans distorsion par rapport aux données d'aucun dialecte.

- Au niveau lexical, il est possible que les néologismes (terminologies modernes, scientifiques et techniques) soient communs à l'ensemble du domaine.

- Toujours dans le domaine lexical, il est judicieux de revenir à chaque fois à l'unité la plus usitée et la généraliser. On se gardera de ne privilégier ni le code « A » ni le code « B », mais le plus fort. On ira vers la convergence.

Il ne s'agit pas de retrouver le berbère fondamental, ni d'imposer une norme coercitive fermée mais plutôt s'inscrire dans un cadre plus vaste où une certaine marge sera laissée aux innovations et au choix sur le plan de la morpho-syntaxe et du lexique.

S'il y a des variations et il y en aura toujours, elles seront intégrées dans la norme obtenue par consensus et offertes à l'enseignant et aux élèves. En effet, les variations ne seront jamais un obstacle parce que les locuteurs auront à leur disposition différents registres d'où ils puiseront à volonté pour parler ou écrire.

En termes de données linguistiques strictes, le domaine berbère possède des potentialités d'évolution multiple : l'unité structurale et lexicale est suffisamment marquée pour que l'on envisage une langue standard unique (1).

Les deux études insistent plutôt sur les convergences des deux codes auxquels pourraient s'ajouter le teggargrent du M'zab et de Ouargla (ce qui représente plus de 90 % de la totalité des locuteurs berbérophones). Il y a bien une langue berbère, au sens de « norme instituée » si les berbérophones décident de s'entendre et s'en donner les instruments maintenant que l'état algérien reconnaît officiellement cette langue (2).

Si les moyens sont réunis, il appartient maintenant aux spécialistes de relever le défi et de faire un travail sur tamazight.

IV. Comment normaliser tamazight ?

La prise en charge de ce patrimoine linguistique est une nécessité du gouvernement en place avec l'aide du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), des universitaires, des chercheurs, des spécialistes dans le domaine berbérophone.

Pendant longtemps, l'un des principaux obstacles à une harmonisation du travail linguistique à l'échelle du pays a été d'ordre humain.

C'est en Kabylie que les travaux de recherche sont les plus nombreux dans le domaine berbère, les chercheurs et surtout les militants de la cause berbère ainsi que les universitaires se connaissent et travaillent souvent ensemble en étroite collaboration, il en est autrement à travers le reste de l'Algérie. L'écrasante majorité des thèses de recherche réalisées aussi par les nationaux que les étrangers ont été faites sur le domaine kabyle.

L'intervention sur le dialecte kabyle a été rendu plus facile et le travail sur la langue a été rendu plus possible grâce aux rôles joués par certaines personnalités de la région (3), mais aussi l'impact et les capacités de diffusion de la chanson berbère (4) circulation de l'écrit, grammaire kabyle, dictionnaire bilingue kabyle/français édité et diffusé à grande échelle, rôle actif de nombreuses associations : M.C.B, Tafsut, M.C.A..

1. Voir les travaux de R. Kahlouche. « Le berbère – kabyle au contact du français et de l'arabe. Etude linguistique et historique ». Thèse de doctorat d'état. Université d'Alger. 1992.

Ainsi que les travaux se situant dans la même perspective de G. Manaa de l'Université de Batna : « Mutations du berbère (Chaoui) au contact de l'arabe et du français dans les Aurès, Algérie ». Etude morphosyntaxique et lexicale. Thèse de Doctorat d'Etat, Constantine 2003.

2. Déclaration solennelle du Président de la République devant les représentants de la nation, le 12 mars 2002.

3. Nous citerons : M. Mammeri, S. Chaker, H. Cheradi, M.A Haddadou, S. Boulifa, R. Kahlouche, A. Dourari, D. Morsly...etc.

4. Idir, Takfarinas, Matoub L, Aït Menguelet, C. Kheddami, Agraw...etc. pour les chanteurs kabyles.

Ailleurs qu'en Kabylie, les élites berbérisantes sont de formation très récente et les échanges tant en Algérie qu'avec le reste du Maghreb ne sont pas facilités. En fait, il n'y a pas de contact entre les spécialistes des différents dialectes du berbère : c'est comme une évolution séparée ou parallèle.

Aujourd'hui, l'évolution dans différents domaines du berbère se confirme à travers les articles et les publications initiées par les berbérophones kabyles, marocains, touaregs et depuis peu par les Chaouis. C'est un espace intellectuel et scientifique berbère transnational qui se constitue. Il lui appartient d'aborder de manière efficace et coordonnée les questions de planification linguistique à l'échelle pan-berbère.

En effet, la langue berbère est une, mais sa diversité linguistique et sociolinguistique impose que l'on intègre la variation dans la définition d'une norme assez fluide pour ne pas marginaliser l'une ou l'autre composante.

Il ne s'agit pas de construire une norme artificielle ; pour Tamazight, il est préférable d'enclencher un processus de normalisation convergente à partir des dialectes effectifs :

- graphies usuelles identiques,
- élimination progressive des particularités phonétiques dialectales infra-phonémiques dans la notation usuelle,
- néologie commune.

Les solutions concurrentes : lexique et graphie peuvent être acceptées et expérimentées ensuite intégrées dans la compétence sociolinguistique des berbérophones.

V. Perspectives de recherche.

Après tant d'années de tâtonnement et compte tenu de l'importance du problème (reconnaissance officielle et nouveau statut de tamazight), il est temps d'aborder cette question de façon normative et d'envisager des perspectives de recherche dans ce domaine. Nous proposons quelques pistes de travail sur la langue tamazight :

- Au niveau national : des études similaires plus approfondies seront très utiles pour chacune des principales variétés du berbère qui, par leur diversité, constituent une richesse du patrimoine national.
- On pourrait suggérer la création d'autant de groupes de travail que de variétés de tamazight qui auraient pour tâche de rassembler et de synthétiser les documents oraux et visuels dans l'optique de préparer une véritable base de données.
- Celle-ci serait susceptible, à moyen terme, de permettre la mise au point progressive de manuels élémentaires d'enseignement (lexiques, grammaires, livres de lecture, dictionnaires...)

- La première phase consisterait à collecter les documents oraux et à créer parallèlement des structures qui permettraient de les traiter.
- Ceci implique dans une dernière phase, la formation de personnes compétentes et intéressées, dans différentes disciplines.

Les différents groupes ne seraient performants, efficaces que s'ils étaient constitués de personnes de formations scientifiques diverses et effectivement motivées. Les travaux de ces groupes seraient une contribution effective à la recherche et un apport réel pour l'enseignement de tamazight à grande échelle.

Les résultats obtenus permettraient de faciliter :

- la compréhension courante, la pratique, la lecture,
- la connaissance des règles de l'écriture officielle,
- la maîtrise et l'analyse des structures grammaticales,
- l'étude systématique des différents genres d'expression (tradition, littérature orale, théâtre populaire...)

C'est ce type de recherche qui permettrait aux jeunes générations :

- d'exprimer leur pensée de façon originale,
- de leur assurer une meilleure intégration aux réalités nationales,
- d'assurer une meilleure aptitude à la communication entre les différentes générations.

Face à la réalité incontestable du bilinguisme de fait et même de plurilinguisme, il est important d'examiner en profondeur les problèmes pédagogiques résultant de la coexistence des langues en contact née d'un processus historique national irréversible.

Le retour aux sources ne doit pas être un verbiage sentimental, un chauvinisme outré, ni un frein qui favoriserait une forme d'obscurantisme. Il doit être une réalité dont la concrétisation ne saurait se satisfaire de simples déclarations d'intention des uns et de politique de circonstance des autres.

Les problèmes sont complexes car il n'est pas facile de mettre en place des structures chargées de l'aménagement linguistique dans lequel s'inscrit cette délicate opération. En effet, trois principaux problèmes vont se poser sur le plan scientifique et technique :

- l'étude et le classement des variations linguistiques kabyle, Chaouie, mozabite, targuie, etc..., selon leur extension dans la communauté, sans perdre de vue leur facilité ou difficulté d'accès ;
- réduire les différentes variations pour assurer l'efficacité communicative tout en laissant des latitudes nécessaires à la créativité ;
- élaborer des normes encadrant les usagers des différentes variations ou les modes d'expression existants, en tenant compte des valeurs symboliques les plus partagées.

Conclusion.

« Toutes les langues doivent être écrites ».

« Les locuteurs ont droit à un enseignement dans leur langue maternelle, la langue première de tout individu ». C'est pourquoi les opérations de planification linguistique consistant à donner un alphabet à une langue non écrite et à l'introduire à l'école, sont considérées comme un progrès significatif ou comme une victoire. Ces mêmes opérations sont considérées comme une intervention sur une situation d'oralité dont nous ne contrôlons pas les effets secondaires.

En conséquence, il apparaît opportun de procéder de toute urgence à des recherches théoriques parallèlement aux investigations pragmatiques.

Le renouveau d'une langue impose une lutte constante contre la laxisme, la paresse intellectuelle qui consiste à recourir systématiquement à l'emprunt comme il est constaté dans les différentes variétés dialectales. C'est une œuvre de longue haleine dans le domaine de la recherche scientifique mais pas seulement au niveau de la revendication politique.

De telles questions ont, de toute évidence, des répercussions sur les systèmes d'éducation, car sans motivation sincère des gouvernants et sans l'adhésion du peuple, aucune politique linguistique ne peut réussir.

En fait, le destin d'une langue est de subir les lois inéluctables de l'évolution.

Guaouaou MANAA
Mme Radhia AISSI
Département de français Université El-Hadj Lakhdar de Batna

Références bibliographiques

- 1) ARACIL. LI.V – 1965 : « Conflit linguistique et normalisation linguistique » dans *l'Europemoderne*, Nancy, Centre européen des langues.
- 2) BASSET . A., 1932 : *La langue berbère*. University press, 72 pages.
- 3) BENYOUNES. A., 2000: *Imazighen l'Assa –a. Berbères, hier et aujourd'hui* Ed. talantikit, Béjaïa.
- 4) CALVET. L – J., 1987 :*La guerre des langues et les politiques linguistiques* , Payot, Paris.
- 5) CHAKER .S., 1990 :” Imazighen Ass-a” . . Berbères dans *le Maghreb contemporain*, Ed. Bouchène Alger.
- 6) CHEBEL. M., 1998 : *La formation de l'identité culturelle* , Ed. Payot et Rivages, Paris.
- 7) COHEN . D., 1958 : *La grande invention de l'écriture*. Kleincksiek, Paris.

8) GOBARD. H., 1976 : *L'aliénation linguistique* ., Ed. Flammarion, Paris.

9) HAÏCHOUR. B., 1992 : « La recherche linguistique en tamazight est-elle possible ? », Dialectologie berbère, Article paru dans le quotidien *El-moudjahed*.

10) KAHLOUCHE. R., 1992 : *Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français. Etude socio-historique et linguistique*. Thèse de doctorat d'état en linguistique. Université d'Alger.

11) MANAA. G., 2003 : *Mutations du berbère (chaoui) au contact de l'arabe et du français dans les Aurès, Algérie . Etude morpho-syntaxique et lexicale*. Thèse de Doctorat d'Etat. Université de Constantine.

*L'Aménagement de tamazight (milieu algérien).
Etat des lieux, critiques et propositions.*

Par Dr Said Chemakh.
Enseignant de linguistique
Département de Langue et Culture Amazighes
Université de Tizi-Ouzou.

Chemach_s@yahoo.fr

Résumé

Les deux pays voisins que sont le Maroc et l'Algérie présentent, à l'égard de la situation de la langue amazighe et des aménagements linguistiques engagés, à la fois des similitudes et un certain nombre d'orientations différentes. C'est pourquoi il nous semble pertinent de présenter ici un aspect de l'expérience marocaine.

Au Maroc, la langue amazighe a toujours possédé un statut minoré malgré un usage numériquement important. A l'instar de l'Algérie, elle s'inscrit dans un contexte plurilingue où elle cohabite avec l'arabe standard, l'arabe dialectal et le français. Ces langues ont, bien entendu, des fonctions et des statuts distincts, et créent une situation de « diglossie enchâssée » au sein de laquelle l'amazighe occupe le dernier rang en matière de prestige. En outre, au Maroc, l'amazighe se décline en trois grands ensembles dialectaux : le *tarifite* (au nord du pays), le *tamazight* (au centre) et le *tachelhit* (au sud).

En 2001, l'Institut Royal de la Culture Amazighe au Maroc fut créé avec pour mission de standardiser la langue amazighe en vue, d'une part, d'une reconnaissance institutionnelle de cette langue-culture, et d'autre part, de son enseignement. Le choix des aménageurs s'est porté sur une gestion démocratique de la diversité dialectale. Cela revient à élaborer une langue qui soit commune aux trois zones d'intercompréhension dialectale. L'aménagement de l'amazighe se situe dans l'optique de la *koïnè* grecque, soit une langue créée sur la composition de différents dialectes. C'est en 2003 que l'amazighe fait son entrée dans la sphère scolaire. Cette langue est désormais enseignée de façon obligatoire en tant que discipline dans de nombreuses écoles primaires à travers tout le pays, aux élèves amazighophones comme arabophones.

Ce récent changement de direction dans la politique linguistique du Maroc nous a amenée à nous intéresser à la réception de la langue amazighe nouvellement standardisée auprès de personnes directement concernées par cet aménagement : les enseignants de cette langue, du cycle primaire. Nous avons, l'an passé, mené une enquête sociolinguistique de terrain, de type qualitatif, à partir d'entretiens semi-directifs ; cela nous a permis de recueillir les témoignages de quinze enseignants d'amazighe (instituteurs). Nous avons choisi de rencontrer des enseignants exerçant dans des zones rurales fortement amazighophones ainsi que dans des centres urbains majoritairement arabophones, car nous avons posé comme hypothèse que les représentations peuvent différer suivant la place de la langue dans l'environnement des enquêtés et des élèves. Nous proposons de rendre compte de cette réception de l'amazighe unifié auprès d'enseignants en abordant trois points essentiels :

- L'impact de l'établissement de normes linguistiques sur le prestige de la langue.
- Les aspirations et les méfiances à l'égard du lexique standard.
- L'impact de la diglossie arabe préexistante sur les représentations des enseignants.

1. Positions du problème.

Toute extension de l'usage d'une langue dans des domaines où elle n'était pas/ ou n'est plus usitée pousse à la réflexion sur les choix à opérer dans la multitude de possibilités d'expression qu'offre cette langue. Lorsque les ressources de l'expression sont très diverses du fait de l'existence de plusieurs variétés dialectales/ régionales, sociales... du fait de l'existence de plusieurs niveaux de langue, de la richesse lexicale et stylistique de la langue et parfois du fait de l'existence de plusieurs langues en contact rend le choix problématique. Le choix d'une variété linguistique qui aura pour fonction de servir d'outil de communication dans ces domaines vers lesquelles il y a extension de l'usage se fait suivant des critères consciemment ou inconsciemment admis par les acteurs responsables de ce choix. C'est ainsi que débute ce que l'on définira plus tard comme la planification / l'aménagement linguistique(s).

L'extension de l'usage du tamazight, du moins quelques-unes de ses variantes, vers des domaines qui ne lui étaient pas ou peu connus (enseignement, médias...) pose, elle aussi, comme toute langue naturelle, de nombreux problèmes relevant de la politique et de la planification de l'aménagement linguistiques.

Dans la présente communication, il sera question de l'aménagement linguistique du tamazight dans le milieu algérien. Certes, le tamazight, et plus particulièrement la variante tamacheq, est langue nationale au Niger et au Mali depuis les années 60 ; il est reconnu langue (non-territoriale) de France depuis le rapport Cerquilini. Il est également reconnu langue régionale d'Espagne (province de Melilla et Ceuta). Notons aussi qu'un pas vers sa reconnaissance institutionnelle est franchi au Maroc depuis la création de l'Ircam. Mais, il en demeure, néanmoins nécessaire de faire le point sur chacune des ses situations linguistiques des pays où vivent des berbérophones et d'établir un bilan des politiques linguistiques mises en œuvre par les Etats en place. Nous avons choisi délibérément de restreindre notre champ d'investigation à l'espace national algérien. Nous tenterons de faire état des lieux de l'aménagement du tamazight sur ce territoire et ce sur une période allant du XIX^{ème} siècle à nos jours. Ce bilan sera suivi d'appréciations critiques et de propositions.

2. Quelques concepts opératoires.

Les actions sur la langue sont diverses et ne présentent automatiquement toutes les similitudes dans le temps et dans l'espace. Ce qui a amené à la création d'une multitude de termes dont certains sèmes se recoupent mais pas d'autres. D'un point de vue épistémologique cet état de fait se trouve justifié car la sociolinguistique –linguistique externe- dont relève la planification et l'aménagement des langues n'est pas, à vrai dire une discipline autonome et définitivement structurée. Bien au contraire, si l'on tient compte des 'considérations finales' de C. Baylon (1996 : 281) quant à cette discipline, nous nous rendons compte que du chemin reste encore à faire. Ne dit-il pas que '*la sociolinguistique a encore beaucoup à faire et nous n'avons pas cherché, bien au contraire, à dissimuler les insuffisances qu'il lui reste à combler*'. Cela rejoint en partie le propos de G. Mounin (1974 : XIII) lorsqu'il écrivait dans son *Dictionnaire de la linguistique* qu' '*Une terminologie idéale supposerait une science achevée*'. Il est donc normal d'avoir constaté un foisonnement de termes techniques se recoupant et renvoyant parfois aux mêmes réalités extra-linguistiques et/ou aux mêmes référents.

La première remarque que l'on peut faire en abordant la notion de politique linguistique est celle des précautions avec lesquelles les auteurs qui utilisent ce concept dès qu'ils tentent de donner une définition voire un essai de définition. Cette situation est justifiée par le fait que la notion de politique linguistique est souvent confondue avec celle de planification linguistique voire d'aménagement linguistique. Pour C. Baylon (1991:175) « *L'expression "**planification linguistique**" est le plus souvent utilisée avec celle de "**politique linguistique**" tantôt elles sont considérées comme des*

variantes d'une même désignation, tantôt elles permettent de désigner deux niveaux de l'action du politique sur la/les langue en usage dans une société donnée ».

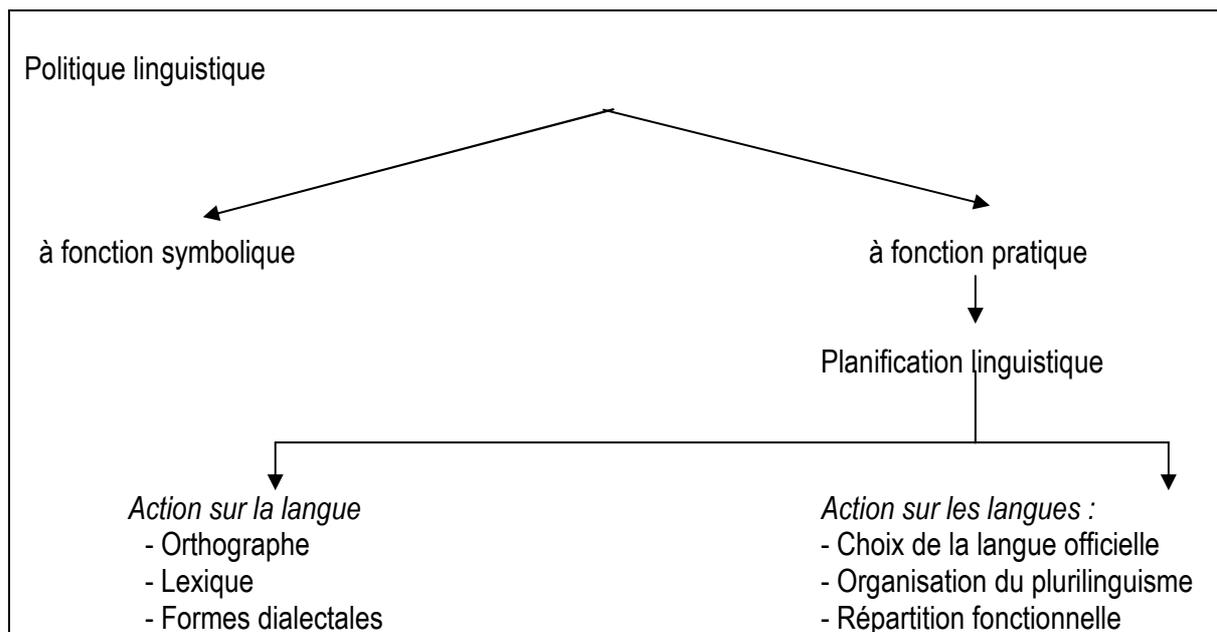
D. Robillard, Cf. M. L. Moreau (1997 : 229) constatant la synonymie qu'entretiennent certains auteurs entre les notions de politique et d'aménagement linguistique propose ceci : « *Il est utile de spécialiser ce terme (PL) pour désigner la phase d'une opération d'aménagement linguistique la plus abstraite, consistant en la formulation d'objectifs, postérieurement à l'évaluation d'une situation faisant apparaître des aspects perfectibles, soit dans le corpus d'une langue (inadéquation de structures par rapport à des besoins), soit dans le statut des langues* ».

Une planification linguistique est, selon C. Baylon (1996), "un effort explicite et systématique pour résoudre des problèmes linguistiques et parvenir à la réalisation concrète des solutions trouvées grâce à l'appui d'institutions". Selon lui, H. Kloss a regroupé les divers buts de cette planification "en deux catégories, selon qu'ils relèvent de la planification de la codification de la langue, l'aménagement de la langue elle-même, **language corpus planning** - ou de la planification orientée en fonction de leur statut- l'intervention vise le statut de la langue, **language status planning**".

En partant de cette définition, E. Haugen propose un tableau où il distingue entre la forme et la fonction de toute planification linguistique. Tableau que nous reproduisons de J. Maurais (1997).

	FORME (Politiques linguistiques)	FONCTION ("Culture de la langue")
Société (planification du statut)	1. Choix de la norme (processus décisionnel) a) identification du problème b) affectation	3. Implantation (processus éducationnel) a) mesures correctives b) évaluation
Langue (Planification du corpus)	2. codification de la norme (standardisation) a) orthographe b) syntaxe c) lexique	4. modernisation de la langue a) modernisation de la terminologie b) développement de la fonction stylistique de la langue

L. J. Calvet, dans son ouvrage 'La guerre des langues' (1987), considère quant à lui : "... la planification linguistique comme la recherche et la mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique ". Il donne deux aspects de la planification linguistique à savoir l'action sur la langue et sur les langues dans le schéma ci-dessus :



Ces deux aspects présentent plusieurs similitudes avec les points a) et b) du schéma d'E. Haugen.

A la notion de planification linguistique, l'école québécoise substitue la notion d'*aménagement linguistique* et l'école catalane celle de *normalisation linguistique*. Mais l'analyse des contenus de toutes ces appellations de la planification linguistique montre que l'Etat ou l'Institution publique intervient de façon prépondérante.

Bien que le schéma d'E. Haugen représente une excellente synthèse en matière de planification linguistique, les expériences de planification linguistiques sont très diverses et aucune ne peut prétendre servir de modèle unique ou référentiel. En fait cette situation nous conduit à dire qu'il n'existe pas de cadre théorique unique en matière d'action sur la/ les langue(s) dans un territoire donné, il n'existe que des cadres empiriques présentant des similitudes et des différences.

Pour ce qui nous concerne, nous utiliserons le concept de 'politique linguistique' pour désigner la politique délibérée d'un Etat national ou régional en matière de gestion de la/ les langue(s) dans la cité. Nous tenterons d'élargir le sens de ce concept à l'action politique des regroupements politiques (mouvements culturels, partis, élites...) en faveur de la promotion d'une langue qui est dans la plupart des cas minorée par l'Etat.

Par 'planification linguistique', nous reprendrons la définition de L. J. Calvet citée supra mais en élargissant l'agent de 'la recherche et mise en œuvre des moyens nécessaires à l'application d'une politique linguistique' aux regroupements politiques cités ci-dessus.

Par 'aménagement linguistique', nous entendons l'ensemble des actions relevant des planifications de statut et de corpus telles qu'établies dans le schéma d'E. Haugen.

3. La politique linguistique en Algérie.

En matière de typologie, il existerait près d'une dizaine de sortes de politiques linguistiques de part le monde. De façon exhaustive, J. Leclerc (2006) les présente ainsi :

1. Politiques d'assimilation,
2. Politiques de non-intervention,
3. Politiques de valorisation de la langue officielle,
4. Politiques sectorielles,
5. Politiques de statut juridique différencié,

6. Politiques de bilinguisme (ou de trilinguisme)
 - a) fondé sur des droits personnels (sans limite territorial),
 - b) fondé sur des droits personnels territorialisés,
 - c) fondé sur des droits territoriaux.
7. Politiques de multilinguisme stratégique,
8. Politiques d'internationalisation linguistique,
9. Politiques linguistiques mixtes.

Au vu de cette classification, l'Algérie sera classée dans la catégorie 9 à savoir celle des Etats ayant des 'politiques linguistiques mixtes'. Selon J. Leclerc (2006) : « *Les politiques linguistiques mixtes sont possibles lorsqu'un État pratique simultanément différents types d'intervention. Généralement, une politique linguistique mixte associe, par exemple, la non-intervention à l'égard de la langue officielle à une politique sectorielle pour la ou les minorités; ou bien l'État associe la valorisation de la langue officielle au statut juridique différencié, etc. Plusieurs combinaisons sont possibles* ».

Il en distingue au moins six types de combinaisons possibles, à savoir :

- 1) Non-intervention (langue officielle) et politiques sectorielles (minorités),
- 2) Non-intervention (langue officielle) et politique d'assimilation (minorités)
- 3) Valorisation de la langue officielle et statut différencié (minorités)
- 4) Valorisation de la langue officielle et politiques sectorielles (minorités)
- 5) Valorisation de la langue officielle et non-intervention (autres langues)
- 6) Valorisation de la langue officielle, politique d'assimilation et politique de bilinguisme territorial (minorités)

Au regard de cette catégorisation l'Etat algérien sera classé dans le 2^{ème} type de 'politiques mixtes'. La politique d'arabisation, avec l'arabe reconnue comme unique langue 'nationale' et officielle, entretenue jusqu'en avril 2002 ne visait pas seulement à substituer l'arabe au français dans les diverses sphères de la vie publique mais avant tout à assimiler linguistiquement les berbérophones. Les analyses du discours politique contenus dans la panoplie de textes constitutionnels, chartes, ordonnances,... amorcées par G. Grandguillaume (1984), S. Chaker (1983 et 1989), A. Yefsah (1989)... mettent en exergue cette fin peu avouée de la politique d'arabisation.

A partir de la reconnaissance de tamazight comme seconde 'langue nationale', on serait passé vers le 3^{ème} ou 4^{ème} voire 5^{ème} type de politiques mixtes.

3. L'aménagement linguistique du tamazight.

Il semble que les facteurs les plus favorables à la standardisation du berbère est l'identité commune. La prise de conscience de l'appartenance à une même ethnie, le fait d'avoir partagé une même histoire et surtout une même langue ne serait-ce dans l'Antiquité a été un facteur déterminant. Même si le degré de conscience identitaire au sein des communautés berbérophones actuelles se présente façon divergente, dès le début du XX^{ème} siècle, les premiers instituteurs kabyles (Boulifa en particulier) ont perçu deux phénomènes ayant contribué à la réflexion sur la nécessité d'aménager le tamazight. Ces phénomènes sont la dispersion des communautés d'usage du tamazight et la dialectalisation de cette dernière.

De la dispersion des communautés d'usage du tamazight :

Les appellations 'langue berbère' et 'Tamazight' utilisées par les linguistes puis par les politiques ne recouvrent pas une réalité unique et bien déterminée (langue standard) mais plutôt une diversité de variétés linguistiques avec des usages sociaux réels (dialectes régionaux). A cela s'ajoute l'idée que toutes ces variétés ne sont que des formes d'une même langue ayant existé dans la haute Antiquité.

En Algérie, les berbérophones ne forment pas actuellement une communauté linguistique unique mais des communautés distinctes ayant chacune une dénomination propre de la variété dialectale qu'ils utilisent. Nous pouvons distinguer environ neuf communautés linguistiques réparties sur des aires géographiques plus moins homogènes. Nous avons :

- Aire kabyle (ou taqbaylit) au Nord (à l'est d'Alger)
- Aire chaouie (ou tachawit) à l'est (sud-est Constantinois)
- Aire chenouie (tachenwit) au Mont du Chenoua à l'ouest d'Alger,
- Aire mozabite (Tamzabt) à Ghardaïa et les six cités environnantes,
- Aire touareg (Tamachaq) au sud, dans l'Ahaggar.

A côté de ces aires, se trouvent des îlots berbérophones tels que :

- Tasenusit dans la sous-préfecture de Beni-Snous, département de Tlemcen,
- Tazennatit dans les oasis du Gourara (Timimoun), département d'Adrar,
- Tagergrent dans le département de Ouargla,
- Tazennatit dans le Ksar de Bousemghoun, département de El-Bayadh.

La dialectalisation :

Selon J. Dubois (1999) : " *Une langue se dialectalise quant elle prend selon les régions où elle est parlée des formes nettement différenciées entre elles ; la notion de dialectalisation présuppose l'unité antérieure, au moins relative de la langue concernée... Selon la théorie des ondes, l'étendue des aires dont lesquelles on rencontre un trait s'explique par la propagation inégale, de certaines innovations à partir de certains centres et le maintien ailleurs des formes anciennes...*"

La langue berbère a, sans doute, commencé à connaître un processus de dialectalisation dès l'Antiquité. Bien que fait s'il n'est confirmé par les sources écrites antiques; S. Chaker (1982) pense : " *Naturellement, le "libyque" s'étend sur une aire géographique immense, il est certain que la langue présentait d'importantes variations dialectales. Il est difficile de dire si les ensembles ethno-politiques que l'on voit apparaître très tôt chez les auteurs anciens (Maures, Numides, Gétules...) correspondaient à des divisions dialectales. Au travers les différentes formes que l'on connaît pour certains toponymes, on croit déceler des variations régionales qui ne sont pas sans rappeler des faits attestés en berbère moderne...*"

Ou encore, la différence entre l'alphabet libyque dit oriental et celui dit occidental ne correspond-elle pas à une différence entre les dialectes transcrits ? G. Camps, dans *Berbères mémoire et identité* (1985) dit qu' : " *Hormis le tfinagh actuel, seuls les caractères de l'alphabet dit oriental ont pu recevoir une valeur sûre, grâce aux inscriptions bilingues libyco-puniques de Dougga. Or, l'alphabet occidental comprend des signes que l'oriental ignore et les tfinaghs sahariens n'ont pas toujours la même valeur que les signes équivalents de l'alphabet oriental.*" Le fait qu'il y a des signes supplémentaires dans l'alphabet occidental ne sert-il pas à noter des phonèmes inexistant dans le parler noté par l'alphabet oriental ? Peut-on postuler l'existence de phénomènes tel que la spirantisation à l'origine de cette différence de notation ? N'est-ce pas la dialectalisation l'unique raison à l'origine de cette différence entre les deux alphabets ?

Toutefois, si dialectalisation il y avait, nous ne pensons pas que celle-ci soit très importante vu le nombre d'unités lexicales appartenant au fonds autochtone commun à dans tous les dialectes, et ce jusqu'à une assez date récente.

Ce sont les ruptures des communications entre les grands groupes de populations circonscrits à des zones-refuges (massifs montagneux, hautes plaines) qui ont engendré une dialectalisation poussée. Lors des occupations successives qu'a connu l'Afrique du Nord, les envahisseurs se sont fixés sur le littoral et dans les plaines intérieures causant ainsi des ruptures dans le continuum linguistique antérieur. La dialectalisation du berbère dans les régions sahariennes est due à l'isolement des groupes Touareg, Zenaga... par rapport aux populations septentrionales.

Une simple observation des cartes géolinguistiques montrent comment les groupes berbérophones se sont fragmentés par l'installation des groupes arabophones entre eux.

Quelques exemples peuvent confirmer et illustrer cette thèse:

1. La continuité qui existait entre les populations côtières et berbérophones de l'Algérie en allant de l'actuel Collo jusqu'à Arzew s'est trouvée rompue par :

L'installation des tribus Daouadioua dans l'Algérois au XIV^e s.

L'arabisation des Ait Boukhenous dans le Chelif.

L'arabisation des Bettioua près d'Arzew (près d'Oran) dans les années 20.

2. La continuité existant entre le groupe chaoui et le groupe kabyle est attestée au XIX^e s. par Hanoteau. La rupture de celle-ci par l'installation de tribus arabophones à l'Est de Sétif est un élément qui a favorisé la dialectalisation du kabyle et du chaoui.

Un groupe linguistique donné, isolé de ceux qui ont la même langue que lui, connaît un repli sur soi-même et se retrouve avec un lexique sensiblement différent des autres groupes par les créations lexicales auxquelles il recourt ne tenant pas compte de ses propres besoins langagiers et pas de ceux des autres groupes. De même que la circulation de ces créations lexicales se retrouve limitée géographiquement dès lors que ce groupe est en rupture avec les autres et que celles-ci ne répondent qu'aux nécessités de communication micro-locale.

Les raisons à l'origine de la dialectalisation sont historiques avant d'être sociologiques et culturelles.

4.1. L'aménagement en dehors des institutions de l'Etat.

Bien que l'Université où l'école où les instituteurs et par la suite les écrivains ont été formés, soient des appareils idéologiques d'Etat au sens althussérien du mot, on ne peut parler d'intervention de l'institution ou de l'Etat. Etaient-ils conscients de cette contribution à l'aménagement du tamazight ? Nous sommes tenté de répondre par la négative. Hélas, les positions de Bélaïd Ait Ali, premier romancier kabyle, de Taous Amrouche dans son célèbre article « Que fait-on pour la langue berbère ? » (1957), de Jean Amrouche lors du Congrès méditerranéen de la Culture (Florence, octobre 1960) nous incite à répondre par la négative. Mais c'est avec Mouloud Mammeri que l'aménagement du tamazight est pensé et dit de façon explicite. Le choix de la graphie latine pour la notation du tamazight, la création d'un lexique du berbère moderne, l'*Amawal* ; la rédaction de l'opuscule de grammaire *Tajerrumt n tmazight* en berbère sont autant d'actions concrètes militant en faveur de la thèse de la conscience de la nécessité d'un aménagement, ne serait-ce de corpus.

Mais il fallait attendre 1983 pour que cet effort d'aménagement de la langue soit décrit. C'est S. Chaker (1983/b : 57) qui est le premier à engager une réflexion sur cet effort dans son article « De la description à la planification linguistique : un tournant dans le domaine berbère ». Deux ans après, dans un autre article : « La planification linguistique dans le domaine berbère : une normalisation pan-berbère est-elle possible ? ».

Comme les centres d'exercice du pouvoir politique n'étaient pas acquis aux défenseurs de tamazight, aucun aménagement de statut n'était possible avant les années 90. C'était plutôt l'aménagement de corpus dont il sera question pour ces instituteurs, écrivains, militants... Toutefois, les attitudes linguistiques positives envers le tamazight et la culture dont elle est un des vecteurs,

développées par les militants berbéristes et reprises par les berbérophones (et kabylophones en particulier) ont joué un rôle prépondérant dans l'action d'aménagement du tamazight hors institutions étatiques. Si pour C. Canut (1998 : 10) « *la prise en compte des discours des locuteurs sur leurs langues, leurs variétés linguistiques ou celles des autres, devrait être un préalable systématique à toute entreprise de choix de langue et de standardisation* », il en est autrement dans le domaine berbère où le discours sur les attitudes des locuteurs a été un facteur déterminant dans l'entreprise d'aménagement entamée par les écrivains, enseignants et universitaires.

Les structures et relations syntaxiques étant perçues comme étant assez stables pour l'ensemble du domaine berbère comme le confirmera Y. Zouaoui dans sa thèse de doctorat (1996), l'aménagement de corpus touchera essentiellement au lexique et à la notation de la langue. D'ailleurs, ceci était prévisible vu que maintes planifications de corpus d'autres langues y sont passées. J. Maurais (1987) note bien que : *l'aménagement linguistique c'est à dire l'intervention sur les structures linguistiques elles-mêmes, a surtout touché l'orthographe et le lexique*".

4.2. Contenus des aménagements réalisés :

4.2.1. La notation de la langue.

L'un des premiers ouvrages où la graphie latine est utilisée pour transcrire le kabyle (et le chleuh)¹ est le dictionnaire confectionné par J.M de Venture de Paradis. Il a été écrit en 1787/89 et publié en 1844 sous le titre de *Grammaire et dictionnaire abrégés de langue berbère*.

En 1858, A. Hanoteau publie son *Essai de grammaire kabyle*. Dans sa préface, datée de mars 1858 (soit près d'un an après la fin de la conquête de la Kabylie), il rappelle l'intérêt et l'utilité de l'étude du kabyle et présente les données nouvellement acquises sur la berbérophonie (extension d'usage, statistiques des populations berbérophones). Mais avant d'entamer l'étude de la grammaire, il présente ce qu'il a appelé *Observations préliminaires*, du mode de transcription adopté dans cet ouvrage. A notre connaissance, il est le premier auteur à expliquer pourquoi il recourt à la graphie latine après avoir rappelé que « *les Kabyles ont eu peut-être jadis un système d'écriture analogue à celui qui s'est conservé chez les Touaregs [...] L'introduction de l'islamisme... leur a fait connaître l'écriture arabe...* » (1857 :1). Toutefois, à la fin de la grammaire se trouve le livre V : *Textes divers* (pp. 256-338) où A. Hanoteau justifie le fait qu'il introduise la graphie arabe pour transcrire le kabyle en plus de la graphie latine comme suit : « *J'ai fait suivre plusieurs textes de la transcription en caractères arabes, afin de montrer au lecteur comment quelques kabyles connaissant l'arabe se servent de ces caractères pour représenter les sons de leur langue. Je ferais observer, toutefois, qu'ils n'indiquent jamais les voyelles. Cette transcription a été faite par Si Said Ben Ali², et ne doit être regardée que comme une appréciation toute personnelle de l'emploi des lettres arabes à la représentation des sons du kabyle. Il est très vraisemblable que, faite par d'autres kabyles, elle varierait beaucoup avec chacun d'eux* », (p.257).

Les premiers manuels publiés après la création de la chaire de berbère à la faculté d'Alger (1887), à savoir :

- *Manuel de langue kabyle* de R. Basset,
- *Cours de langue kabyle* de B. Bensedira,
- *Une première année de langue kabyle* de A. Boulifa ;

reprendront les mêmes techniques que celles utilisées par A. Hanoteau. Les phrases et textes kabyles sont transcrits en graphie latine et les auteurs ne recourent à la graphie arabe que pour montrer comment un texte ou parfois un mot, peut être transcrit.

R. Basset a proposé, en plus de la transcription du berbère en caractère latin, une notation phonétique avec laquelle les berbérissants pourront dorénavant transcrire phonétiquement les

dialectes qu'ils étudient. Ce qui sera d'ailleurs fait, mais les publications destinées au grand public utilisent toujours la notation usuelle où ne figurent pas les divers caractères qu'il a introduit (lettres affectées de diacrités, de points souscrits, de chevrons...). Mais, les publications contenant des textes kabyles telles que celles de Boulifa *Recueil de poésie kabyle*, 1903 ainsi que *Méthode de langue kabyle, Cours de deuxième année*, 1913, seront écrites dans la notation en usage depuis Hanoteau. Cette tradition survivra pendant longtemps jusqu'au début des années 80 où elle sera marginalisée par la transcription dite 'de Mammeri'.

Les linguistes berbérisants (Biarnay, Laoust, Destaing...) ont continué à utiliser et à affiner le système de notation légué par R. Basset, et c'est à partir de celui-là que plus tard A. Basset tirera son système phonologique.

Les Pères Blancs, créateurs du *Fichier de Documentation Berbère* (FDB) reprennent la transcription usitée alors par A. Basset et la réaménagent plusieurs fois comme en témoignent les diverses *notes sur la transcription* publiés dans le FDB.

En reprenant le 'système phonologique berbère' tel qu'établi par A. Basset et la notation usitée par les auteurs du FDB, M. Mammeri présente un système de notation destiné à un usage public. Ce système de notation est publié pour la première fois dans *Grammaire berbère, dialecte kabyle* ouvrage ronéotypé édité en 1966 à l'Université d'Alger.

Les principales caractéristiques du système de notation de M. Mammeri sont :

- l'usage des graphèmes latins (et grecs) dans la notation, en ajoutant des diacrités quand cela s'avère nécessaire.
- la négligence des phénomènes dialectaux (tel que la spirantisation en kabyle) pour rendre homogène le plus possible la notation des dialectes berbères.

En 1969, Hanouz publie sa *Grammaire*. Cette dernière n'a pas fait l'objet de critiques de la part de chercheurs universitaires dans le domaine berbère seulement mais aussi de la part des militants de l'Académie berbère auquel M. Hanouz appartenait. Chacun des critiques relevait le manque de rigueur scientifique du traité. Les militants de l'Académie berbère opteront d'ailleurs pour la publication de la Grammaire de M. Mammeri dans leur bulletin *Imazighène* où l'intégralité du cours est reprise.

Toutefois, les militants de l'Académie berbère ne partagent pas avec M. Mammeri l'usage du caractère latin pour la notation du berbère. Ils préconisent l'usage du tfinagh, en réalité d'un néo-tfinagh concocté à base du tfinagh encore en usage chez les Touaregs, avec des modifications et rajout de lettres. C'est ce néo-tfinagh de l'Académie berbère qui connaîtra une diffusion massive dans les milieux berbères à partir des années 1970.

Le système de notation adopté par M. Mammeri et repris dans sa *Tajerrumt n tmazight* (1976) s'est répandu grâce aux publications littéraires et scientifiques.

En 1983, S. Chaker reprenant le système de notation de M. Mammeri publiait les *Propositions pour une notation usuelle du berbère*.

Toutefois, les usagers de la notation dite usuelle voient apparaître d'autres notations à base latine curieusement mises en circulation à partir de 1989, année où le régime en place tolère la diffusion publique légale de publications relatives au berbère ou en berbère.

En juillet 1989, la réunion dénommée '2^{ème} séminaire du MCB' organisée à Tizi-Ouzou reconduit l'usage de notation usuelle dite '*tamaâmrît*'³. Pour la première fois, des voix s'élèvent pour remettre en cause la notation usuelle usitée jusque-là. En effet, deux militants des années 1970, Bahbouh Lahsen et Haroun Mohamed proposent, chacun à sa façon, un système de notation (à digraphes, avec d'autres diacrités). Cet incident ne restera pas sans conséquence et répercussions dans les années à venir.

En effet, la notation usuelle verra son utilisation devenir systématique dans toutes les publications des années à venir. En plus des revues et tracts, les deux journaux partisans écrits en berbère (*Amaynut* et *Asalu*) l'adopteront. Il en est de même des journaux ayant leurs pages berbères (*Le Pays/Tamurt, l'hébdô n tmurt, Izuran/ Racines...*)⁴.

Toutefois, au même moment les espaces de diffusion de cette notation s'élargissent et se consolident. Nous assisterons à deux courants la contestant, bien que minoritaires mais dotées de publications.

Le premier courant est celui des praticiens proposant d'autres notations à base latine. Les traditionnels contestataires de la notation usuelle (L. Bahbouh et M. Haroun) seront rejoints par H. Cheradi, M. Aït Amrane, H. Sahki qui proposent à leur tour d'autres notations. A l'exception de M. Aït Amrane, les quatre autres auteurs vont jusqu'à proposer des 'grammaires' qui, à notre avis de linguiste, sont quasi-inutilisables vu qu'elles font fi de tout le cumul de savoirs scientifiques en linguistiques générale et berbère. La majeure partie de leurs contenus est sans aucun fondement scientifique et logique⁵.

Le second courant contestant la notation usuelle est celui qui préconise la notation du berbère en caractères arabes, au même moment où les mozabites, une des rares communautés berbérophones à avoir fait usage du caractère arabe pour la notation du berbère et ce depuis le XI^{ème} s., abandonnait peu à peu la notation en caractères arabes. Un alphabet du berbère est diffusé dans les milieux islamistes, un auteur (A. Bouzida) publie un recueil de poèmes de Si Mohand transcrit en arabe et le journal *El Djazair el youm* crée une rubrique amazighe écrite en arabe. Et le projet de loi de généralisation de la langue arabe préconise la transcription de tous les dialectes locaux 'uniquement' en caractère arabe (1990, première version de la loi).

L'apogée de cette offensive sera atteinte avec l'intervention du président de la République Chadli en février 1991, lors d'une rencontre avec la presse. Il dira en substance que la reconnaissance du berbère par l'Etat algérien ne dépend que de la transcription usitée : le berbère sera reconnu à condition d'être transcrit en caractère arabe.

Les réactions des associations berbères et des partis politiques à base kabyle, suite à ces déclarations ont fait que plus jamais de tels propos n'ont été tenus ultérieurement.

Plusieurs associations et organisations réaffirmeront alors l'usage (parfois unique) du caractère latin pour la transcription du berbère.

Il en est ainsi, par exemple, du Colloque de Ghardaïa (organisée par la Fnaca) qui s'est achevé avec une résolution principale qui est la transcription de tamazight en caractères latins.

A côté de ces deux courants, il existe quelques voix qui préconisent le retour au tifinagh uniquement alors que les partisans de la notation usuelle admettent que le caractère tifinagh (plutôt néo-tifinagh) servent pour la transcription des enseignes, plaques routières, titres...

Les dernières réformes contenues dans *Propositions pour une notation usuelle à base latine* issues des différents travaux organisés à l'Inalco (1996, 1998) dans ce sens sont actuellement reprises en Algérie. Cette diffusion massive est due essentiellement au milieu scolaire.

Le choix de la graphie latine est motivé par plusieurs facteurs sociologiques et également psychologiques. Il mérite que l'on s'intéresse sérieusement sur ces derniers car ils relèvent beaucoup des attitudes et représentations linguistiques des berbérophones vis-à-vis de leur langue.

4.2.2. Le lexique :

Les culturalistes du début du siècle tels que Boulifa n'ont pas eu recours à la néologie à proprement parler. Bien qu'ils préconisent d'utiliser les ressources des autres dialectes berbères dès lors qu'une unité lexicale venait à manquer dans un parler donné. Les premières créations de néologismes remonteraient aux années 1940 quand certains militants nationalistes voulaient composer et/ou traduire des chants en kabyle. Il leur fallait alors créer de nouvelles unités lexicales à même de rendre compréhensible leur message et aptes à représenter des réalités nouvelles (ou exprimées autrement que par le truchement de la langue parlée traditionnellement).

Dans un premier temps, comme le signale M. Benbrahim (1986), ils vont recourir à l'emprunt à l'arabe pour exprimer des termes de vocabulaire abstrait qui n'existent pas en berbère tels que

'nation' ou 'parti'. Mais ce procédé est vite abandonné. Après la crise anti-berbériste ils favoriseront la création néologique au détriment de l'emprunt. Ils iront jusqu'à remplacer des termes empruntés par des équivalents berbères recensés dans d'autres dialectes autres que le kabyle.

Exemple : *ah'emmel* remplacé par *tayri*.

Le terme *tagerghlanit* a été composé sur le modèle de *tagersiff*. *tagerghlanit* < *ger+aghlan* (*aghlan* signifiant 'pays' en mozabite).

M. Mammeri est le premier à introduire des néologismes dans un ouvrage écrit en kabyle : *Les Isefra de Si Mohand* (1969).

Par exemple: le terme *tazwart* 'préface / introduction' est tiré de *tazwara* désignant le début et *amsafev* 'adieu' est tiré du tamachaq.

En 1970, paraît la première édition de *l'Amawal*. C'est le second apport de M. Mammeri à la standardisation du berbère est dans la réalisation de *l'Amawal* qui demeure l'acte fondateur de la néologie moderne en berbère. M. Mammeri était toujours préoccupé par l'idée de la disparition/mort de la langue berbère. Ceci apparaît aussi bien dans ses essais que dans ses romans. Il fallait pour exister définir de nouveaux horizons, c'est-à-dire faire accéder le berbère aux secteurs qui lui étaient inaccessibles et en faire une langue avec laquelle on peut penser et dire le monde actuel. Pour ce faire, il fallait créer à partir du stock lexical existant en berbère, les mots capables de représenter les réalités extra-linguistiques actuelles.

En plus du travail de créations lexicales faites avec les étudiants associés au projet d'*Amawal*, M. Mammeri avait sans doute travaillé sur une documentation reçue de divers horizons : poésie nationaliste entre autres. Les divers témoignages existants concordent sur ce point.

1. *Amawal* :

l'Amawal demeure le seul lexique dont les néologismes ont connu le plus d'utilisation en un temps record. En effet, il a connu le premier tirage en 1974 (Alger) puis sera réédité en 1980 par Imedyazen (Paris) et par l'Association Azar (Béjaïa) en 1990.

Le dialecte qui a servi de base à la création néologique est le tamacheq (parler de l'Ahaggar). Ce lexique est composé de deux parties : berbère-français (pp. 8-65). Français-berbère (pp. 66-129).

Dans la préface en berbère, M. Mammeri explique la situation actuelle de la langue berbère, les raisons de la dialectalisation, la nécessité de l'enrichissement du lexique ainsi que la méthodologie adoptée pour ce faire.

Dans la seconde préface, le besoin pratique auquel devait répondre le recueil est exposé à savoir compenser des lacunes du lexique du berbère : « *il y a manque en particulier des termes abstrait ou plus généralement les termes de civilisation...* ».

La méthode utilisée est toujours la dérivation de sens ou de forme : « *chaque fois qu'un terme existait dans un parler, il a été adopté (exemple: tanemmirt = merci). Chaque fois qu'un terme traditionnel de sens concret pourrait servir à rendre une notion abstraite (ou de civilisation) de sens voisin, il a été adopté (exemple: aneflus = magistrat). Quand ni l'un, ni l'autre de ces deux procédés n'était possible on a reconnu à la dérivation de formes nouvelles à partir de racines berbères existant dans l'un des quatorze parlers. (exemple : tagrawla = révolution à partir de "griwel" qui a le sens original du latin "revolvere" d'où a été tirée "révolution". Dans la quasi-totalité des cas on respecte des types de formes dérivés berbères déjà existantes...* ».

L'avertissement cite par contre deux inconvénients que peut présenter ce lexique à savoir : « *l'atomisation des mots du fait qu'il ne forment un corps structuré de même le fait que le découpage de sa réalité extralinguistique differt du français au berbère ce qui conduira à des non correspondances sémantiques* ».

Bien qu'assez bien élaboré, ce lexique n'est pas exempt de critiques. Les plus importantes ressortent de l'analyse faite par R. Achab (1996). Ce sont essentiellement :

- La non-exploitation de toutes les sources dialectales (dictionnaires...) autres que le touareg.
- L'existence de fautes de frappe (?) qui risque d'induire d'autres compréhensions du sens des néologismes.
- La surexploitation de la dérivation à partir de certaines racines.
Exemple : la racine *L* est utilisée pour former au moins 15 dérivés.
- La non-correspondance de mots entre les deux parties du lexique.
Exemples : partie berbère-français : *Amazday* = collectif et *Anbaz* = invasion
partie français-berbère : Collectif = *Anbaz* [erreur] et Invasion = *Anbaz*.

Toutefois, ceci ne diminue pas l'importance capitale que représente l'*Amawal*, quels que soient ces manques, il est le premier ouvrage d'aménagement du lexique berbère.

Les termes qui en sont proposés ont connu un usage et une reprise très disproportionnés dans la langue parlée.

Le bulletin *Imazighene*, édité par l'Académie Berbère diffusé à partir de 1970, est la première publication où des néologismes seront recensés que ce soit dans les textes (suivis d'explications des néologismes usités) ou sous formes de listes bilingues (français-kabyle).

Pendant longtemps cette technique sera utilisée par les diverses publications périodiques ou livresques.

Les préfaciers du *Dictionnaire kabyle-français* de J. M. Dallet (1982) notaient déjà que « *la littérature écrite (poésie et romans) parue après 1980 essentiellement est marquée par ces néologismes. Mais c'est essentiellement la radio qui aidera à la diffusion des néologismes. Durant les années 1970, il y a recours systématique à l'emprunt à l'arabe mais à partir des années 1980, c'est plutôt l'inverse qui s'est produit : une utilisation parfois excessive de néologismes lors des émissions informatives éducatives et d'animation culturelle. C'est grâce à ces émissions qu'une partie des néologismes touchant à la vie moderne est passée dans l'usage courant* ».

2. *Tajerrumt n Tmazight* de M. Mammeri :

Voulant traduire en kabyle sa *Grammaire du berbère* publiée en français, M. Mammeri devait trouver des concepts pour exprimer des notions telles que : verbe et préposition. Il aura recours à la création de 144 unités lexicales.

Le premier néologisme est : *tajerrumt* < ar. *al-ajrumeyya*, terme désignant la grammaire élaborée par Adjerroum (un grammairien du Sous [Maroc] XIII^{ème} s.). Toutefois le nom Adjerroum < *agerram* 'le vieux sage, le marabout' en tachelhit.

Certains termes ne sont pas toutefois créés (par dérivation/composition) mais pris à des dialectes autres que kabyle pour remplacer certains emprunts à l'arabe. Il en est ainsi de "mais" qui se dit en kabyle *lamma* < ar. *ma* qui est remplacé par *maca* encore en usage en tachelhit. Il en est de même de *axat'ar* / *laxatar* remplacé par *acku* tiré du tachelhit.

Les autres termes sont créés par :

- Néologie de sens : *isem* qui signifie prénom ou nom est utilisé pour signifier substantif/Nom.
- Dérivation : *udem* 'personne (grammaire)' a donné *udmawan* adjectif personnel. *ameskil* 'variable' a donné *armeskil* 'invariable'.

3. *Amawal n tusnakt* (lexique de mathématiques) :

Elaboré par une équipe d'universitaires,⁶ ce lexique est à l'heure actuelle le plus concis en termes de présentation interne. Il est publié en 1984 par la revue *Tafsut*⁷ mais à tirage limité. Il présente trois parties : une présentation, du lexique et des exercices types.

La présentation aborde la méthode utilisée articulée en trois axes :

- Le recensement des ouvrages de mathématiques ayant servi dans pour le dépouillement lexical.
- Les dictionnaires berbères dépouillés pour la recherche de la terminologie existante.
- La création lexicale et essentiellement par la composition d'une liste d'éléments affixes (au nombre de 38) essentiels dans la dérivation de formes.

Exemple: le terme *azgen* 'demi'/'moitié' a donné naissance à un suffixe *azin*, qui sera l'équivalent des préfixes: demi... /semi... /héli... et les termes français demi-plan, semi-graphe et hémicycle seront respectivement en berbère : *azinagwni*, *azinagraw*, *azinallus*. Tout en sachant que les monèmes : *agni*, *agraw* et *allus* signifient respectivement plan, groupe et cycle.

Le lexique n'est pas seulement une présentation en deux rangées parallèles de termes français et de leurs équivalents en berbère. C'est aussi une présentation de phrases explicatives et d'expressions sous chaque entrée. Les exercices types sont ceux abordés dans les quatre niveaux de mathématiques ils sont donnés et solutionnés dans les deux langues.

4. Autres lexiques :

Depuis quelques années, plusieurs projets de lexiques (de terminologie scientifique) se trouvent actuellement achevés et publiés. Il s'agit :

- *Lexique d'informatique berbère-français-anglais* de S. Bouzefrane-Saad, l'Harmattan, Paris, 1997.
- *Amawal, Alug n uméarur [Lexique d'électricité]* de M. Chemime, autoédition, Tizi-Ouzou, 1995.

D'autres ouvrages comme *Le lexique de géographie* de S. Touati, ne sont pas encore publiés.

L'ensemble des travaux de néologie parus avant 1995 a fait l'objet d'une analyse critique dans *La néologie lexicale berbère* de R. Achab (1996).

4.2. L'aménagement au sein des institutions de l'Etat.

Ce dernier porte essentiellement sur le statut. En fait dès 1989 et durant les années 1990, un fait notable est relevé dans la politique officielle vis-à-vis du tamazight. Un changement d'attitude s'est opéré dans le discours officiel où l'on est passé de la négation/ exclusion de la réalité berbère à une timide 'intégration'. L'institution du HCA (1995) et l'intégration d'un enseignement de tamazight par l'Education nationale (dès 1995) sont les premières mesures qui en découlent. Toutefois, il n'existe pas de politique officielle réelle de prise en charge effective du tamazight. Les résultats enregistrés jusque-là restent mitigés et discutables comme en témoignent les différents rapports de l'Education Nationale et du HCA. C'est surtout dans les domaines suivants que des carences peuvent être constatés :

- L'enseignement du tamazight est toujours facultatif. Il n'est même pas généralisé ne serait-ce dans les régions berbérophones où il est encore limité à quelques années et à certaines divisions pédagogiques uniquement.

- En dehors d'un journal télévisé diffusé essentiellement en trois variétés dialectales par la chaîne étatique ENTV, le tamazight n'est pas encore utilisé dans les administrations publiques exécutives et législatives (collectivités, assemblées) ni judiciaires, exception faite des panneaux de signalisations dans certaines localités de Kabylie.

- La prise en charge étatique des différentes productions culturelles et artistiques (non privées) est quasi-absente,

- La loi fondamentale où la reconnaissance en tant que langue nationale n'existe que depuis avril 2002, est un exemple de la minoration dont souffre le berbère. En effet, ce dernier n'est que

'**également langue nationale**' alors que l'arabe est présenté comme langue nationale et officielle. Aucune action n'est encore faite en vue de la 'réparation' de l'injustice dont a été victime le tamazight depuis l'indépendance nationale.

- Sur le plan juridique, aucun décret d'application n'a été adopté par une quelconque institution de l'Etat, ni même proposé en vue d'une réelle prise en charge du berbère dans un quelconque domaine que ce soit.

5. Propositions pour un meilleur aménagement.

C'est dans la codification de la norme que les berbérophones se sont le plus investis, le statut de la langue berbère demeurant du ressort de pouvoirs alternant indifférence et hostilité.

Deux tendances complémentaires et interdépendantes représentent l'orientation généralement admise en matière de codification de la norme linguistique : il s'agit de la standardisation intra-dialectale et de la standardisation convergente des dialectes. S. Chaker (1989 : 131) préconise : « *la base de travail doit toujours rester la forme régionale effective (kabyle, chleuh, touareg, rifain...) et l'on doit essayer à partir de là d'enclencher le processus de normalisation convergente; 'rapprocher les dialectes autant que faire se peut* ».

La première tendance est implicite puisque toutes les tentatives faites jusque-là partent d'un dialecte, voire d'un parler d'un dialecte donné. Bien que certains praticiens et même linguiste (C. Castellanos, par exemple) aient formulé le vœu d'une standardisation inter-dialectale à l'instar de ce qui est fait pour le dogon, par exemple (Cf. G. Galtier, 1994). L'analyse de leurs écrits montre qu'ils se basent, on ne peut autrement, que sur un voire deux dialectes, posés comme fondement ou assise à une standardisation 'totale'.

La seconde tendance à savoir la standardisation convergente des dialectes berbères passe avant tout par la mise en valeur des structures linguistiques pan-berbères communes et la réduction des divergences de surface.

L'unité profonde des dialectes berbères étant connue et reconnue, il est concevable que la standardisation se fasse sur la base de ce qui est commun à la plupart de ces dialectes. Pratiquement, cela se traduit par :

- L'adoption d'un système de transcription commun ; puisque le système phonologique est à peu de choses près le même pour tous les dialectes. M. Mammeri a fait faire un pas de géant à la notation usuelle en supprimant les diacrités désignant les phénomènes de spirantisme caractéristiques des parlers du Nord. Il l'avait fait dans le but de réduire les différences de notation pouvant constituer un obstacle dans l'écrit. Ceci est fait dans l'optique suivante : doter les dialectes berbères d'un même système d'écriture, et avoir en commun ce système qui transcende les divergences phonétiques. Les aménageurs S. Chaker, R. Achab qui, à la suite de M. Mammeri, ont repris et développé le système de notation usuelle étaient animés par la même volonté : réduire la part des éléments phonétiques divergents au profit d'une notation centrale et commune.

- L'adoption d'une grammaire fondamentale pour tous les dialectes vu la similitude d'une majeure partie de leurs structures syntaxiques.

- L'adoption des mêmes néologismes dans les domaines scientifique et technique. Cette opération peut à long terme déboucher sur une spécialisation de certains termes des fonds lexicaux dialectaux dans les domaines spécifiques (Botanique, Géologie) et ceci après la standardisation des termes génériques par des traitements divers (hyperonymie, synonymie, polysémie).

Or le danger d'aboutissement à un berbère standard (ou même celui de standards dialectaux) pouvant apparaître comme une sorte de 'norme(s)' rigide préfabriquée(s) dans les laboratoires de linguistes ou de praticiens, existe réellement du fait que nombreux acteurs s'y investissent dans l'action normalisatrice. S.Chaker insiste sur les conditions minimums requises pour la normalisation. Il dit, en substance (1989 : 132) « *Chaque fois que le terrain s'y prête, on pourra faire pencher la balance du côté de la convergence plutôt que de renforcer la divergence. (...) La question du "berbère fondamental" doit être traitée dans cet esprit. On ne doit pas envisager une norme coercitive et fermée, mais plutôt un cadre assez fluide, où, même pour les données centrales de la morpho-syntaxe et du lexique, on laisserait une certaine marge de variations et de choix. Les faits chleuhs, même à un niveau 'fondamental' ne sont pas ceux du kabyle ou d'un autre dialecte. Les différentes possibilités doivent être intégrées dans la "norme" et offertes au pédagogue et à l'élève. Nous devons intégrer la variation dans la norme* ».

Ces propos vont dans le sens de C. Marcellesi qui insiste sur l'intégration de la variation, de la multiplicité dans la norme. Il conclut ainsi son article (1993 : 64) « *D'autant plus indispensable encore pour notre recherche que cette dialectique de l'unité et de la multiplicité que nous posons implique une dialectique de la langue à la fois une et multiple. Une recherche nouvelle en didactique des langues - du français par exemple qui se veut langue unique et unifiée, ou d'une langue polynomique - trouve donc dans la sociolinguistique un utile appui théorique et méthodologique. Celle-ci lui permet de discerner et de traiter parmi les variations du langage. (...) L'idée d'une pédagogie du multi-culturel, du pluri-langagier, opposée à une pédagogie de la norme, s'affirme de plus en plus nettement au fil des recherches* ».

6. Pour ne pas clore le débat.

Deux points au moins méritent d'être soulignés pour ne pas clore le débat sur le débat sur la planification et l'aménagement linguistiques du tamazight en Algérie.

- Le premier est qu'il n'existe pas de cadre théorique admis par l'ensemble des sociolinguistes en matière de planification et d'aménagement linguistique. Il n'existe que des cadres empiriques. Toutefois, C. Baylon (1996 : 282) note que « *les entreprises de planification linguistique qu'elle [la sociolinguistique] inspire ont montré que 1) les systèmes linguistiques ne bénéficient pas d'une autonomie totale ; 2) le statut des langues peut être l'objet de choix et de stratégies collectives et volontaires ; 3) la structure interne des langues ne subit que peu d'influence de leur statut* ».
- Le second est relatif à l'idéologie du linguiste et/ou sociolinguiste. En effet, cette dernière peut le pousser à tenir un discours teinté de subjectivité surtout s'il est amené à travailler sur sa propre langue et que celle-ci est minorée. L'essentiel est qu'il tente, à chaque fois que cela est possible de se départir dans ses raisonnements des clichés, réflexes de défense... L'entreprise est ardue mais elle salutaire pour tout travail universitaire.

Cette précaution prise, notons, toutefois, comme le souligne C. Baylon (1996 : 197) que « *le fait que cette planification ne soit pas d'abord une activité linguistique ne signifie pas que le linguiste n'y ait aucun rôle à jouer. Le linguiste qui connaît les comportements langagiers dans leur contexte socioculturel est en fait mieux informé pour faire des recommandations concernant la direction, la nature et l'importance des changements qui résultent des décisions politique ou sociales que celui qui*

se focalise uniquement sur des buts poursuivis. Certes, l'étape où les autorités gouvernementales prennent la **décision politique** de planifier le développement d'une langue et de ses usages et sélectionnent, si besoin est, la langue elle-même, reste le plus souvent totalement hors du domaine du linguiste. Mais sa responsabilité est directement engagée dans la **codification** et **l'élaboration**, étapes de la planification de corpus ».

On ne peut mieux illustrer le rôle du linguiste.

¹ Venture de Paradis parlait de langue berbère au lieu de langue kabyle puisqu'il n'a pas fait de distinction entre les dialectes kabyle et chleuh qui parlaient ses informateurs ; ce qui fait que le dictionnaire en question est constitué d'un matériau composite.

² Informateur de Hanoteau.

³ C'est-à-dire 'de Mammeri'

⁴ Pendant longtemps ces publications récentes comme leurs aînées *Tafsut*, publieront une rubrique intitulée *Agemmay n tmaziSt* en vue de permettre aux lecteurs de décoder/déchiffrer facilement les textes écrits en berbère.

⁵ Il ne s'agit pas là de propos dépréciatifs gratuits : un petit examen de l'ouvrage de Bahbouh Lahsen (reproduisant une bonne partie de *La grammaire du berbère* de Hanouz déjà contestée à sa première édition, car rééditée telle quelle en 1990) montre la misère intellectuelle sévissant dans certains milieux berbéristes en Algérie.

⁶ Il s'agit de R. Achab, Dr Laihem et H. Sadi.

⁷ *Tafsut*, série scientifique et pédagogique, n°1, Tizi-Ouzou, 1983

Bibliographie :

a. Sources classiques (livres et articles) :

- 1- ACHAB R., 1986, *Tira n Tmazight*, Tafsut /Serie "Pédagogique et scientifique" N°3
- 2- ACHAB R., 1990 *Tira n Tmazight*, Tafsut, Tizi Ouzou,.
- 3- ACHAB R.,1996, *La néologie lexicale berbère*, Peeters, Paris
- 4- , 1980.*Amawal n Tmazight tatrart*, Imedyazen, Paris,
- 5- 1984, *Amawal n tusnakt*, Tafsut/ Serie "Pédagogique et scientifique" N°1, Tizi Ouzou,
- 6- BASSET A., *La langue berbère*, Oxford/London, 1952.
- 7- BASSET R., 1883/87, *Notes de lexicographie berbère*, Extrait du *Journal Asiatique*, Paris,
- 8- BAYLON C. , 1996., *Sociolinguistique, Société, langue et discours*, (2^{ème} éd.), Nathan, Paris
- 9- BENBRAHIM M., 1985. Le mouvement national dans la poésie kabyle, 1945-1954, in *AWAL* n°1, pp. 124-143, MSH, Paris,
- 10- BENSEDIRA A., *Cours de langue kabyle (Grammaire et versions)*, Jourdan, Alger, 1887.
- 11- BOUDRIS B., 1993, *Tamawalt n usegmi*, s.n. éd., Casablanca.
- 12- BOULIFA S.A.,1887, *Une première année de langue kabyle (Dialecte zouaoua)*, Jourdan, Alger,
- 13- CALVET L. J.,1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris.
- 14- CANUT C, 1998, *Imaginaire linguistique en Afrique*, l'Harmattan, Paris.
- 15- CAMPS G., 1985, *Les Berbères, mémoire et identité*, Errance, Paris.
- 16- CASTELLANOS C, 1998 *El procés d'estandarditzacio de les llengües, Estudi comparatiu i aplicacio a la llengua amazigha*. 2 Vol. Thèse de Doctorat, Université de Barcelone,
- 17- CHAKER S, 1981, La situation linguistique dans le Maghreb antique : le berbère face aux idiomes extérieurs, in *Libyca* Vol. XXVII, pp.135-152, CRAPE, Alger.
- 18- CHAKER S, 1983/a *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Université de Provence.

- 19- CHAKER S, 1983/b, « De la description à la planification linguistique : un tournant dans le domaine berbère ». *Tafsut*, série 'Etudes et débats', Tizi-Ouzou.
- 20- CHAKER S, 1985, « La planification linguistique dans le domaine berbère : une normalisation pan-berbère est-elle possible ? », *Tafsut*, série 'Etudes et débats', Tizi-Ouzou.
- 21- CHAKER S., *Textes en linguistique berbère, Introduction au domaine berbère*, CNRS, Aix-en-Provence, 1984.
- 22- CHAKER S, 1989, *Berbères aujourd'hui*, L'Harmattan, Paris.
- 23- CHAKER S.1995, *Linguistique berbère*, Peeters, Paris.
- 24- CHAKER S, 1995 Dialecte, *Encyclopédie Berbère*, Vol. XV, [pp.2291-2295], Edisud, Aix-en-Provence.
- 25- CHEMAKH S.,1999, « Enseignement de Tamazight. Données introductives » *Anadi* n°3-4, Université de Tizi-Ouzou.
- 26- CHEMAKH S ; 2000,« Langue berbère, la standardisation du kabyle », Communication au *Colloque sur l'aménagement linguistique*, Université de Tizi-Ouzou.
- 27- CHEMAKH S, 2003, « Les conditions historiques de l'aménagement du berbère en Algérie », *Le kabyle de Paris*, Paris, avril 2003.
- 28- CHEMAKH S, mai 2003, « Pourquoi aménager le berbère ? », *Le kabyle de Paris*, Paris,
- 29- CHEMAKH S., mai 2003, « A propos de la notation du kabyle en caractères latins », *Le kabyle de Paris*, Paris.
- 30- CORTADE J. M., 1985, *Lexique français-touareg, (Dialecte de l'Ahaggar)*, Inalco, Paris, (2^e édition).
- 31- DALLET J.M., S.L.VINCENNES, 1960, *Initiation à la langue berbère (Kabylie)*, F.D.B, Fort-National.
- 32- DALLET J.M.,1982, *Dictionnaire kabyle - français, Parler des At Mangellat*, SELAF, Paris.
- 33- DUBOIS J. et alii, 1999, *Dictionnaire de la linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
- 34- GALTIER G.,1994, La standardisation de la langue dogon, *Bulletin d'Etudes Africaines* N°19-20, [pp.197-220], INALCO, Paris.
- 35- G.E.B./[ACHAB R.], 1979, *Langue berbère - Initiation à l'écriture*, Imedyazen, Paris.
- 36- HAMOUMA H, 1986 ; *Manuel de grammaire berbère (kabyle)*, ACB, Paris.
- 37- HANOTEAU A, 1858, *Essai de grammaire kabyle*, Jourdan, Alger.
- 38- HIRECHE H,1980, Bilan de l'enseignement en berbère, *Tisuraf* N°6, [pp.2-13], Paris, Imedyazen.
- 39- LECLERC, J., (3 avril 2006). «Les politiques linguistiques dans le monde, Québec, TLFQ, Université Laval, 20 mars 2006, [<http://www.tlfq.ulaval.ca>],
- 40- , Ministère de l'Education Nationale , *Lmed tamazight* Vol I&II, IPN, Alger, 1997.
- 41- MAMMERI M, 1968, *Les Isefra de Si Mohand*, Maspéro, Paris.
- 42- MAMMERI M, 1976, *Tajerrumt n Tmazight, Tantala taqbaylit*, Maspéro, Paris.
- 43- MAMMERI M,1986, *Grammaire berbère*, Awal, Paris, [traduction du précédent ouvrage].
- 44- MAMMERI M, 1980, *Poèmes kabyles anciens*, Maspéro, Paris.
- 45- MARCELLES C, 1994, Sociolinguistique et didactique de la variation in *Actes du Symposium linguistique franco-algérien de Corti (1993)*", Studii Corsi Editions, Bastia,
- 46- MAURIS, 1987, (sous la direction de), *Politique et Aménagement linguistique*, G.Q./Robert, Québec/ Paris.
- 47- MOREAU M. L., 1997, (éd.) *Sociolinguistique, concepts de base*, Mardaga, Hayen.
- 48- MOUNIN G.,1993, *Dictionnaire de la linguistique*, Quadrige/PUF, Paris.
- 49- TIZI WWUCCEN *Méthode audio-visuelle de langue berbère (kabyle)*,1986, Edisud, Aix-en-Provence.
- 50- , 1986, *W'ibghan Tamazight, ad yissin tira-s*, *Tafsut/* Série "Pédagogique et scientifique" N°3, Tizi-Ouzou.

51- ZOUAOUI Y, 1996, . *La variation linguistique dans six parlers berbères, étude fonctionnelle et comparée des unités syntaxiques (...)*, Thèse de Doctorat, Université Paris V.

b. Documents du M. E. N (Alger) :

- 1- *Plan d'action du Ministère de l'Education Nationale concernant le dossier Amazigh*, Rapport du 07/04/1996, MEN/ Direction de l'Enseignement fondamental, (378), 19p.
- 2- *Volume horaire (enseignement de Tamazight)*, MEN/ Chef de Cabinet, doc. n° 129 du 20/01/1996,
- 3- *Plan ministériel du 05/02/1997*, (pour l'enseignement de la langue amazighe), rentrée 1997/1998.
- 4- *Exigences de la promotion de Tamazight*, rentrée 1997/1998, MEN/ Secrétariat Général, doc 0.0.2/97, n°515/ z/ S.G., 3p.
- 5- *Programme expérimental pour les 7^{ème} A.F en langue berbère*, HCA/MEN, juillet 1997, 9 p.
- 6- *Continuité de l'opération de la langue berbère dans l'institution éducative*, MEN/ Cabinet du MEN, Doc. N° 887 du 05/09/1998, 11p.
- 7- *Plan proposé pour le programme d'enseignement de la langue amazigh, 3^o palier de l'enseignement fondamental ; buts, contenus et recommandations*, (Document de travail pour diffusion), MEN/Direction de l'Enseignement Fondamental, s.d., 7p.

c. Documents du HCA.

- 1- *Actes des séminaires sur la formation des enseignants de Tamazight et l'enseignement de la langue et de l'histoire amazighes*, HCA, Alger, 2000, 100+53 p.
- 2- *Etude sur l'enseignement de la langue amazighe, bilans et perspectives*, étude réalisée pour le HCA par N. Tiziri & A. Nabti, Alger, 2000, 68 p.

Tamazight et le défi de l'aménagement

Par Moussa IMARAZENE/ Université de Tizi-Ouzou
imarazene_moussa@yahoo

Résumé

Durant des siècles, le berbère a cessé ou presque toute production et innovation lexicale même pour faire face aux besoins imposés par les nombreuses réalités nouvelles que connaissait la société, en particulier avec le contact des différentes civilisations conquérantes. Pour désigner toutes ces choses nouvelles et empruntées, les Berbères ne se sont donnés du mal à tenter de créer le lexique correspondant. Ils ont dû opter pour la solution de facilité en se contentant d'emprunter les objets et les lexèmes qui les désignent.

Avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif, cette langue doit se frôler un chemin parmi les langues écrites. Ce passage de l'oralité vers l'écriture est une tâche ardue qui exige de grands efforts qui peuvent s'étaler sur des années, des dizaines d'années car enseigner le berbère en berbère exige un métalangage berbère. Ainsi, Il faut procéder à de nouvelles créations lexicales pour faire face aux grandes lacunes affichées dans ce nouveau domaine et ces nouvelles réalités. Seulement, il faut noter que le berbère a besoin d'être normé et aménagé sur plusieurs axes, en plus de celui du lexique: phonologie, morphologie, grammaire (syntaxe), graphie et orthographe.

Cependant et en raison de l'atomisation des dialectes berbère, de leur dispersion et de leur éloignement les uns des autres, cet aménagement doit-il se faire au niveau dialectal ou inter dialectal ? En d'autres termes, est ce que nous devons passer par la normalisation intra dialectal pour arriver à un aménagement de la langue berbère, procéder directement à l'aménagement d'une langue unique et l'imposer aux locuteurs des différents dialectes ou alors aménager des langues berbères ?

Introduction :

La langue est un instrument de communication qui accompagne la société dans son évolution et les différents changements qu'elle peut connaître sur différents plans, au cours de son histoire. Ainsi, toute langue est censée subir des mutations sur différents niveaux linguistiques suite à de nombreux facteurs, en particulier si celle-ci est une langue orale qui n'a pas d'usage écrit qui puisse la fixer et la normaliser. C'est le cas de la langue berbère qui a subi la dialectalisation et la diversification, mais aussi, de multiples mutations morphologiques, phonologiques, syntaxiques, lexicales...et ce en raison du large territoire qu'elle occupait et de la multitude des conquêtes que le territoire a connues.

En plus des contacts linguistiques, ces nombreuses conquêtes ont ramené, à chaque fois, des civilisations, des cultures et de nouvelles choses et réalités que la langue se devait de refléter en leur offrant le lexique qui puisse les nommer.

Pour faire face à de tels besoins, toute langue use de ses capacités (composition, dérivation et autre) afin de produire une nouvelle terminologie. Seulement, il arrive, parfois, que ce procédé de puiser des propres ressources de la langue soit impossible, en particulier lorsque les choses à nommer sont nombreuses ou n'ont pas de proches correspondants dans les réalités de la société emprunteuse. C'est ainsi qu'on fait appel à l'emprunt linguistique.

Les emprunts lexicaux qui pénètrent le berbère sont souvent adoptés et assimilés sur les plans phonétique et morphologique. Ainsi, on parle d'emprunt complètement berbérisés. Cependant, il se peut que ces emprunts soient tellement abondant que la langue ne peut pas faire face en les soumettant à sa morphologie. Ceux-ci connaissent, dans le meilleur des cas, une berbérisation partielle ; une berbérisation phonétique et non morphologique. Si la langue emprunteuse n'apporte aucune modification sur cette terminologie, on parle d'emprunt non berbérisés.

C'est ainsi que, durant des siècles, le berbère a cessé ou presque toute production et innovation lexicale même pour faire face aux besoins imposés par les nombreuses réalités nouvelles que devait connaître la société, en optant pour la solution de facilité en se contentant d'emprunter, en plus des objets, les lexèmes qui les désignent.

Avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif, cette langue doit se frayer un chemin parmi les langues écrites. Ce passage de l'oralité vers l'écriture est une tâche ardue qui exige de grands efforts qui peuvent s'étaler sur des années voire des dizaines d'années car enseigner le berbère en berbère exige un métalangage berbère. Ainsi, Il faut procéder à de nouvelles créations lexicales pour faire face aux grandes lacunes affichées dans ce nouveau domaine.

Seulement, il faut noter que le berbère a besoin d'être normé et aménagé sur plusieurs axes, en plus de celui du lexique: phonologie, morphologie, grammaire (syntaxe), graphie et orthographe.

Cependant et en raison de l'atomisation des dialectes berbères, de leur dispersion et de leur éloignement les uns des autres, cet aménagement impose beaucoup plus de difficultés. Ces dernières se traduisent par les questions qui suivent : L'aménagement doit-il se faire au niveau dialectal ou inter dialectal ? En d'autres termes, est ce que nous devons passer par la normalisation intra dialectal et procéder à l'aménagement de chacun des dialectes berbères pour aboutir à la fin à un aménagement de la langue berbère ? Procéder directement à l'aménagement d'une langue unique et l'imposer aux locuteurs des différents dialectes, une langue qui n'aurait, en fait, aucun ancrage social ? Ou alors aménager l'un des dialectes et l'imposer comme norme ?

Pour le travail que nous présentons, ici, nous allons nous contenter de traiter le problème du lexique et de la néologie.

L'aménagement néologique :

La néologie (synthématique) est un procédé de création lexicale permettant de produire une nouvelle terminologie venant enrichir le dictionnaire de la langue. Elle se base sur les spécificités lexicales de la langue, telles la dérivation et la composition (préfixation et/ou suffixation), mais aussi les spécificités phonétique, phonologiques et morphologiques. C'est, généralement, un jeu de combinaison de radicaux, de schèmes et de lexèmes déjà existant. C'est donc un procédé que toute langue peut connaître et qui a toujours existé en berbère.

Types de la néologie :

1/ La néologie sémantique :

C'est un procédé par lequel on se permet d'attribuer un ou plusieurs nouveau (x) sens à un lexème déjà existant dans la langue. Cette variation sémantique n'est cependant pas accompagnée de modifications formelles du signifiant.

Lexème	Sens d'origine	Sens nouveau
Asaru	fil	Film
Udem	visage	Personne grammaticale

C'est un procédé ancien que l'on retrouve souvent dans la langue à travers son évolution. En effet, certains adjectifs sont tellement spécifiques et n'ont d'existence que devant le même nominal, qu'ils finissent par le remplacer ou apparaître en synonyme.

Le nom (**a\$ilas**) qui désigne, actuellement, (le lion) s'employait en fonction d'adjectif après le nom (**izem**) dans le sens de (jeune ou beau). La même remarque est à noter, aussi, pour les noms d'agent qui prennent tous ou presque la fonction d'adjectif.

2/ La néologie syntaxique :

Ce procédé s'opère par la combinaison de deux ou plusieurs éléments de la langue. Cela se traduit par la dérivation ou la composition. Seulement, il faut noter que ces deux procédés sont peu exploités et peu productifs en berbère, et que le dernier (la composition) est encore plus marginal.

«awal» (parole) + morphème préfixé «am» = le nom «amawal» « dictionnaire ».

3/ La néologie phonologique :

C'est la création et la production de nouveaux lexèmes sur la base de nouveaux signes linguistiques. Elle se base sur un jeu de combinaison, de déplacement ou de remplacement de phonèmes spécifiques à la langue.

Exemple : « tasekla » (littérature) —————> crée à partir de « asekkil » (lettre).

4/ La néologie par emprunt

Le berbère est une langue qui s'est longtemps contentée d'emprunter de nouveaux lexèmes à d'autres langues. En effet, avec l'arrivée des Arabes dans les territoires berbères, la langue amazighe s'est retrouvée dans l'incapacité de répondre à tous ces besoins nouveaux tellement il y avait de choses et de réalités nouvelles à nommer ; des réalités contenues, en majorité, dans cette nouvelle religion. Ainsi, des dizaines de lexèmes relatifs à la religion, notamment, sont passés vers la langue berbère.

Il faut souligner que cette forme de néologie, pourtant standard et généralisée aux différents dialectes berbères, est rejetée, de nos jours, par des locuteurs puristes ou complexés car même si on se permet de refuser cette catégorie d'emprunts, on admet, d'un autre côté, qu'on en reçoit d'autres venant de la langue française. Ce phénomène de rejet serait, peut-être, le résultat d'un complexe, d'une honte de soi et de son passé, de l'appréhension de faire apparaître les faiblesses d'un peuple ou d'une langue qui se sont laissés dominés à une étape donnée de leur histoire. Ceux-ci produisent cette réaction de rejet envers l'arabe, et parfois même l'Islam, par frustration étant donné que les deux proviennent de la civilisation et de la culture des Arabes qui ont occupé, à une époque donnée, l'Afrique du Nord et écarté le berbère. Cette réaction est plutôt idéologique puisque la colonisation française a réservé le même sort aux Berbères et à leur langue.

Les fonctions de la néologie :

L'enrichissement lexical :

C'est une réalité imposée par le besoin engendré par le changement du statut de la langue, mais, aussi, par l'occupation de nouveaux espaces (mass média, enseignement, publications...) et l'apparition de nouvelles réalités et choses qu'il faut absolument nommer « *apparition de nouveaux biens de la communication entraînent celles de nouvelles désignations* ». C'est, de ce fait, une activité qui, selon Achab (p. 53), « *assure aussi une fonction de stimulation à l'intérieure de la langue : en mobilisant l'ensemble des potentialités du lexique pour combler des déficits, il permet de créer de nouveaux signes linguistiques, d'accroître la productivité des procédures de création lexicale (dérivation et composition), d'en revivifier celles qui sont tombées dans l'oubli ou en perte de vitesse et d'en proposer de nouvelles* ».

La substitution aux emprunts :

Les contacts des langues, des populations et des civilisations engendrent nécessairement des influences et des emprunts linguistiques. C'est le cas du berbère qui n'a cessé, depuis des siècles, de recevoir des dizaines voir des centaines d'emprunts.

L'analyse de différents corpus révèle que le taux d'emprunts à la langue arabe est, de loin, le plus important et que, pour plusieurs cas, la présence d'un emprunt est loin d'être un besoin puisque les lexèmes d'origine berbères correspondant existent déjà.

Dans d'autres situations, on a dû procéder à de nouvelles créations néologiques juste pour faire face à l'emprunt massif à l'arabe mais aussi au français et satisfaire, ainsi, une certaine fierté et son ego en parlant une langue qui n'est pas à la portée de tous et dont la compréhension exige des efforts de la part de l'interlocuteur.

Exemples : astilu, taktabt, atablu, ccix, ttarix, sont remplacés respectivement par :
imru, adlis, tafelwit, aselmad, amezruy,

La fonction sociolinguistique :

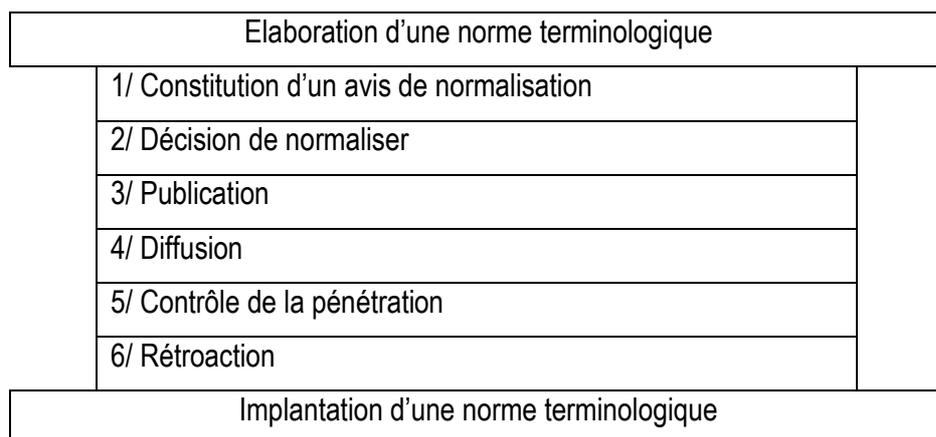
Selon R. ACHAB (Ibid, p. 54), « *les néologismes remplissent aussi une fonction sociolinguistique, en ce qu'ils contribuent généralement à accroître l'intérêt pour la langue et à revaloriser celle-ci aux yeux de ses propres locuteurs et aux yeux des autres. Dans le cas du berbère, langue éclatée en plusieurs parlers, le travail de néologie lexicale peut contribuer aussi à jeter des passerelles entre les différentes aires dialectales, à recoudre le tissu linguistique, à résorber les écarts et à favoriser les convergences* ». Seulement, il faut préciser que quoi que symbolique, la création néologique exercée, ici et là, par de nombreux bricoleurs qui n'ont, souvent, rien à avoir avec la recherche scientifique et académique, peut accentuer les écarts entre différents dialectes voire même entre la langue et ceux qui devraient être ses locuteurs.

Étapes de la création néologique :

Afin d'aboutir à une implantation et à une standardisation terminologique, plusieurs étapes sont à franchir après détection des besoins. Pour L- J. CALVET (1984, p. 234), il existe deux types de créations lexicales : la création spontanée menée par les locuteurs et la création programmée proposée par les planificateurs et les chercheurs. Ainsi, il propose les quatre phases suivantes pour l'intervention de la néologie programmée (Ibid p. 241) :

- 1/ La description du système de créativité lexicale de la langue (dérivation, composition, etc. ...)
- 2/ Cerner les besoins, pour chacun des champs sémantiques examinés, en analysant le stock lexical disponible et celui des déficits.
- 3/ Forger les mots manquants, en respectant les règles de la langue.
- 4/ Tester ces termes sur le terrain en les.

E. BEDARD et J. MAURIS quant à eux distinguent six stades que le processus de normalisation terminologique devrait passer par six étapes :



Les expériences précédentes en berbère:

Ce lexique spécialisé ainsi que les écrits sur la néologie sont très rares et révèlent, parfois, de nombreuses lacunes).

Les premiers essais sont ceux de M. MAMMERI avec (Tajerrumt n tmazight) et (Amawal) puis viennent d'autres comme tamawalt.

Ce lexique est, parfois, réalisé par des gens qui n'ont aucune compétence leur permettant d'accéder à ce terrain, comme on le retrouve chez des présentateurs d'émissions de la radio et de la télévision qui recourent, parfois, à leurs propres compétences linguistiques pour former de nouveaux mots ou de nouvelles structures, en se basant sur le calque. C'est une réaction que l'on pourrait qualifier de normal vue que ces journalistes, en position de traducteurs, n'ont aucune références ni institution où ils pourraient se ressourcer et demander des informations ou des conseils sur cette nouvelle terminologie. C'est ainsi que les enseignants de tamazight et les journalistes ont fortement contribué à la diffusion et à la standardisation de ce nouveau lexique.

Cependant, il est à préciser que ces travaux affichent de nombreuses lacunes qui peuvent atteindre, parfois, la déformation de la langue.

Parmi les lacunes relevées dans certaines de ces expériences :

- L'inadéquation sémantique de la racine : En se basant sur le verbe (nes/sens) «passer la nuit», on a proposé le nom (asensu) pour désigner l'hôtel. Or, ce même nom est utilisé chez les Touareg pour désigner le cimetière. Cela est le résultat d'une recherche qui s'est contentée d'un seul dialecte sans consulter les autres.
- Le calque linguistique (faire attention à ne pas calquer la terminologie et se servir de tous les moyens que nous offre la langue : dérivation, composition, expression). Les deux procédés (d akken, d win....) sont calqués sur le français et l'arabe et ont été généralisés par le biais des mass média.

Conclusion et recommandations :

La création lexicale est soumise à la volonté et, parfois, au militantisme de nombreuses personnes qui n'ont, souvent, aucun lien avec ce genre de travaux. C'est une réaction presque légitime vu l'inexistence d'une instance (Académie) qui se chargerait de mener ce travail, de l'encadrer et de le suivre.

Pour les néologismes déjà existants, de nombreux efforts ont été fournis pour arriver à leur implantation et standardisation. Les retombées de ces réalisations sont importantes, mais elles demeurent tout de même limitées. Beaucoup d'efforts restent à faire pour arriver à une généralisation

de la diffusion de cette terminologie qui apparaît, tout de même, souvent, loin de la langue et de ses locuteurs.

Les efforts de normalisation et de diffusion ne semblent pas avoir donné les résultats attendus. Est-ce le fait d'une diffusion déficiente qui n'a pu rejoindre les clientèles auxquelles ces terminologies étaient destinées ou le fait que les mécanismes de diffusion et d'implantation retenus n'étaient pas adaptés?

L'intervention néologique sur une langue donnée doit prendre en considération plusieurs éléments de base : la situation sociolinguistique du pays, la situation de la langue en question et ses propres ressources, la détermination et la classification des besoins selon les priorités, l'élaboration d'une ou de plusieurs stratégies de création et de diffusion, la mise en place des moyens financiers et humains qui puisse se charger des différentes tâches selon les étapes.

Suite aux apports théoriques cités et aux différentes lacunes relevées à travers les expériences précédentes, nous proposons les démarches suivantes pour la création terminologique en berbère :

Première étape :

- Déterminer les domaines où le besoin de normalisation et d'aménagement se fait sentir et les classer selon la priorité (enseignement et communication (mass média)).
- Déterminer les besoins pour chaque domaine.
- Déterminer les méthodes, les moyens linguistiques (études sémantiques et fonctionnelles des racines et des schèmes, dérivation, composition, ou autre) et les zones de recherches pour chacun de ces domaines.

Deuxième étape : (pour le lexique)

- Rassembler tout ce qui existe comme dictionnaires de différents dialectes.
- Procéder à l'enrichissement du dictionnaire dialectal sur la base de recueils de différentes régions et de comparaisons intra dialectal.
- Procéder à la comparaison des dictionnaires et rassembler dans un dictionnaire le vocabulaire commun ainsi que la présentation sémantique de la racine.
- Procéder à de nouvelles créations lexicales en prenant en considération le sens global de la racine proposée. Cela doit se faire, donc, sur la base du dictionnaire commun et du dictionnaire dialectal.
- Conclure par un dictionnaire de tous les néologismes et de leurs différentes explications selon les différents usages et contextes.

Troisième étape :

- Assurer progressivement la diffusion de ce lexique sur le marché linguistique et éviter de lancer un grand ensemble de néologisme à la fois car cela pourrait engendrer un rejet basé sur l'incompréhension et le sentiment d'étrangeté. Il est, en outre, souhaitable et plus rentable pour la compréhension de faire accompagner le nouveau lexique par un équivalent déjà connu ou (interaction) ou une courte explication.
- Suivre minutieusement le degré de diffusion et d'intégration de ce lexique. Ainsi, on peut déterminer le degré d'implantation des nouveaux produits.
- Retirer du marché linguistique toute marchandise rejetée et non absorbée et procéder à son remplacement après détection des facteurs à l'origine de cette inacceptation afin de s'assurer de ne pas retomber dans la même erreur.

Moussa IMARAZENE
Université de Tizi-Ouzou

Références bibliographie :

- 1)ACHAB R., 1994 : *La Néologie lexicale berbère : approche critique et propositions*, thèse de doctorat, INALCO, Paris.
- 2)BOUKOUS A., 1989 : « L'emprunt linguistique en berbère : Dépendance et créativité », in : *Etudes et documents berbères*, n° 6, PP. 5-18.
- 3)BOUKOUS A., 1995 : «La langue berbère : Maintien et changement », in : *International Journal of the sociology of language*, General Editor : FISHMAN J., Mouton de Gruyter, Berlin, pp 9-28.
- 4)BOYER H., 1997 : «conflit d'usages, conflit d'images» in : *Sociolinguistique : Plurilinguisme « contact » ou « conflit » de langues » ?*, Editions L'Harmattan, Paris.
- 5)CALVET L.J., 1974 : *Linguistique et colonialisme : Petit traité de glottophagie*, Editions Payot, Paris VI^e.
- 6)CALVET L.J., 1981 : *Les langues véhiculaires*, Collection « Que sais-je ? », n° 1916, PUF, France.
- 7)DOURARI A., 1997 : « Malaises linguistiques et identitaires en Algérie », in : *ANADI (Revue d'études amazighes)*, N° 2, Publication du club scientifique en langue et culture amazighes, Université de Tizi-Ouzou.
- 8)GAGNE G., 1983 : « Enseignement de la langue maternelle », in. *La Norme linguistique*, ed. Les publications du Québec, Québec.
- 9)GARABATO C.A. et autres, 2003 : *Les représentations interculturelles en didactiques des langues-cultures (enquêtes et analyses)*, Editions L'Harmattan, Paris.
- 10)HADADOU M.A, 2000: *Le Guide de la culture berbère*, ed. Inas, Paris.
- 11)HADDADOU M.A., 2002 : *Défense et illustration de la langue berbère*, INAS, Alger.
- 12)HENRY B., 1997: « Conflit d'usages conflit d'images », in : *Sociolinguistique, Plurilinguisme « contact »ou « conflit » de langues ?*, Ed. L'Harmattan, Paris, pp 9-36.
- 13)MACKEY W.F., 1975 : « Dominance, diversité et conflit dans les Etats multilingues ; Tentative de mesure », in : *Les Etats multilingues (Problèmes et solutions)*, PUL, Québec, pp 119-160.
- 14)MACKEY W.F., 1976 : *Bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck, Paris.
- 15)MILIANI M., 2004 :« Les politiques linguistiques en Algérie : entre convergence et diversité », in : *Langues et contacts de langues dans l'aire Méditerranéenne (pratiques, représentations, gestions)*, Edité par BOYER H., Editions L'Harmattan, pp.211-218.
- 16)QUEFFELEC A. et autres, 2002 : *Le français en Algérie (Lexique et dynamique des langues)*, Editions Duculot.
- 17)SRAGE N., 2003 : *Dialogue des langues*, Editions L'Harmattan, France.

18)YOUSSI A., 1991 : « Communauté linguistique et fonctions communicatives », in : *Colloque international de Ghardaïa (Unité et diversité de tamazight)*, Tome I, pp 42-60.

Enquête sur les représentations des étudiants inscrits en licence de langue et de culture amazighes

Par Dalila MORSLY
Université Angers, France
dal.morsly@wanadoo.fr

RESUME :

Cette communication voudrait répondre aux deux questions suivantes :

Quel est le profil des étudiants qui s'inscrivent en licence et magister de tamazight ?

Quelles sont les motivations et attentes de ces étudiants ?

Pour essayer de répondre à ces questions nous avons réalisé deux questionnaires auprès d'étudiants inscrits en magister et en troisième année de licence à l'Université M. Mammeri de Tizi-Ouzou. Les étudiants étaient invités à définir leur répertoire langagier et leur projet professionnel.

Ces deux thématiques se proposent donc d'obtenir des discours sur tamazight et sur les fonctions attribuées à cette langue dans le cadre d'une formation universitaire.

Notre communication présentera la méthodologie de recueil des données et l'analyse des discours et représentations produits par les étudiants. Ce travail voudrait contribuer à l'état des lieux envisagé par les organisateurs du colloque et suggérer quelques pistes de réflexion sur l'aménagement de cette langue, aujourd'hui, en Algérie.

INTRODUCTION

L'ouverture d'un magister en langue et littérature amazighes (1990) a été suivie quelques années plus tard, par la mise en place d'une licence de langue et littérature amazighes (1997). L'Université de Tizi-Ouzou et de Béjaïa sont les deux seules universités à offrir aux étudiants la possibilité de suivre un parcours complet de formation dans cette langue. Un nombre conséquent d'étudiants (900 en 2006) s'inscrit, chaque année dans cette filière.

Je me propose, dans cette communication, de contribuer à l'état des lieux envisagé par les organisateurs du colloque en essayant de répondre aux questions suivantes :

– Quel est le profil des étudiants qui s'inscrivent en licence et magister de tamazight ?

– Quelles sont les motivations et attentes de ces étudiants ?

– Quelles représentations ces étudiants nourrissent-ils à l'égard de tamazight qui est, désormais, leur langue de travail ?

– Quels enseignements pour l'aménagement de cette langue les réponses à ces questions peuvent-elles nous apporter ?

Pour essayer de répondre à ces questions j'ai réalisé un questionnaire auprès des étudiants inscrits en troisième année de licence à l'Université M. Mammeri de Tizi-Ouzou. En réalité, ce questionnaire a été confectionné dans le cadre d'un séminaire de méthodologie de l'enquête sociolinguistique destiné aux étudiants du magister de langue et littérature amazighes de la même université. J'ai assuré ce séminaire en février 2005. Il s'agissait d'initier les étudiants à la passation de questionnaires sociolinguistiques, au dépouillement et à l'analyse des réponses. Le premier dépouillement a donc été réalisé avec ces étudiants, je me dois de le signaler¹, puis ensuite revu et retravaillé pour les besoins de cette communication.

Je considère ce travail comme une pré-enquête devant fournir des indications pour l'élaboration d'une enquête plus rigoureuse et à plus grande échelle.

PROBLÉMATIQUE

Il est inutile de revenir, ici, étant donné la place que la question a prise aussi bien en sociolinguistique qu'en didactique des langues, sur l'intérêt, l'importance d'étudier les représentations linguistiques. On a affirmé et démontré le lien dialectique qui existe entre représentations des langues et pratiques linguistiques, entre représentations et acquisition des langues (goût, appétence pour les langues). En essayant de repérer les représentations que des étudiants, engagés dans une formation en tamazight, se font de leur langue de travail, je voudrais, en fait :

- soulever quelques questions qui peuvent nous aider à penser l'avenir de tamazight en tant que langue d'enseignement,
- réfléchir sur le lien qui peut exister entre prestige, valeur d'une langue et promotion de cette langue, extension de ses usages...

Ces questions, vous le devinez, rejoignent ou s'inspirent des problématiques développées par L.-J. Calvet² lorsqu'il tente d'établir une écologie des langues du monde. Calvet propose une distinction qui me paraît opératoire entre deux métaphores : celle de « marché des langues » élaborée par Bourdieu et la sienne de « bourse aux langues ». En effet, si toutes les langues, comme le rappelle Calvet en s'appuyant sur les affirmations de la linguistique interne, se valent du point de vue de leurs systèmes et structures, elles sont au contraire tout à fait inégalitaires.

- sur le plan du marché linguistique, c'est à dire sur le plan du statut affecté aux langues dans un espace national ; généralement la langue légitime (Bourdieu) s'oppose aux autres langues ou variétés qui, de ce fait, sont des langues minorisées dont les locuteurs ne tirent pas vraiment de bénéfice social ;
- sur le plan de la « bourse aux langues » c'est-à-dire au niveau des relations que les langues entretiennent dans le cadre de la mondialisation où l'on peut distinguer, toujours selon Calvet, des langues *hyper-centrales* (l'anglais aujourd'hui), des langues *super-centrales* (le français, l'espagnol, le portugais...), des langues *centrales*, des langues *périphériques*... Avec cette métaphore boursière, Calvet veut signifier que la pratique des langues est associée, par les locuteurs, aux représentations qu'ils se font de leur utilité et « du bénéfice » qu'ils peuvent en tirer. On constate alors, précise-t-il, que l'on choisit une langue qui a de la valeur, c'est-à-dire une langue très utilisée dans le monde ce qui du même coup augmente la valeur de cette langue.

Avec tamazight, nous avons l'exemple d'une langue en situation de minorisation sur le marché linguistique national, mais qui, cependant, a fait l'objet d'une certaine forme de « valorisation » qui doit beaucoup, comme on le sait, à la revendication militante soutenue par les représentations positives que les locuteurs de cette langue ont su exprimer. C'est cela qui a entraîné son institutionnalisation : sa reconnaissance en tant que langue nationale « au même titre que la langue arabe », ainsi qu'une certaine forme d'officialisation dans le système éducatif.

Quelles sont les possibilités, alors, dans ce contexte, que cette langue se développe comme langue d'acquisition des savoirs et comme langue de promotion sociale, compte tenu du fait que cette langue n'est pas cotée en bourse et que les jeunes Algériens ne sont pas insensibles aux côtes boursières ? Je parle, bien entendu, ici, des côtes boursières linguistiques et seulement de celles-là.

C'est cette question que je propose d'examiner, à partir de cette pré-enquête sur les représentations et les motivations des étudiants inscrits en licence de tamazight. L'hypothèse sous-jacente est que ces représentations sont un des indicateurs susceptibles d'aider à penser l'avenir de tamazight, à orienter son aménagement et sa fonctionnalité en tant que langue enseignée et d'acquisition des savoirs.

LE QUESTIONNAIRE

Les questions.

Le questionnaire est constitué de 14 questions que, pour les besoins de cette communication, j'ai classées en trois grandes groupes. Le premier groupe (questions 1 à 5) est constitué de questions

tendant à établir l'identité sociale des enquêtés. Le second (questions 6 à 11) rend compte de la perception que ces derniers ont de la situation sociolinguistique de l'Algérie, définit leur identité linguistique et tente de cerner leurs pratiques écrites en tamazight. Le troisième groupe de questions (questions 12 à 14), enfin, interroge sur les motivations qui les ont conduits à s'inscrire en licence de tamazight et révèle les représentations qu'ils se font du rôle et de la valeur de tamazight.

Je présenterai le dépouillement et l'analyse de chacun de ces groupes de questions en mettant surtout l'accent sur les problèmes que révèlent les réponses des étudiants à propos de l'avenir de tamazight en tant que langue de travail universitaire.

Traduction en tamazight

Une traduction en tamazight du questionnaire a été réalisée par un groupe d'étudiants de magister puis discutée, en séminaire, par l'ensemble. La traduction a, on peut dire, reçu l'aval de l'ensemble des *experts* que constituaient les étudiants inscrits en magister³.

Passation

Le questionnaire a été soumis à tous les étudiants de 3^e année de licence présents ce jour-là, soit 39 étudiants. Un collègue a accepté d'interrompre son cours pour nous permettre de réaliser la passation du questionnaire.

Les consignes sont sciemment restées très générales. On a demandé aux étudiants de bien vouloir nous aider, par leurs réponses, à mieux connaître les étudiants inscrits en licence de tamazight, à mieux définir leur profil.

Chaque question a été lue, successivement, en tamazight et en français par moi-même et par un étudiant enquêteur (magister). Un laps de temps a été octroyé aux enquêtés pour la rédaction de chaque réponse avant le passage à la question suivante. Les étudiants de magister, au nombre de 10, étaient répartis dans l'amphithéâtre et ont veillé à ce que leurs camarades répondent bien à toutes les questions. Cette façon de procéder voulait éviter un trop grand nombre de questions sans réponse. Elle s'est révélée efficace. On le verra, les questions sans réponses sont rares. Il faut tenir compte aussi, pour représenter la disponibilité à répondre des étudiants, des représentations positives (sentimentales) que les locuteurs de tamazight ont à l'égard de leur langue. Travailler sur tamazight est une façon de donner à cette langue de la valeur.

LE DÉPOUILLEMENT

La langue du questionnaire

Sur les 39 questionnaires remplis, la répartition du français et de tamazight s'effectue ainsi :

- 31 questionnaires pour le français,
- 8 questionnaires pour tamazight.

On constate donc que les étudiants ont, de façon dominante, choisi de rédiger leurs réponses en français. Par ailleurs, plusieurs des étudiants qui ont choisi de répondre en tamazight, rédigent pourtant, certaines de leurs réponses, en français ou recourent à l'alternance codique français/tamazight, comme le montrent les exemples suivants (R = réponse ; T = tamazight ; pour des raisons de commodité, un numéro a été attribué à chaque questionnaire rempli).

– RT1 : la question 12 (Pourquoi vous êtes-vous inscrit(e) en licence de tamazight ?) reçoit une réponse en français alors que les questions 13 et 14 sont rédigées en tamazight. On note d'ailleurs que les questions 12, 13 et 14 qui sollicitent le plus les opinions des étudiants et donc les représentations qu'ils se font de la valeur de cette langue sont celles qui sont le plus souvent rédigées en tamazight. L'implication personnelle que mobilisent ces questions explique-t-elle le recours à la langue première dans la mesure où elle autorise la production de discours idéologiques ?

– RT8 : l'étudiant explique qu'il pensait ne trouver dans tamazight qu'une écriture mais découvre qu'il y a *tout, kulec*, dans cette langue :

ziyyella kulecdeg-s am la sociologie, l'histoire etc.

"En fait, il y a tout en elle (tamazight) comme la sociologie, l'histoire etc."

Au total, cependant, on constate peu d'investissement dans la langue de travail.

On note par ailleurs, que les compétences en français sont faibles aussi bien en ce qui concerne le niveau phonétique (confusions vocaliques, assimilations...) que le niveau syntaxique, lexical, argumentatif etc. Nous avons donc un public d'étudiants qui soit ne choisit pas sa langue de travail, le tamazight, soit n'est pas en mesure de s'investir à l'écrit dans cette langue (même si sa compétence orale est étendue). Les étudiants travaillent avec et dans une langue dont ils ont une maîtrise limitée.

Ces premiers constats qu'une enquête plus étendue devraient confirmer, doivent constituer un premier axe de travail pour la réflexion didactique sur l'enseignement/apprentissage de tamazight.

Identité sociale

Les cinq questions du premier groupe sont relatives à l'identité sociale : sexe, âge, résidence ville/campagne, bac obtenu, profession exercée. Ces différentes questions, rituelles dans les questionnaires sociolinguistiques, auraient pu fournir les variables susceptibles d'être prises en compte dans la constitution de l'échantillon.. Elles sont, en fait, peu pertinentes dans cette perspective et donnent seulement deux indications importantes sur le recrutement des étudiants qui s'inscrivent en tamazight. Ces indications concernent :

- le sexe des étudiants : 36 filles pour 3 garçons,
- le lieu de résidence : 29 sur 39 étudiants déclarent qu'ils résident dans un village des environs de Tizi-Ouzou.

Je n'ai pas d'éléments assez rigoureux pour commenter ou expliquer ces faits, mais je pense qu'il y a là plusieurs questions : quel rôle joue ce recrutement social ? Que signifie le fait que les garçons soient moins attirés que les filles par cette formation ? On sait, par exemple, que la féminisation des professions et des formations est à la fois la conséquence et l'origine de leur dévalorisation. Cette conclusion qui ressort de toutes les études féministes est-elle valable ici ? Que signifie le fait que les urbains semblent moins séduits que les ruraux par cette formation ? Il faudrait, bien sûr, asseoir ce constat par une enquête plus rigoureuse. Que faut-il faire pour diversifier le recrutement ?

Identité linguistique

Les 6 questions fermées du second groupe portent sur la façon dont les étudiants

- perçoivent la situation sociolinguistique de l'Algérie,
- définissent leur propre identité linguistique et plus exactement la composition de leur répertoire,
- déterminent leurs pratiques de lecture et d'écriture en tamazight.

Ces questions qui sont, dans l'ensemble, de type fermé, permettent, dans le même temps, de repérer certains aspects des représentations linguistiques des étudiants. Les dénominations qu'ils attribuent aux différentes langues constitutives de leur répertoire sont de bons indicateurs de ces représentations. Sur ce point, l'utilisation dans le questionnaire lui-même — erreur dont nous n'avons pris conscience qu'au moment de la passation — de deux dénominations différentes : *berbère* (Q. 7) et *tamazight* (Q. 8) pour la langue amazighe a constitué un biais certain. Ceci n'était pas indiqué puisque les dénominations constituaient le paramètre à partir duquel on étudiait les représentations des étudiants.

Le dépouillement de ces questions fait apparaître un certain nombre de faits intéressants.

L'Algérie est présentée dans tous les questionnaires comme un pays plurilingue. 17 langues sont citées. Ce nombre s'explique par le fait que les étudiants ont mentionné à la fois les langues et les variétés géographiques de ces langues ou tout au moins certaines de ces variétés. Le corpus est très riche :

- 33 étudiants sur 39 déclarent que le français est une langue parlée en Algérie. Cette langue est toujours désignée par le terme *français*, une seule fois par le syntagme *langue étrangère*. Il semblerait donc que le français ne représente pas dans le discours et l'imaginaire de ces étudiants une langue

étrangère. Ils sont, sur ce point, en discordance avec les discours, officiels ou non, qui considèrent que le statut du français est, en Algérie, celui d'une langue étrangère.

• En ce qui concerne la dénomination des langues :

Pour le domaine arabe, les dénominations suivantes apparaissent : *arabe dialectal* (14) ; *arabe classique* (2) ; *arabe* (22) ; *arabe des médias* (1) ; *parler arabe* (1) ; *zdimoh* (1). On voit ici que si bon nombre de réponses (20) ne retiennent que le terme *arabe*, un nombre non négligeable de réponses tentent de rendre compte de la diglossie et même de la variation (*zdimoh*, nom de la variété d'arabe parlée dans la ville de Tizi-Ouzou).

Pour le domaine amazighe sont citées les dénominations : *tamazight* (4) ; *tamazight dialectal*, *berbère* (13) ; *kabyle* ou *taqbaylit*, *chaoui*, *mozabite*, *touareg* etc. On voit bien ici aussi que les étudiants tiennent à signaler les différentes variétés.

On remarque, par ailleurs, que les noms de tamazight et des différentes variétés de tamazight sont, lorsque l'on prend l'ensemble des questionnaires (français et amazighes), donnés soit en tamazight — *tamazight*, *tachalhit*, *taqbaylit* — systématiquement, soit en français — *kabyle*, *berbère*, *touareg* — soit encore, mais moins souvent, en arabe — *chaoui*, *chenoui* —.

On peut considérer que ces réponses montrent que les étudiants manifestent une bonne connaissance de la situation sociolinguistique de l'Algérie dont ils veulent mettre en évidence le plurilinguisme qui la caractérise. Ils ont conscience de la variété régionale propre aux domaines arabe et berbère, qu'ils ont conscience de la diglossie. Les étudiants se sont forgé cette perception de la situation sociolinguistique sans doute à partir de leurs propres expériences de locuteurs plurilingues mais aussi, probablement grâce aux enseignements de sociolinguistique qu'ils reçoivent dans leur formation. Du savoir s'acquiert grâce aux cours, c'est indéniable.

En ce qui concerne les répertoires linguistiques des étudiants et les répertoires linguistiques familiaux, on relève les faits suivants :

• 38 étudiants déclarent avoir le berbère pour langue première ; un seul parle d'une double acquisition : berbère/français ;

• les pratiques familiales sont définies comme :

- unilingues (31) ;

- bilingues : tamazight/français (5) ; tamazight/arabe dialectal (1) ;

- trilingues : tamazight/français/arabe dialectal (2).

Comme on le voit, selon les déclarations des étudiants, le plurilinguisme familial est faible. Faut-il mettre cela en relation avec l'origine plus rurale qu'urbaine évoquée précédemment ou bien fut-il voir là le résultat de stratégies familiales visant à conserver et à transmettre la langue endogène ?

En tout état de cause, on vérifie de façon précise, ce que l'on sait, à savoir que les étudiants qui s'inscrivent en tamazight, sont tous de langue première amazighe. Bien sûr, le lieu géographique — université implantée à Tizi-Ouzou — favorise et explique cela mais il y a bien à Tizi-Ouzou ou dans les environs des locuteurs de langue première arabe dialectal ou français.

On peut se demander, aussi, quel rôle jouent ces pratiques linguistiques familiales, perçues par les étudiants, eux-mêmes, comme étroitement centrées sur tamazight, dans le choix qu'ils effectuent de s'inscrire dans une licence de tamazight et dans les discours qu'ils tiennent sur cette langue. La transmission de tamazight au sein des familles joue-t-elle un rôle dans la valorisation de tamazight ? Constitue-t-elle un atout suffisant permettant de consolider le poids de cette langue dans le système scolaire et universitaire ? Ne faut-il pas penser aussi à faire de tamazight une langue de travail pour les non-natifs, pour les locuteurs qui ont l'arabe — ou le français — comme langue première ?

Les questions qui tentent de déterminer quelles sont les pratiques écrites sont celles pour lesquelles on a obtenu le plus de sans réponses. Peu de lectures en tamazight : quelques revues ou magazines cités comme *Izoran*, *la Revue du HCA*, *IDLES* qui ne sont d'ailleurs pas tous toujours ni entièrement rédigés en tamazight. Certains étudiants signalent qu'ils lisent des romans ou des nouvelles mais peu de titres

sont cités. La rubrique : ouvrages scientifiques n'a reçu aucune réponse. Pour les textos, les étudiants qui répondent déclarent qu'il rédigent en caractères latins : cela semble signifier que ces textes sont rédigés en tamazight mais que le choix de la graphie est celui de la graphie latine. On retrouve ici un écho des débats houleux sur l'écriture à adopter pour l'enseignement de tamazight.

Cette faible utilisation de tamazight à l'écrit est peut-être un des aspects inquiétants de la formation de ces étudiants : comment peuvent-ils avec si peu de pratique de la lecture et de l'écrit acquérir des savoirs et une compétence de niveau universitaire en tamazight ? Il y a là une question très importante à penser si l'on veut que cette langue continue d'attirer des étudiants ?

Des motivations aux représentations.

Les trois dernières questions sont des questions ouvertes. Elles portent sur les raisons pour lesquelles les étudiants choisissent la filière amazighe et sur les bénéfices qu'ils pensent tirer de l'étude de cette langue sur les plans professionnel et personnel. On espérait, aussi, avec ces questions, obtenir des discours sur tamazight et sur les valeurs attribuées à cette langue dans le cadre d'une formation universitaire. On exposera les éléments d'une analyse qui a pris en compte les thématiques récurrentes ainsi que l'investissement du sujet de l'énonciation dans son discours.

Pour justifier leur inscription en licence de tamazight, les étudiants avancent des arguments que l'on peut regrouper en trois catégories :

- arguments identitaires formulés le plus souvent par les formules : *c'est ma langue* ou *tamazight d tulayt-nne* et les déclarations qui traduisent le souci de transmettre la langue et la définissent comme une langue héritage/héritée :
- des arguments affectifs : amour de la langue,
- arguments utilitaires : tamazight permet d'assurer un avenir professionnel,
- des arguments militants : contribuer à faire de cette langue une langue de travail et un support scientifique.

Les arguments symboliques c'est-à-dire identitaires et affectifs sont beaucoup plus fréquemment avancés que les arguments de type utilitaire ou même militant.

La majorité (35 sur 39) se dit satisfait (question 13) de son inscription en licence de tamazight. Ceci est traduit par une expression récurrente : *c'est mon choix*. Cependant, la majorité déclare n'avoir pas choisi cette licence et avoir été victime de l'orientation. Le choix, comme on le voit, n'est pas spontané, mais les étudiants ne regrettent pas, à ce qu'ils disent, de suivre les enseignements de tamazight. Il y a là deux aspects contradictoires qui mériteraient d'être pris en compte pour évaluer les chances de tamazight en tant que langue d'enseignement à l'Université.

Sur le rôle que peut jouer tamazight (question 14) dans leur avenir professionnel, les réponses se répartissent ainsi :

- enseignement : 19,
- recherche : 12,
- journalisme : 4.

Ce sont là les seules professions évoquées par les étudiants (les autres arguments concernent la possibilité de travailler au développement de l'écriture ou de la culture berbère), ce qui correspond actuellement aux champs d'utilisation institutionnelle de cette langue. Il apparaît clairement que sans un élargissement de son utilisation à d'autres secteurs de la société et de la connaissance, l'avenir de tamazight n'est pas très assuré.

Pour ce qui est, enfin, du rôle que peut jouer tamazight dans la vie personnelle (question 14) les arguments se déploient autour de deux pôles essentiels :

- celui de la transmission : la connaissance de tamazight permet de conserver cette langue en tant que langue du foyer, de la développer comme langue de communication ;

- celui de la connaissance : connaître tamazight permet de mieux connaître l'histoire du peuple amazigh, de contribuer à la sauvegarde du patrimoine berbère...
On voit que les arguments de type symboliques sont ici, aussi, très présents.

Conclusions

Cette première enquête et le dépouillement que nous en avons présenté nous révèlent quelques aspects du profil des étudiants qui s'inscrivent en tamazight.

Ces étudiants sont d'abord des étudiantes, issues le plus souvent de zones sinon rurales du moins extérieures à la ville de Tizi-Ouzou. L'engagement dans cette formation n'est pas, pour la majorité, le résultat d'un choix personnel, ce qui n'empêche pas une certaine satisfaction et une certaine fierté d'effectuer ces études. Les arguments avancés pour justifier cette satisfaction sont le plus souvent d'ordre affectif et symbolique. L'analyse des marques énonciatives que produisent les étudiants permet de mettre en évidence ce positionnement. En effet, les marques indiquant l'appropriation personnelle ou groupale de la langue sont nombreuses :

- *ma langue + ma langue maternelle ; notre langue, notre culture, notre origine,*
- *tutlayt-iw ; tutlayt-nne γ; damezruy-nne γ..*

Les déclarations sont, par ailleurs, accompagnées de modalités affectives redondantes et emphatiques : les nombreuses occurrences des verbes *aimer* (ou *plaire, adorer, préférer...*) ou *hemle γt*. Mais les étudiants expriment, aussi, souvent, le désir de donner ou redonner de la *valeur* ou *azal* à leur langue, de lui conférer une place parmi les autres langues ou dans la société, d'en faire une langue officielle. On retrouve le mot *valeur* ou l'idée de *valeur* que Calvet utilise. Cependant, la *valeur* de tamazight est surtout associée aux dimensions identitaire et affective (c'est un patrimoine à protéger et à valoriser) : tamazight est très peu envisagée comme susceptibles de fournir quelque bénéfice sur les marchés linguistique ou dans la compétition internationale (la bourse aux langues). Dans ce cadre, elle ne semble pas susceptible — les étudiants ne l'envisagent pas sous cet angle, dans leurs déclarations — de constituer un bénéfice, une valeur d'échange. Implicitement, le discours des étudiants fait de tamazight une langue appartenant à la zone des langues périphériques (Calvet). Cet aspect doit être pris en compte dans les orientations à donner à l'enseignement de tamazight⁴.

Dalila MORSLY

¹ Je tiens à remercier les étudiants, enquêtés et enquêteurs, qui ont collaboré à la réalisation du questionnaire et au premier dépouillement. Merci aussi à Amar Nabti qui m'a aidé dans la lecture et l'interprétation des réponses rédigées en tamazight.

² CALVET, Louis-Jean, 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon, Paris.

³ On pourrait se demander pourquoi le questionnaire n'a pas non plus été présenté en arabe. La compétence des étudiants en cette langue n'est pas à mettre en cause, car tout leur parcours scolaire antérieur s'est effectué dans cette langue. C'est plutôt le constat que l'enseignement est, au niveau de la licence, dispensé surtout en tamazight et en français qui a déterminé cette démarche. Mais le problème devrait être repensé dans pour une enquête plus vaste et plus rigoureuse.

⁴ On trouvera, en annexe, un exemplaire de questionnaire rempli en français et un exemplaire de questionnaire rempli en tamazight.

R 7

Dalila Morsly
Professeure en Sciences du langage

Nous essayons de mieux connaître les étudiants qui s'inscrivent en licence de tamazight. C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir répondre rigoureusement aux questions suivantes. Nous vous remercions et ne manquerons pas de vous faire-part des résultats de notre travail.

1. Sexe : F ; M ; âge : 24 ans
2. Résidence (nom de la ville ou du village) : ALT Jelloul
3. Bac obtenu : 2002 scientifique
4. Diplôme actuellement préparé : licence en L.C.A
5. Exercez-vous une profession ? Précisez laquelle. /
6. Enumérez les langues qui, selon vous sont parlées en Algérie ? tamazight - arabe
français.
7. Quelle est la première langue que vous avez parlée (soulignez la bonne réponse) :
 - l'arabe dialectal
 - le berbère
 - le français
 - autre (précisez)
8. Quelles langues parle-t-on dans votre famille (soulignez la ou les bonne(s) réponse(s)) :
 - arabe dialectal
 - tamazight
 - français
 - autre (précisez)
9. Avez-vous appris une ou plusieurs langues en dehors du contexte familial et du contexte scolaire ? Dites lesquelles. ~~non~~
 - l'arabe dialectal
 -
 -
10. Que lisez-vous en tamazight (soulignez la ou les bonne(s) réponse(s)) :
 - des journaux ou magazines : précisez lesquels.
 - des ouvrages scientifiques : précisez lesquels
 - * des ouvrages littéraires : précisez lesquels
11. Ecrivez-vous en tamazight (soulignez la ou les bonne(s) réponse(s) et précisez dans chaque cas quels caractères vous utilisez : latins, tfinagh, arabes):
 - votre courrier (lettres, cartes etc) : latins

12. Pourquoi vous êtes-vous inscrit(e) en licence de tamazight :

. c'était pas mon choix .

13. Etes-vous satisfait(e) de cette inscription ?

- oui non

- justifiez votre réponse :

c'est pas mon choix .

14. Quel rôle, selon vous, peut jouer le tamazight

- pour votre avenir professionnel (expliquez) :

Azeka ad nejjas & iselmaden
can selmed tutlayt-nnes
di lakul.

- dans votre vie personnelle (expliquez) :

ad misin Amzray-nnes
ad misin lezwaged-nnes

Dalila Morsly
Professeure en Sciences du langage

Nous essayons de mieux connaître les étudiants qui s'inscrivent en licence de tamazight. C'est pourquoi nous demandons de bien vouloir répondre rigoureusement aux questions suivantes. Nous vous remercions et ne manquons pas de vous faire-part des résultats de notre travail.

1. Sexe (F) x M; âge : 22 ans
2. Résidence (nom de la ville ou du village) : Ait-yahia (Béjanja)
3. Bac obtenu : scientifique
4. Diplôme actuellement préparé : licence de Tamazight
5. Exercez-vous une profession ? Précisez laquelle. Non.
6. Enumérez les langues qui, selon vous sont parlées en Algérie ?
arabe - berbère - français.
7. Quelle est la première langue que vous avez parlée (soulignez la bonne réponse)
 - l'arabe dialectal
 - le berbère
 - le français
 - autre (précisez)
8. Quelles langues parle-t-on dans votre famille (soulignez la ou les bonnes réponses) :
 - arabe dialectal
 - tamazight
 - français
 - autre (précisez)
9. Avez-vous appris une ou plusieurs langues en dehors du contexte familial ou du contexte scolaire ? Dites lesquelles.
 -
 -
 -
10. Que lisez-vous en tamazight (soulignez la ou les bonnes réponses) :
 - des journaux ou magazines : précisez lesquels.
Izuran
 - des ouvrages scientifiques : précisez lesquels
 - des ouvrages littéraires : précisez lesquels
les romans
11. Ecrivez-vous en tamazight (soulignez la ou les bonnes réponses) et précisez dans chaque cas quel est le contexte.

12. Pourquoi vous êtes-vous inscrit(e) en licence de tamazight :

- Parce que j'aime Tamazight, et j'aimerais bien faire des recherches sur cette langue dans le futur.

13. Etes-vous satisfait(e) de cette inscription ?

- oui non

- justifiez votre réponse :

- parce qu'on apprend beaucoup de choses sur notre langue qui est

14. Quel rôle, selon vous, peut jouer le tamazight

- pour votre avenir professionnel (expliquez) :

- Préparer le Magister, contribuer à la promotion de Tamazight, mais aussi avoir une place dans la société.

- dans votre vie personnelle (expliquez) :

- un travail, pour survivre.

Tamazight langue nationale en Algérie : état des lieux et problématique d'aménagement

Par Myriam ABOUZID
Laboratoire LIDILEM
Université Stendhal – Grenoble III France
myriamabouzaid@yahoo.fr

Résumé :

Les deux pays voisins que sont le Maroc et l'Algérie présentent, à l'égard de la situation de la langue amazighe et des aménagements linguistiques engagés, à la fois des similitudes et un certain nombre d'orientations différentes. C'est pourquoi il nous semble pertinent de présenter ici un aspect de l'expérience marocaine.

Au Maroc, la langue amazighe a toujours possédé un statut minoré malgré un usage numériquement important. A l'instar de l'Algérie, elle s'inscrit dans un contexte plurilingue où elle cohabite avec l'arabe standard, l'arabe dialectal et le français. Ces langues ont, bien entendu, des fonctions et des statuts distincts, et créent une situation de « diglossie enchâssée » au sein de laquelle l'amazighe occupe le dernier rang en matière de prestige. En outre, au Maroc, l'amazighe se décline en trois grands ensembles dialectaux : le *tarifite* (au nord du pays), le *tamazight* (au centre) et le *tachelhit* (au sud).

En 2001, l'Institut Royal de la Culture Amazighe au Maroc fut créé avec pour mission de standardiser la langue amazighe en vue, d'une part, d'une reconnaissance institutionnelle de cette langue-culture, et d'autre part, de son enseignement. Le choix des aménageurs s'est porté sur une gestion démocratique de la diversité dialectale. Cela revient à élaborer une langue qui soit commune aux trois zones d'intercompréhension dialectale. L'aménagement de l'amazighe se situe dans l'optique de la *koinè* grecque, soit une langue créée sur la composition de différents dialectes. C'est en 2003 que l'amazighe fait son entrée dans la sphère scolaire. Cette langue est désormais enseignée de façon obligatoire en tant que discipline dans de nombreuses écoles primaires à travers tout le pays, aux élèves amazighophones comme arabophones.

Ce récent changement de direction dans la politique linguistique du Maroc nous a amenée à nous intéresser à la réception de la langue amazighe nouvellement standardisée auprès de personnes directement concernées par cet aménagement : les enseignants de cette langue, du cycle primaire. Nous avons, l'an passé, mené une enquête sociolinguistique de terrain, de type qualitatif, à partir d'entretiens semi-directifs ; cela nous a permis de recueillir les témoignages de quinze enseignants d'amazighe (instituteurs). Nous avons choisi de rencontrer des enseignants exerçant dans des zones rurales fortement amazighophones ainsi que dans des centres urbains majoritairement arabophones, car nous avons posé comme hypothèse que les représentations peuvent différer suivant la place de la langue dans l'environnement des enquêtés et des élèves. Nous proposons de rendre compte de cette réception de l'amazighe unifié auprès d'enseignants en abordant trois points essentiels :

- L'impact de l'établissement de normes linguistiques sur le prestige de la langue.
- Les aspirations et les méfiances à l'égard du lexique standard.
- L'impact de la diglossie arabe préexistante sur les représentations des enseignants.

1-Aperçu de la réception de la langue amazighe standard auprès d'enseignants marocains

Au Maroc, c'est l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), créé en 2001, qui a pour mission d'aménager la langue afin qu'elle puisse être enseignée et jouer un rôle véritable à l'échelle nationale. C'est plus précisément le Centre de l'Aménagement Linguistique qui est chargé de l'aménagement du corpus. C'est-à-dire qu'il doit parvenir à une langue amazighe standard, unifiée, qui soit commune aux trois grandes variétés amazighes : tarifite (au nord du pays), tamazighte (au centre) et tachelhite (au sud). Un grand travail a déjà été accompli, mais il s'agit d'un travail de longue haleine qui est encore en cours.

Il nous a semblé intéressant et légitime d'observer la réception de cette langue nouvellement unifiée dans le but de mieux cerner son évolution possible ainsi que son positionnement par rapport aux vernaculaires existants. C'est pourquoi nous avons mené une enquête de terrain auprès de quinze instituteurs (et inspecteurs de la langue) qui, depuis 2003, enseignent l'amazighe à leurs élèves du cycle primaire. Bien entendu, il s'agit d'une enquête « à chaud », puisque qu'elle se situe après deux ans d'enseignement seulement. Nous avons ainsi effectué des entretiens semi-directifs à la fois dans des zones géographiques majoritairement arabophones et dans des zones fortement amazighophones (tamazightophones et tachelhitophones).

Nous tenterons de présenter les représentations de nos enquêtés à l'égard de la langue nouvellement standardisée. Nous avons choisi des enseignants car ils sont dès aujourd'hui confrontés à cette langue à travers le manuel pédagogique *Tifawin a tamazight* élaboré par le Centre de Recherche Didactique et des Programmes Pédagogiques de l'IRCAM.

Avant de présenter les discours des enseignants, voici un bref rappel des décisions officielles en matière de standardisation de la langue.

Les décisions officielles en matière d'aménagement du corpus et leurs enjeux

Une gestion démocratique de la langue standard

Dans de nombreux cas, l'aménagement d'une langue, passe par l'identification d'une variété (souvent socialement dominante) qui sert de base à la standardisation. C'est la manière la plus économique de standardiser une langue. Or cette démarche est écartée d'emblée par les linguistes de l'IRCAM, et ce, pour des raisons pratiques (impossible d'identifier LA variété dominante, au Maroc) et idéologiques. Les aménageurs de l'amazighe sont donc confrontés à une tâche extrêmement complexe avec comme règle d'or de préserver « l'unité dans la diversité ».

Une standardisation progressive et convergente

Cette démarche des aménageurs implique une standardisation progressive, convergente, en deux étapes (à l'intérieur des trois grandes aires dialectales puis à l'échelle du pays). S'il apparaît logique de considérer que l'aménagement du corpus est un préalable à l'aménagement du statut d'une langue, il faut toutefois noter que la standardisation se fait également, et en grande partie, PAR l'enseignement. Les deux étapes de l'aménagement linguistique se retrouvent donc dans le cadre scolaire. C'est pourquoi il existe une régionalisation du manuel pédagogique *Tifawin a Tamazight*. Le manuel de 1^{ère} année est ainsi décliné en trois versions identifiables par des couleurs différentes. Le contenu est identique, mais la langue demeure fidèle, autant que possible, aux spécificités respectives des trois variantes. Les manuels de 2^{ème} et 3^{ème} année installent progressivement la langue unifiée, ils se présentent sous une version unique, mais reflètent néanmoins la diversité linguistique et permettent à l'apprenant de s'ouvrir sur les autres parlars.

Quelques domaines d'action des aménageurs

- Le choix d'un alphabet officiel

En 2003, le choix de l'alphabet *tifinaghe* comme graphie officielle de l'amazighe a officiellement mis un terme au débat concernant les trois systèmes de notation (latin, arabe, tifinaghe). Notons simplement ici qu'en amont comme en aval de cette décision, les réactions ont été vives. Nous avons pu constater que de façon générale – par exemple lors de colloques universitaires – l'alphabet latin n'est pas

véritablement abandonné au profit du *tifinaghe*. Si ce dernier est retenu pour l'enseignement scolaire, il est des domaines où la graphie latine semble perdurer, de façon transitoire ou non.

- La gestion de la variation lexicale

A l'évidence, l'amazighe connaît une grande diversité sur le plan lexical. L'on devine que cette richesse terminologique peut poser de sérieuses difficultés lorsqu'est adoptée une gestion démocratique de l'aménagement. En fonction des situations, dans la langue standard, ces variantes lexicales sont traitées comme des synonymes ou bien elles sont exploitées dans le cadre d'une redistribution sémantique, dans le but d'affiner les significations, d'enrichir la stylistique et la pragmatique de la langue, tout en comblant ses manques lexicaux.

- La gestion des emprunts

Sur la question de l'influence des langues avec lesquelles l'amazighe a été en contact, différents critères sont pris en compte (le degré d'intégration, le caractère concurrentiel de l'emprunt, etc.). Soulignons simplement que pour « retrouver » et réintégrer un terme amazighe dont l'usage s'est fait rare, les linguistes étudient les parlers proches, dans un premier temps, puis les variétés éloignées, et, en dernier recours, le kabyle et le touareg. L'élaboration de néologismes constitue donc le dernier recours des linguistes, en cas de vide dans le répertoire amazighe pour désigner un référent.

De façon générale, dans la gestion de l'aménagement linguistique, les mots d'ordre semblent être « modération » et « prudence ». Les linguistes sont bien conscients du risque d'épuration de langue, et de l'écueil qui ferait aboutir leur travaux à une « langue de laboratoire » méconnaissable de ses locuteurs.

Au vu de ces éléments, il est possible de s'interroger sur la place que la langue standard est en train de se ménager dans le paysage linguistique, la place que les locuteurs lui donnent actuellement. Autrement dit, est-il possible que l'unification des variétés dialectales amazighes aboutisse à une situation présentant à la fois une langue standard, véhiculaire, qui serait réservée à l'écrit et aux domaines formels, et plusieurs variétés – les différents vernaculaires en présence ?

C'est, entre autres, cette question de diglossie potentielle que nous avons tenté d'approcher et d'évaluer, en nous intéressant aux réactions des enseignants face à la langue nouvellement standardisée.

2. Aperçu de la réception de la langue amazighe unifiée auprès d'enseignants d'amazighe

Précisons qu'il s'agit ici d'une étude qualitative et non quantitative. A partir de quinze entretiens, nous avons retenu des paroles¹ estimées représentatives de nos enquêtés.

2.1. L'alphabet tifinaghe

Au vu des débats idéologiques ayant entouré la sélection de la graphie officielle, on aurait pu s'attendre à retrouver, dans le discours des enseignants, une illustration des différents arguments en jeu. Or, nous n'avons pu recueillir que très peu de réactions face au choix de la graphie officielle. Trois grands types de réaction sont à relever. Le premier concerne la mise en avant de l'aspect pratique de l'alphabet latin, face au *tifinaghe* :

« Je suis d'accord que c'est un héritage culturel, mais est-ce qu'il va permettre un épanouissement de cette langue? Je crois que non. Le latin aurait permis que les autres nous lisent »

Ici, le *tifinaghe* semble constituer un obstacle à la propagation de la langue. Cette opinion est d'ailleurs très souvent partagée par les personnes militant pour la reconnaissance de la langue-culture amazighe dans un cadre associatif.

Ensuite, les principaux arguments avancés en faveur de l'alphabet *tifinaghe* sont sa simplicité, son authenticité et son historicité :

« Le tfinaghe, c'est plus simple que l'arabe »

« C'est facile à dessiner pour les enfants, et puis c'est un art marocain. Tout le monde connaît le tfinaghe dans l'art, dans les grottes... »

On notera l'emploi du terme « dessiner » qui suggère l'aspect ludique, car inédit, conféré à cette graphie. Enfin, nombreuses ont été les réactions « neutres », comme ici :

« L'amazighe, c'est une langue comme toutes les autres. Les lettres sont nouvelles ? Il faut les accepter. Toutes les critiques... non (...) Et puis l'alphabet amazighe est très facile. Il n'y a pas de problème »

« Au début, il y a eu une résistance, c'est vrai. On craignait la langue. Les enseignants ont d'abord refusé l'alphabet IRCAM, mais après, ils l'ont accepté. Ils se sont rendu compte que c'était facile »

En somme, l'alphabet tfinaghe semble très bien accepté par les enseignants, malgré une éventuelle réticence initiale. Il est perçu par tous comme « facile », par certains comme plus approprié que l'arabe, et par d'autres comme possédant un ancrage spécifiquement marocain. Enfin et surtout, les consignes sont ce qu'elles sont, et cela suffit à ne pas remettre en cause les décisions officielles, et donc à faire entrer tout naturellement ce système d'écriture dans le cadre scolaire.

2.2. L'impact de l'établissement de normes linguistiques sur le prestige de la langue

Il est apparu que l'officialisation des normes linguistiques agit clairement en faveur de la langue standard. Les deux extraits suivants montrent que l'apparition de ces normes rehausse fortement le prestige accordé à la langue :

« Avant, je n'avais jamais pensé que la langue amazighe avait des règles elle aussi. Mais maintenant, j'ai compris que oui. Et ce sont les mêmes règles partout »

« Il y a des règles d'orthographe en amazighe, la segmentation est très importante. Ecrire un mot, c'est très facile, plus facile qu'en français, mais une phrase, là, c'est plus compliqué (...) C'est une langue riche, qui a des règles, il ne suffit pas de... »

Cette enseignante souligne, à plusieurs reprises, l'existence de règles grammaticales et orthographiques en amazighe, comme si avant cette prise de conscience, elle estimait que sa langue était une « langue sans règles », une langue « anarchique ». Il semble donc que les règles d'usage, les régularités repérables dans les discours aient été considérées comme inexistantes jusqu'à ce qu'elles soient reconnues officiellement comme des normes. Cette conséquence de la minoration que la langue a toujours subie paraît s'estomper et la mise au jour de cette grammaire intériorisée redonne à l'amazighe de la crédibilité en tant que langue.

2.3. Aspirations et méfiances à l'égard du lexique standard.

Lorsque nous avons questionné les enseignants au sujet du vocabulaire des manuels pédagogiques, ils ont, dans l'ensemble, montré une attitude mitigée face au traitement de la variation. Les deux extraits d'entretiens suivants font état d'un lexique standard qui se révèle déroutant pour certains enseignants (ici, des enseignants tamazightophones) :

« Le problème, c'est la langue standard. Ils ont tenté de trouver un lexique standard. Et pour nous, parfois, c'est étranger ... (...) On est amazighophones mais on a des difficultés à comprendre certains mots du livre »

« On dirait que la langue est celle du Souss, au niveau du vocabulaire surtout, et c'est un problème car on ne connaît pas tous les mots. Il nous faudrait un dictionnaire pour comprendre tout »

« Il y a des mots de notre langue zemmouri [parler local de la région de Khemisset] qu'on ne trouve pas dans le manuel »

Dans le fascicule, la langue, c'est un mélange du Souss et du Moyen-Atlas.

« Moi ça va, mais pour l'élève, c'est difficile. On rencontre des mots qu'on ne comprend pas, qu'on ne connaît pas »

Une certaine distance est ainsi établie entre la langue du manuel et la langue première des enquêtés. Sans aller jusqu'à rejeter les termes standards, ces enseignants évoquent néanmoins cette distance en terme de « problème ». Précisons que ces paroles illustrent essentiellement la vision des enseignants des zones fortement amazighophones où la langue standardisée vient se « confronter » au(x) vernaculaire(s) amazighe(s) des élèves. En classe, ces enseignants déclarent au sujet du traitement de la variation :

« On privilégie le mot courant dans la région »

« On transforme dans la langue qu'on pratique ici chez nous. On essaye toujours de trouver le mot qu'on utilise ici. On cherche le synonyme »

« On fait des efforts pour donner des synonymes »

Les enseignants se positionnent donc en tant que médiateurs ou conciliateurs. Ils disent introduire les termes officiels dans le répertoire verbal de leurs élèves, tout en préservant le cordon ombilical qui rattache la matière enseignée à la langue maternelle des élèves.

Dans les régions majoritairement arabophones, les réactions négatives – dubitatives- face à la langue standard ont été bien moins fréquentes, puisque lorsque les élèves sont majoritairement arabophones, la variation linguistique passe inaperçue des élèves, et donc constitue un enjeu moindre pour le professeur. Autrement dit, il n'a pas à ménager une place aux habitudes langagières déjà en place, à la langue maternelle des élèves dans ce nouvel enseignement. En outre, sur ce point nous avons eu un témoignage radicalement opposé, provenant d'une enseignante de Rabat qui déclare :

« J'aurais aimé commencer à enseigner une langue unifiée, pas les dialectes. J'aurais aimé quelque chose de correct depuis le début. Ça ne sert à rien d'enseigner les dialectes puisque de toute façon, les élèves ne les parlent pas »

Pour elle, en milieu urbain arabophone, la standardisation progressive n'a pas lieu d'être.

De façon générale, il semble donc qu'une partie des enseignants rencontrés (surtout en zones amazighophones) soient quelque peu déstabilisés par le lexique standard des manuels pédagogiques. Cependant, il est à noter que lorsque le travail de standardisation porte sur le remplacement des emprunts exo langues (principalement des emprunts à l'arabe), un relativement bon accueil est réservé aux néologismes². Ainsi, les « nouveaux » termes semblent mieux acceptés que les termes « rapatriés » d'autres régions, comme le suggèrent les deux extraits suivants :

« Par exemple, pour dire « livre », on dit *ktab*. C'est un mot arabe. On utilise beaucoup de mots arabes. L'IRCAM a remplacé tous ces mots par des mots amazighes. Pour *ktab* on doit dire *adliss* »

« Maintenant je suis contente quand tous mes mots sont amazighes. Et je suis heureuse parce que je ne parle plus moitié-moitié...tous mes mots sont amazighes. Même s'ils sont nouveaux, je suis contente »

Comme le fait remarquer un autre instituteur, l'amazighe enseigné à l'école vient remédier au fait que :

« C'est vrai que quand on parle, quand on ne connaît pas les mots en amazighe, *kan chelhu el'arabia* [on *chleuhise* l'arabe] »

On remarque ici que le travail sur la langue vient atténuer ce que Calvet nomme l'« insécurité formelle » (Calvet, 1999 : 168), c'est-à-dire le sentiment de ne pas parler comme il faudrait parler. Il

apparaît donc que lorsque les mots nouveaux s'inscrivent dans une optique de chasse aux emprunts superflus, le travail d'adaptation à la langue standard s'en trouve facilité. On constate une satisfaction de voir la langue « gagner en amazighité ».

Ainsi, la réception des différents éléments de la standardisation s'avère quelque peu ambiguë : elle traduit à la fois une satisfaction de voir la langue s'enrichir et se doter de normes, mais elle laisse entrevoir un certain scepticisme initial face à l'ampleur de la nouveauté lexicale. En outre, il est arrivé fréquemment de retrouver cette ambivalence chez une même personne enquêtée.

2.4. L'impact de la diglossie arabe préexistante sur les représentations des enseignants.

Naturellement, nous avons cherché à savoir quelle place occupe la langue nouvellement standardisée dans ce que l'on pourrait appeler le « marché linguistique intérieur » des locuteurs. Autrement dit, prend-elle, à leurs yeux, la place des vernaculaires ? Ou bien vient-elle se superposer à ces parlers telle la variété « haute » dans un schéma de diglossie, venant occuper une place jusqu'alors vide ? ou bien entre-deux ?

Sur ce point, plusieurs enquêtés ont spontanément dressé un parallèle avec la langue arabe :

« Pour la langue standard, c'est l'équivalent du classique »

« C'est comme pour l'arabe...Est-ce qu'un peuple parle la langue classique ? Non ! Donc ce n'est pas un problème »

On constate ici l'impact de l'environnement linguistique préexistant, c'est-à-dire la diglossie arabe, laquelle diglossie semble véritablement incarner un modèle de référence. Dans les extraits suivants, la « langue de l'école » réfère à la langue « haute » :

« On montre aux élèves que c'est la langue amazighe moderne, que c'est la langue de l'école »

« La langue que nous devons enseigner n'est pas la langue de la rue, c'est une langue qui doit servir à raisonner. La langue de l'école doit être une langue aménagée, qui va servir, plus tard, à des buts plus élevés »

La dichotomie « langue de la rue » / « langue de l'école » est ainsi établie comme un postulat qui neutralise en amont tout discours visant à remettre en question la langue standard.

La langue standard viendrait donc cohabiter avec les variétés parlées tout aussi légitimement que dans le cas de l'arabe. Notons également que la comparaison avec la langue officielle du pays, si elle est logique et naturelle, n'en est pas moins révélatrice d'une situation conflictuelle. Pour certains enquêtés, la langue arabe semble bien être un concurrent de l'amazighe, voire une menace. La langue amazighe standard apparaît ainsi comme un remède à cette concurrence déloyale. Si un profil diglossique de la langue amazighe se construit à l'image de celui de la langue arabe, cela n'apparaît pas comme un inconvénient mais bien comme un avantage.

Conclusion

Nous avons vu que la langue unifiée suscite des réactions ambivalentes chez les enseignants, et parfois même contradictoires. Elle semble incarner à la fois une aspiration et un objet de méfiance. Aspiration, car l'établissement de normes engendre un fort rehaussement du prestige de la langue. Ceci constitue un atout majeur à l'égard de l'acceptation de la langue standard. Méfiance, car lorsque le parler quotidien diffère grandement de la langue unifiée, la distance est parfois perçue comme brutale. Toutefois, d'après l'ensemble des témoignages recueillis, il apparaît que la nécessité de parvenir à une langue standardisée et unifiée ne soit pas remise en question. La standardisation est perçue comme un investissement à long terme (nombreux sont ceux qui ont évoqué les générations futures) et les enseignants semblent conscients des efforts d'adaptation à fournir pour que cette langue standard s'implante véritablement dans le paysage linguistique marocain.

Myriam ABOUZID
Laboratoire LIDILEM
Université Stendhal – Grenoble III France

¹ L'intégralité des entretiens dont sont extraits ces paroles apparaît dans notre mémoire : ABOUZAÏD, Myriam (2005) « L'aménagement de l'amazighe au Maroc : enjeux et réception auprès des enseignants ». Mémoire de Master 2 Recherche en Sciences du langage, sous la direction du Professeur J. Billiez. Laboratoire Lidilem. Université Stendhal, Grenoble III.

² Nous ne faisons pas, ici, la distinction entre néologismes « purs » (mots nouvellement forgés par les aménageurs de la langue) et termes « réhabilités » (qui peuvent être inconnus dans certaines régions, mais d'usage courant dans d'autres), l'important étant la nouveauté qu'ils présentent pour les enquêtés.

Références bibliographiques :

1) AMEUR, M. & BOUMALK, A. (dir.), 2004 : « Standardisation de l'amazighe, » *Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique* à Rabat, 8-9 décembre 2003, Publication de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Colloques et séminaires.

2) BOUKOUS. A., 1995 : *Société, langues et cultures au Maroc*, série : Essais et études n°8, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Maroc.

3) CALVET. L-J., 1987 : *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris.

4) CALVET. L-J., 1993 : *La sociolinguistique*, Collection Que Sais-je ? PUF, Paris.

5) CASTELLANOS. C., 2003 : « Enseignement et standardisation. Les deux urgences de l'amazighe : la langue commune et l'aménagement néologique » in *Les Actes du colloque international sur l'amazighe : « Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazighe »*, organisé par la Fondation BMCE, pp.21-48.

6) COMITI. J-M & DI MEGLIO. A., 1999 : « La langue corse dans l'enseignement : norme(s) et fonctionnements » in Dabène, L. (coord.), *Les langues régionales. Enjeux sociolinguistiques et didactiques*, Lidilem, pp. 61-74.

7) FERGUSON. C., 1959 : « Diglossia ». *Word*, 15, pp.325-340.

8) IRCAM., 2003 : *Tifawin a tamazight 1, adlis n unlmad* (manuel pédagogique de l'élève), Casablanca : Afrique Orient.

9) IRCAM., 2004 : *Tifawin a tamazight 2, adlis n unlmad* (manuel pédagogique de l'élève), Rabat : Publication OKAD.

10) TAIFI. M., 2004 : « Si les Berbères ne s'entendent pas, qu'ils s'écrivent ! Pour une écriture grammaticale du berbère à usage didactique » in AMEUR, M. et BOUMALK, A. (dir.), *Standardisation de l'amazighe*, IRCAM, pp.30-43.

Programmes de l'enseignement de tamazight au collège : Approches et méthodes

Par Nadia BERDOUS
Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou
n_berdous@yahoo.fr

Résumé :

Notre communication va porter sur les programmes de l'enseignement de tamazight en Algérie. Il sera, question, en premier lieu, des premières ébauches de programmes élaborées par le Ministère de l'Education en 1997/1998. Ensuite, nous aborderons les esquisses de programmes tentées par les enseignants de tamazight eux-mêmes. Nous terminerons avec les nouveaux programmes en vigueur depuis 2003.

Nous allons faire de ces documents une lecture comparative pour répondre à la question : **« quel est l'apport des nouveaux programmes ? »** Nous allons voir aussi, à travers des entretiens que nous avons effectués auprès des enseignants de tamazight, les attitudes de ces enseignants vis-à-vis des différentes générations de programmes qu'a connues l'enseignement de tamazight malgré son introduction récente dans le système éducatif. Nous nous attarderons particulièrement sur les nouveaux programmes pour trois raisons :

- Parce que les nouveaux programmes sont officiels et unifiés.
- Parce que l'approche par compétences préconisée par ces nouveaux programmes, est un canevas référentiel adoptée par tout le système éducatif algérien. Ainsi tamazight, devient une discipline au même titre que toutes les autres disciplines enseignées à l'école algérienne, et en cohérence avec les autres langues en particulier.
- Parce que les anciens programmes étaient ou rejetés d'emblée par les enseignants, ou partiellement exploités, pour des raisons que nous verrons par la suite.

Ainsi, notre communication sera organisée comme suit :

- La première partie, qui est historique, portera sur les anciens programmes, leurs cadres référentiels. Nous analyserons aussi les attitudes des enseignants vis-à-vis de ces programmes.
- la deuxième partie sera consacrée aux nouveaux programmes où nous interrogerons le concept de « compétence » qui est le concept clé de la nouvelle approche adoptée par le système éducatif algérien pour toutes les disciplines, notamment l'enseignement des langues. Nous rendrons compte également, comme dans la première partie des attitudes des enseignants vis-à-vis de ces nouveaux programmes.

En conclusion nous essayerons de montrer que l'entrée par les compétences, avec tous leurs corollaires, même si elle est plus féconde que les objectifs des anciens programmes, ne peut renouveler ou améliorer l'enseignement de tamazight si elle n'est pas accompagnée d'un travail important de formation auprès des enseignants, et donc si leurs représentations sur la langue, l'enseignement, l'apprentissage, ne sont pas prises en compte, pour créer une voie didactique nouvelle.

Introduction :

Malgré son introduction récente dans le système éducatif algérien, l'enseignement de tamazight a connu plusieurs étapes et changements

Tout au début de son introduction dans le système éducatif, en 1995, et mis à part quelques orientations d'ordre général, les enseignants de tamazight, issus de divers horizons, étaient livrés à eux-mêmes : ni programme, ni manuel n'étaient à leur disposition pour leur permettre d'assurer leur tâche pédagogique dans les meilleures conditions possibles. Chacun dans son coin travaillait en fonction des objectifs qu'il a le plus souvent « improvisé ».

En 1997, le Ministère de l'Education Nationale a mis à la disposition des enseignants de tamazight un programme et un manuel de lecture (V. Le Ministère de l'Education Nationale, 1997/1998), réparti en deux tomes, intitulé, « *Lmed tamazight = apprend tamazight* ». Ce programme préconisait un enseignement par objectifs avec l'unité didactique comme cadre méthodologique.

En 2003, un autre programme, pour l'apprentissage / l'enseignement de tamazight, a vu le jour. Ce nouveau programme est préconisé avec une nouvelle approche dite « approche par compétences », ayant un cadre méthodologique dit « la pédagogie du projet ».

De l'enseignement par objectifs à l'enseignement par compétences y a-t-il réellement un changement ? Et comment réagissent les enseignants à ces différentes générations de programmes ?

Pour répondre à ces questions, nous allons faire une lecture analytique de différentes générations de programmes qu'a connues l'enseignement de tamazight depuis son introduction dans le système éducatif. Nous allons commencer par les programmes ministériels, puis nous aborderons celles élaborées par les enseignants eux-mêmes et nous terminerons par les programmes de 2003.

Nous appuierons notre lecture par des entretiens que nous avons effectués avec 07 enseignants : Quatre de la wilaya de Tizi-Ouzou, trois de la wilaya de Bouira, comme le montre le tableau qui suit :

Profil enseignant	Licence de tamazight	Universitaires + formation théorique en tamazight dans le cadre de leur magister de	Autre Licence : langue, sciences sociales ...	Autre formation universitaire : ingénierat, TS...	Reconvertis : Ayant exercés comme enseignant avant de rejoindre tamazight	Sortant d'associations culturelles
E1 (Tizi-Ouzou)	-	+	+	-	-	-
E2 (Tizi-Ouzou)	+	-	-	-	-	-
E3 (Tizi-Ouzou)	+	-	-	-	-	-
E4 (Tizi-Ouzou)	-	-	-	-	+	-
E5 (Bouira)	-	-	-	-	+	-
E6 (Bouira)	-	-	+	-	-	-
E7 (Bouira)	-	-	-	+	-	-

Comme le montre le tableau ci-dessus les enseignants que nous avons interviewés ont des profils et des formations fort diversifiés.

A Tizi-ouzou, nous avons interviewés deux licenciés en tamazight qui sont fraîchement sorti de l'université, ils ont commencé leur carrière d'enseignant de tamazight à partir de l'année 2003.

Le troisième enseignant de Tizi-ouzou est aussi un licencié mais en histoire. Il nous a appris qu'il a aussi préparé un magister en tamazight qu'il n'a pas soutenu, il a juste terminé le cycle théorique. Il a commencé l'enseignement de tamazight en 1995

Le quatrième enseignant de Tizi-Ouzou est un professeur de l'enseignement fondamental (PEF), il a exercé durant plusieurs années comme enseignant d'histoire- géographie avant de rejoindre l'enseignement de tamazight en 1995.

Les profils des enseignants de Bouira sont aussi diversifiés : nous avons un instituteur qui a exercé durant plus de neuf ans comme enseignant d'arabe et en 1995 il a décidé de se reconverter pour enseigner tamazight.

Le deuxième enseignant de Bouira est un licencié en littérature arabe, il a exercé comme professeur du secondaire pour quelques années, mais il a préféré, selon ses dires, se reconverter pour enseigner tamazight à partir de 1995

Le troisième enseignant est un ingénieur en électronique qui a choisi aussi d'enseigner tamazight que de travailler dans sa spécialité.

Dans notre entretien nous avons tenu compte du profil de l'enseignant et de son expérience sur le terrain.

I - Les ébauches de programmes élaborés par le Ministère de l'Education Nationale (MEN)

Avec l'introduction de tamazight dans le système éducatif algérien le ministère de l'éducation a élaboré quelques orientations méthodologiques en guise de programme (Ces informations nous proviennent du fascicule des premiers programmes élaborés par le Ministère de l'Education intitulé « méthodologie proposée pour l'enseignement de tamazight, troisième cycle de l'enseignement fondamental : objectifs/contenus/orientations » Une ébauche élaborée vers les années 1995/1996. C'est un fascicule de 07 pages rédigées en arabe).

Cependant, ces orientations ne sont pas suivies par des méthodes ou des outils de travail explicites que pourrait exploiter l'enseignant pour aboutir aux objectifs assignés à l'enseignement de tamazight. Ainsi, la plupart de ses orientations sont restées lettres mortes, sans exploitations sur le terrain. Pire encore, certains enseignants ignorent jusqu'à leur existence.

En 1997, le Ministère de l'Education Nationale a élaboré un programme pour l'enseignement de tamazight ». Ce programme est inséré à la fin du manuel de lecture tome I. Il est rédigé en arabe et s'étale sur huit pages seulement, la neuvième page est une illustration du déroulement d'une unité didactique qui pourrait s'étaler sur une quinzaine de jours, à raison de trois heures par semaine. Il préconise un enseignement thématique ayant l'unité didactique comme cadre méthodologique. Pour chaque unité, l'enseignant dispose de trois textes différents repris dans cinq variantes : kabyle, chaoui, chenoui, mozabite et targui, ce qui donne en tout 15 textes pour chaque unité. Le programme propose en tout 12 unités didactiques.

L'unité didactique est un cadre méthodologique qui permet de prendre en charge des activités d'apprentissage significatives et cohérentes, qui travailleraient un objectif terminal bien défini, en fonction des contenus métalinguistiques et discursifs retenus sur la base de leur relation de complémentarité. Mais, la cohérence et la complémentarité des contenus d'apprentissages qui sont les fondements même de l'unité didactique ne semblent pas être les principes de l'unité du programme de tamazight en 1997/1998, puisque les activités d'apprentissages proposées dans chaque unité sont fort diversifiées et elles ne répondent ni à une logique discursive, ni à une logique thématique.

La plupart des enseignants que nous avons interviewés ignorent l'existence de ce programme. A chaque fois que nous leur parlions de programme, ils nous parlent du manuel de lecture où le programme est inséré. Un seul enseignant seulement (E1 voir tableau P.2) a déclaré avoir lu ce programme, mais il refuse de le qualifier ainsi, pour lui il s'agit d'un « ramassis de textes, de textes disparates qui parlent de tout et de rien (...) pas d'objectifs clairs ». Il rajoute : « je me rappelle très bien, il y avait une réunion (...) on est sorti avec une conclusion : c'était un manuel inutilisable (...). Sur le

plan pédagogique, ce n'était pas un manuel, c'était des textes qui n'avaient aucun rapport entre eux, qui n'avaient aucune finalité pédagogique... »

Tous les enseignants déclarent que ce manuel est inutilisable et anti-pédagogique « *ce manuel est inexploitable sur le plan pédagogique. Nous l'avons rejeté dans le fond et dans la forme et dans les trois wilayas Tizi-Ouzou, Bouira et Bougie* » sachant que c'est dans ces trois wilayas justement qu'il y a une forte concentration de l'enseignement de tamazight.

II - Les ébauches de programmes élaborés par les enseignants de tamazight eux-mêmes

Etant confrontés à la réalité du terrain, les enseignants de la langue amazighe ont pu observer et relever les lacunes qui caractérisent les programmes précédents. Pour tenter d'y pallier, ils se regroupaient et se constituaient à chaque rencontre, en petites commissions pour engager une réflexion à propos de l'élaboration des programmes et de manuels à même de les aider de manière efficace dans leur tâche pédagogique. La première rencontre a eu lieu en été 1998 au lycée Stambouli à Tizi-Ouzou, lors d'un séminaire national organisé sur initiative des enseignants de tamazight avec l'aide du Haut Commissariat de l'Amazighité (HCA). Les enseignants se sont répartis en ateliers dont l'un est chargé de se pencher sur la problématique des programmes et des manuels. Le programme élaboré dans cet atelier préconisait un enseignement thématique avec un intérêt particulier pour les points de langue. Et à chaque rencontre, les enseignants revenaient sur leurs précédentes esquisses de programmes et de manuels pour les corriger ou les améliorer.

C'est ainsi que se constitua la commission de la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'élaboration de programme et de manuel. Les enseignants constituant cette commission, se sont largement inspirés des programmes de la langue française de 1998. Ils ont opté pour l'enseignement par objectifs et ils ont mis l'accent sur l'enseignement des techniques discursives à savoir la narration, la description, l'argumentation... Chaque unité est sanctionnée par une production écrite comme exercice de synthèse.

Ainsi, l'unité didactique reste toujours le cadre méthodologique des apprentissages. Ces unités s'étalent sur deux à trois semaines, à raison de trois heures hebdomadaires.

Contrairement à la méthode proposée dans le programme ministériel 97/98, l'apprentissage des contenus métalinguistiques sera mis en relation avec l'objectif de communication qui les investit. Toutes les activités d'une unité didactique travailleront un même objectif qui est la production écrite. L'élève sera confronté dès la première activité à un type textuel pour observer son fonctionnement et identifier ses caractéristiques, il terminera son apprentissage par un exercice de synthèse qui est la production écrite d'un texte du même type que celui étudié.

Mais ces ébauches de programmes élaborées par les enseignants ne sont pas officielles et les enseignants étaient libres de travailler avec ou de les rejeter comme le confirment les enseignants que nous avons interviewés : « *...même l'inspecteur (...) il ne le donnait pas comme un texte sacré qu'il faut respecter à 100%. Si Vous jugez qu'il ne répond pas à vos objectifs, vous pouvez le modeler, le changer* ».

L'enseignant **E1** (voir tableau P.2) rajoute : « *...les cours commençaient à prendre forme et on peut dire que le programme élaboré par les enseignants était un peu le pont qui nous a préparé vers la nouvelle approche et la nouvelle méthode* »

Certains enseignants, notamment ceux de Bouira n'ont, même pas, entendu parler de ces ébauches de programme et ils ont continué à travailler avec leur méthode qui consistait, selon leurs dires, à chercher des textes, les faire lire aux élèves, et puiser de là des leçons de grammaire, de syntaxe, de conjugaison... sans objectif final bien défini.

III- les nouveaux programmes de l'enseignement de tamazight 2003 (cas du programme de 2^{ème} année moyenne)

En 2003, l'enseignement de tamazight a fait un autre pas en avant, un pas de géant cette fois-ci. Les enseignants disposent, pour la première fois depuis l'introduction de tamazight dans le système éducatif, d'un programme et d'un manuel officiel, parce que toutes les ébauches des programmes et manuels travaillées jusque là étaient soit rejetées par les enseignants, soit ils ne sont pas obligés de les appliquer puisqu'il s'agit de simples initiatives de leurs collègues, comme nous l'avons expliqué dans les pages précédentes.

Les commissions pédagogiques installées initialement sur initiative d'inspecteurs de tamazight sont sollicitées par le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) pour travailler sous sa direction, avec une nouvelle appellation Groupe Spécialisé en Didactique de tamazight (GSD de tamazight). Sa nouvelle tâche consiste à l'élaboration des programmes officiels pour tous les niveaux touchés par l'enseignement de tamazight à savoir la 4^{ème} année primaire, le collège et le lycée. Cette commission ministérielle est constituée de plusieurs membres dont enseignants et inspecteurs, représentant les diverses variantes amazighes enseignées.

De ce fait, tamazight devient langue enseignée avec un programme officiel à l'instar de l'arabe, du français, de l'anglais... et avec une approche adoptée pour tout le système éducatif algérien.

Dans la partie qui suit, nous allons, tout d'abord, définir le concept « compétences », qui est le concept clé de ces nouveaux programmes, en fonction des ouvrages théoriques de la didactique.

Par la suite, nous essayerons de voir comment ce concept est défini dans les programmes de l'enseignement de tamazight, et comment les enseignants de cette matière le conçoivent et le traduisent sur le terrain ?

III – 1- La définition du concept « compétence » dans les ouvrages théoriques de la didactique.

Le concept « compétences » est récemment introduit dans le domaine de l'éducation comme le soulignent Jonnaert et Masciotra « il y a une dizaine d'années, le concept de compétence n'était pas encore stabilisé dans le champ de l'éducation bien qu'introduit depuis de longue date dans d'autres disciplines, et subissait encore la forte influence de la pédagogie par objectifs et cela à un tel point qu'il ne s'en dissociait guère. Le discours comportementaliste restait dominant et la logique des compétences notamment utilisées pour la rédaction des programmes d'étude, ne s'en dégageaient pas vraiment » (V. P. JONNAERT et D. MASCOTRA, 2003).

Selon ces auteurs le concept de compétence a été introduit par Chomsky vers les années 1957 en faisant référence aux travaux de Saussure (1916). Mais, la compétence chez Chomsky est « une disposition langagière innée et universelle, dotant chaque sujet d'une capacité intrinsèque à produire et comprendre toute langue naturelle » (V. J.P. BRONCKART, E. BULEA et M. POULIOT, 2005, p 29).

La conception de la compétence chez Chomsky n'était et n'est toujours pas adaptable telle quelle pour l'éducation « ...dans la mesure où elle n'accorde de fait aucun rôle aux apprentissages, qu'ils soient informels ou scolaires » (V. J.P. BRONCKART, E. BULEA et M. POULIOT, 2005, p 31). Il a fallu plusieurs adaptations pour que le concept devienne exploitable dans ce domaine. Il (le concept compétences) a vécu une longue maturation à travers son utilisation dans diverses disciplines comme psychologie, sociologie... pour être aujourd'hui un concept des sciences de l'éducation structurant les programmes de l'enseignement à travers plusieurs pays du monde.

Le concept de compétences, souvent qualifié de polysémique, a été interrogé, dès son apparition dans le champ de l'éducation, par différents chercheurs. De nombreuses voix, comme Jonnaert et d'autres, s'élèvent pour critiquer et dénoncer les dangers d'une introduction irréfléchie d'une approche par compétences dans les milieux éducatifs. Par contre, en Algérie ce concept semble faire l'unanimité. Toutes les parties concernées (le Ministère de l'Éducation, les inspecteurs...) semblent

approuver cette approche sans qu'on la soumette à une véritable expérimentation comme cela a été le cas ailleurs.

Pour Bouhadiba Farouk, l'approche par compétences, si elle est bien appliquée, pourrait aider à résoudre les problèmes socio-éducatifs algériens, comme elle pourrait pallier à l'échec scolaire. Il l'a définie comme suit : « *l'approche par compétence est une méthode relativement nouvelle d'élaboration de programmes de formation. Elle est basée sur un enseignement par projet au lieu d'un enseignement par objectif. Elle consiste essentiellement à :*

- *analyser des situations problèmes dans lesquelles se trouvent ou se trouveront les élèves*
- *déterminer les compétences requises pour accomplir des tâches au niveau scolaire et extra-scolaire.*
- *ré-investir des savoirs au moment opportun.»* (V. F. BOUHADIBA, 2004).

Contrairement à Bouhadiba, Jonnaert estime que les approches du concept de compétences manquent encore d'un cadre théorique suffisant pour être adaptable pour le domaine de l'éducation. Plusieurs définitions sont proposées pour ce concept, mais, leur difficulté majeure réside, comme le souligne Jonnaert, dans leur caractère incomplet, qui n'offre au concept de compétences qu'une seule de ses dimensions et sans doute la moins intéressante. Ainsi, pour pouvoir exploiter cette approche dans le domaine de l'éducation, il faudrait prendre en considération les deux niveaux du concept comme le souligne Piaget (1974) dans cette citation où il définit la compétence « *...comme un passage progressif d'une coordination de l'action en situation, où la compétence est incorporée dans l'agir, vers une coordination conceptuelle de cette même action en dehors de la situation, où cette action est explicitée et mise en mot* » (V. P. JONNAERT et D. MASCOTRA, 2003).

Selon Piaget le concept de compétence renvoie à deux niveaux différents : **la compétence incorporée** et **la compétence explicitée**.

- Le premier niveau de la compétence est celui de la compétence « **incorporée** » où la personne est prise dans l'action. Elle agit en situation. Elle est prise par l'agir, la situation et son contexte. Elle s'en dégage peu.

- Le deuxième niveau est celui de la compétence « **explicitée et réfléchie** » où la personne réfléchit et pose mentalement les gestes, en dehors de la situation et du contexte qui a vu naître cette action : elle conceptualise. On aurait donc, comme le souligne P. Pastre « *...deux types de compétences : les compétences incorporées, où le savoir-faire reste prisonnier de l'action et de son contexte ; et les compétences explicites ou explicitées, où un processus d'analyse réflexive de la part du sujet, donc de conceptualisation, aboutit à une décontextualisation du savoir-faire, ce qui rend la compétence adaptable et transférable à d'autres situations* » (V. P. JONNAERT et D. MASCOTRA, 2003).

Bien que le deuxième niveau du concept compétences, à savoir « *les compétences explicites ou explicitées* » sont incontournables pour les apprentissages, il demeure que : « *ce second niveau de compétence, celui de la compétence explicitée et réfléchie, semble être le grand absent des réflexions didactiques et pédagogiques contemporaines sur les compétences en éducation. Tout se passe dans les programmes d'études actuels, comme si la compétence « incorporée » pouvait suffire à elle-même...* » (V. P. JONNAERT et D. MASCOTRA, 2003).

Qu'en est-il de la définition de l'approche par compétences dans les programmes de tamazight ? Est-ce que les deux niveaux du concept compétence sont pris en charge pour une bonne exploitation de cette approche dans l'apprentissage de tamazight ?

III – 2- La définition de l'approche par compétences dans le programme de la 2^{ème} année moyenne de l'enseignement de tamazight.

Le programme de la 2^{ème} année moyenne de l'enseignement de tamazight définit le concept compétences comme suit : « *le concept de compétences retenu dans ces programmes se définit comme une cible de la formation centrée sur le développement de la capacité de l'élève, de façon*

autonome, d'identifier et de résoudre efficacement des problèmes propres à une famille de situations sur la base de connaissances conceptuelles et procédurales intégrées et pertinentes. En d'autres termes, c'est un ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être acquis par les apprenants et que ces derniers devraient être capables de les mobiliser dans les situations scolaires et non scolaires » (V. Programmes de la 2^{ème} année moyenne, 2003, p 7).

« La compétence se démultiplie en autant d'objectifs d'apprentissage que nécessaire pour son développement. La liste des compétences requises permet d'établir l'inventaire des objectifs d'apprentissages assignés à un niveau déterminé et de structurer la formation » (V. Programmes de la 2^{ème} année moyenne, 2003).

Ces compétences ainsi que ces objectifs d'apprentissages se répartissent sur trois domaines différents à savoir le domaine oral, le domaine écrit et le domaine linguistique ou compétences linguistiques.

Pour le domaine de l'oral le programme envisage cinq compétences à installer et chaque compétence est décomposable en plusieurs objectifs d'apprentissage. Dans le domaine de l'écrit le programme préconise l'installation de huit compétences décomposables aussi en objectifs. Dans le domaine linguistique le programme envisage l'installation de cinq compétences décomposables en huit objectifs d'apprentissage.

Nous remarquons que le programme propose une liste de compétences à installer en correspondance toujours avec des objectifs d'apprentissages, mais sans qu'il y ait de distinction claire entre les deux concepts. Toutes les compétences envisagées dans ce programme peuvent facilement se substituer en objectifs d'apprentissages. Le concept de compétences et celui d'objectif d'apprentissage semblent être deux concepts indissociables d'après le programme de 2^{ème} année moyenne de tamazight. Alors que, dans les ouvrages théoriques de didactique, ces deux concepts renvoient à deux réalités totalement différentes. La notion d'objectif renvoie à l'approche taylorienne de l'organisation de travail en entreprise qui consistait à rendre séquentielles les tâches des travailleurs. Dans cette perspective, les programmes scolaires découpaient leurs contenus en de multiples micro-objectifs, permettant ainsi à l'école de préparer les élèves à une forme morcelée du travail dont le modèle était sans doute le travail à la chaîne. « *taylorisme et comportementalisme ont inspiré le courant de la pédagogie par objectifs qui domine depuis cinq décennie* » (V. P. JONNAERT et D. MASCIOTRA, 2003).

L'approche par compétences permet, contrairement à la pédagogie par objectifs, d'appréhender globalement des tâches dans des situations complexes. « *une logique de compétences, bien orchestrée, laisse aux personnes une marge de manœuvre suffisamment large pour qu'elles puissent mobiliser un empan de ressources appropriées et variées pour aborder et traiter les situations complexes auxquelles elles sont confrontées* » (V. Programmes de la 2^{ème} année moyenne, 2003).

Aussi, l'approche par compétences est définie dans les programmes de tamazight en terme de maîtrise et d'acquisition d'un ensemble de contenus disciplinaires, de capacités et d'habiletés. Les notions d'acquisition et de savoirs sont fort récurrentes dans ce programme de 2^{ème} année moyenne, et même chez les enseignants que nous avons interviewés, alors que l'approche par compétences fait de l'acquisition de savoirs juste une étape pour l'apprentissage. L'élève devrait apprendre, au terme de son apprentissage, à verbaliser ce qu'il a réalisé en situation, hors cette situation. Il devrait pouvoir réfléchir son action, sans refaire les gestes ni retourner dans la situation initiale, tout en se référant à elle. En d'autres termes, l'élève devrait apprendre à conceptualiser.

Le programme de l'enseignement de tamazight définit l'approche par compétences en tenant compte seulement du premier niveau : compétence « incorporée » où le savoir-faire reste prisonnier de l'action et son contexte. Alors que cette approche ne deviendrait efficace pour les apprentissages que si l'autre niveau de la compétence à savoir « compétences explicites ou explicitées » est pris en charge dans le processus d'apprentissage.

Quant aux enseignants de tamazight, ils reconnaissent dans leur majorité, l'importance et l'utilité de ces nouveaux programmes. Ils sont unanimes à déclarer que ces programmes viennent

comblent un vide immense, qu'ils sont d'un grand apport par rapport à tout ce qui a été fait jusque là, et que leur tâche est devenue moins pénible par rapport aux années précédentes où ils devaient eux-mêmes structurer leurs cours et tracer leurs objectifs.

Cependant, ces mêmes enseignants ne sont pas tous d'accord concernant la définition du concept « compétences ». Leurs réponses divergent en fonction de leurs profils et de leur expérience sur le terrain.

L'un des enseignants (E5, voir tableau P.2) a défini le concept compétences « *comme les moyens à mettre en œuvre pour atteindre un objectif* ». Cet enseignant a exercé durant dix ans comme instituteur à l'école primaire avant de rejoindre tamazight. Il a accumulé une longue expérience dans l'enseignement avec la pédagogie par objectifs, il lui a été très difficile de s'en détacher aussi facilement et adopter l'approche par compétences.

Les licenciées en tamazight, tout comme les autres diplômés Comme E2, E3, E6, E7 (voir tableau) qui ont commencé leur carrière récemment et n'ont pas à leur solde une longue expérience sur le terrain, ont déclaré carrément qu'il n'y a pas de différence entre objectif et compétences.

Par contre, E1 (voir tableau) estime qu'il y a une grande différence entre les deux concepts : « *avec l'objectif on ne dépassait pas le stade de la reconnaissance d'un texte, mais maintenant (avec l'approche par compétences) il ne s'agit pas uniquement de reconnaître mais de produire un texte similaire (...) la compétence d'écrit, il faut que l'élève arrive à écrire mais pas uniquement à écrire un texte, mais avoir une autonomie, demain, je donne tous les moyens et toutes les compétences qui se rattachent à l'écrit comme le type de texte, la description...demain si l'élève est confronté à un problème, on lui demande d'écrire une lettre, il devient autonome, c'est une compétence qu'on va installer chez l'élève* ».

Nous remarquons que la divergence dans la conception de l'approche par compétences est de taille. Comme nous venons de le voir, certains enseignants ne sont pas sortis de l'ancienne méthode d'enseignement, ils réfléchissent en terme d'objectifs. Bien que d'autres estiment qu'il y a une grande différence entre les deux approches et que l'approche par compétences permet à l'élève d'acquérir des savoir-faire nécessaires à sa réussite à l'école et hors l'école.

IV- Conclusion

Comme nous venons de le voir, l'enseignement de tamazight est passé, dans un temps recors de l'enseignement purement grammatical, à l'enseignement thématique, à l'enseignement de techniques discursives. Actuellement on parle dans les programmes de tamazight de l'enseignement avec « l'approche par compétences », de la « pédagogie de projet. »... Des concepts qui sonnent à la mode certes, mais qui ne sont pas de toute évidence facile à assimiler par les enseignants qui sont de surcroît de niveau différents.

La lecture du programme de tamazight et les entretiens que nous avons réalisés avec quelques enseignants, nous ont permis de voir que l'approche par compétence introduite pour structurer les programmes et les apprentissages en tamazight est loin d'être définie. Le concept de « compétences » est souvent employé comme un simple substitut du concept « objectif », alors qu'ils renvoient, comme nous l'avons vu, à deux réalités théoriques différentes. Ce constat nous emmène tout naturellement à déduire qu'il y a non adéquation de la conception théorique des programmes et de la pratique pédagogique sur le terrain. Ce qui nous met en droit de comprendre que même si l'approche structurant les programmes de tamazight est nouvelle, les pratiques pédagogiques des enseignants n'ont pas changé pour autant en fonction de cette nouvelle approche.

Les nouveaux programmes de tamazight sont d'un grand apport, non seulement, ils ont comblé un grand vide en matière d'outils didactiques en tamazight, mais ils ont aussi permis un meilleur rendement de la part de l'enseignant et une meilleure participation de la part de l'élève, selon les dires des enseignants que nous avons interviewés.

Par ailleurs, il faut tout de même signaler que l'enseignement de tamazight, tel qu'il est conçu maintenant, présente la langue amazighe comme une langue standardisée, ayant une norme écrite, à l'instar de l'arabe, du français...Mais le terrain offre une autre réalité, parfois difficile à gérer pour les enseignants, qui affrontent quotidiennement les problèmes de la variation linguistique au sein même d'un même parler ; le problème de l'orthographe, le problème la norme écrite à enseigner...

Peut-on faire en sorte que tamazight est une langue comme toutes les autres langues enseignées en Algérie et aller de l'avant ? Ou bien faudrait-il repenser l'enseignement de tamazight pour prendre en charge toutes les spécificités qu'offre l'enseignement de toute une langue minorée, non standardisée comme tamazight.

L'entrée par « *les compétences* », avec tous leurs corollaires, même si elle est plus féconde que l'enseignement par objectifs des anciens programmes, ne peut renouveler ou améliorer l'enseignement de tamazight, si elle n'est pas accompagnée d'un travail important de formation auprès des enseignants, et si elle ne prend pas en charge la situation linguistique et le statut politique de cette langue.

Par Nadia BEDROUS
Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou

Références bibliographiques :

- 1) BOUHADIBA. F., 2004 : « *Eléments de réflexion sur l'approche par compétences et son implémentation en Algérie* », RML n° 03, Editions DAR EL GHERB, Algérie.
- 2) BRONCKART. J.P., BULEA. E. et POULIOT. M., 2005 : *Repenser l'enseignement des langues. Comment identifier et exploiter les compétences*, Ed Presses universitaires de Septentrion. France.
- 3) JONNAERT P., MASCIOTRA D., 2003 : « *Difficultés rencontrées dans l'utilisation du concept de compétence dans le programmes d'études* », CIRADE, UQAM, Montréal, décembre.
- 4) Le Ministère de l'Education Nationale, 1997/1998 : *Lmed tamazight*, Editions, Edition Office nationale de l'enseignement de la formation à distance. Alger, tome I.
- 5) Guide d'accompagnement de programmes de la deuxième année moyenne, 2003, Editions Office national de l'Enseignement de la Formation à Distance, Alger, décembre.
- 6) Programmes de la 2^{ème} année moyenne, Programme de la langue amazighe, 2003, Edition Office nationale de l'enseignement de la formation à distance. Alger, décembre.

*La néologie dans une expérience d'élaboration d'un lexique de la linguistique
français-anglais-tamazight : étude qualitative et comparative*

Par Aziz BERKAÏ

Chargé de cours au département de langue et culture amazighes

Université de Béjaïa

aberkai@yahoo.fr

Résumé :

Notre expérience dans l'élaboration d'une terminologie de la linguistique, d'abord bilingue, français-tamazight, dans le cadre de la préparation d'un magister de linguistique amazighe (soutenu en février 2002 à l'Université de Bejaia et obtenu avec la mention « très honorable ».) , ensuite trilingue, français-anglais-tamazight, que nous venons de terminer (il est proposé à l'édition) et concernant pratiquement l'ensemble de la terminologie de la linguistique (plus de 2000 unités), nous a amené à proposer une typologie générale des procédés néologiques -qui n'est évidemment pas le propos du présent exposé- faite à partir de celles élaborées pour les langues occidentales,(v. par ex. celle proposée par Sablayrolles (J.-F), 2000, *La néologie en français contemporain : examen du concept et analyse des productions récentes*, Paris, Honoré Champion, pour le français, et celle de Tournier (J.), 1985, *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*, Champion-Slatkine, Paris-Genève, pour l'anglais). le français et l'anglais en particulier, et à en expérimenter quelques uns de façon originale sur le tamazight. La *néologie phonétique*, la *composition télescopée* ou *mot-valise*, par exemple, sont des procédés bien exploités dans les langues européennes, mais complètement absents de la néologie amazighe. Des procédés lexicogéniques, selon la terminologie de Jean Tournier, bien attestés en langue commune même, exploités ici évidemment, comme la *dérivation expressive*, sont totalement absents en néologie berbère. Si l'absence de ce procédé, la dérivation expressive en l'occurrence, pourtant très riche par la diversité de ses morphèmes, est difficile à comprendre, celle d'autres procédés, comme ceux de la réduction : apocope, aphérèse, acronyme, etc., qui relèvent davantage de la communication écrite (technico-commerciale, scientifique, journalistique, etc.) à laquelle tamazight n'a pas encore suffisamment accès, est tout à fait compréhensible.

L'*étude comparative* consiste à confronter notre modeste expérience avec celle de nos prédécesseurs en tamazight, représentée pratiquement par l'ensemble de ses lexiques connus, (L'étude critique de cette néologie a fait l'objet d'une thèse de doctorat soutenue par R. Achab et publiée sous l'intitulé : *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, PEETERS, Paris, 1996.) comme l'*Amawal n tmaziɣt tatrart* (lexique de berbère moderne), fait autour de M. Mammeri au début des années 1970 et constituant l'un des premiers travaux importants de néologie amazighe, l'*Amawal n tusnakt* (lexique des mathématiques), ou encore *Tamawalt n usegmi* (lexique de l'éducation). La comparaison se fera aussi avec l'expérience néologique de deux langues appartenant à la même famille linguistique que le tamazight, à savoir l'arabe et l'hébreu, qui l'ont précédé au terrain de la néologie et dont l'expérience est, à bien des égards, édifiante.

Introduction

Il s'agit d'une étude des procédés lexico et terminogéniques, pour reprendre la terminologie de J. Tournier, notamment nouveaux, non encore exploités en néologie berbère dont les principaux travaux ont déjà fait l'objet d'une thèse de doctorat (V. R. ACHAB, 1996). Ces procédés sont évidemment bien connus dans les langues européennes, comme l'anglais et le français, à partir desquelles ils sont passés dans d'autres langues.

L'*étude comparative* consiste à confronter notre modeste expérience avec celle de nos prédécesseurs en tamazight, représentée pratiquement par l'ensemble de ses lexiques connus, comme l'*Amawal n tmaziɣt tatrart* (lexique de berbère moderne), fait autour de M. Mammeri au début des années 1970 et

constituant l'un des premiers travaux importants de néologie amazighe, l'*Amawal n tusnakt* (lexique des mathématiques), ou encore *Tamawalt n usegmi* (lexique de l'éducation). La comparaison se fera aussi, sur certains aspects, avec l'expérience néologique de deux langues appartenant à la même famille linguistique que le tamazight, à savoir l'arabe et l'hébreu, qui l'ont précédé au terrain de la néologie et dont l'expérience est, à bien des égards, édifiante.

1. La néologie morphosyntaxique

C'est le mode de création le plus utilisé. Il avoisine les 80% de l'ensemble des dénominations créées ; tendance normale en berbère et plus généralement dans les langues que nous connaissons. A l'intérieur de ce mode, le procédé le plus exploité est évidemment la *dérivation grammaticale* qui représente la moitié des dénominations ainsi créées. L'affixation moderne et la composition représentent, à peu près, l'autre moitié en des proportions presque égales.

La composition est ici relativement bien exploitée, ce qui n'est pas le cas de la tendance générale de la néologie berbère où « ce procédé est très faiblement représenté » mis à part le lexique des mathématiques qui « comprend un nombre relativement important de composés » (V. R. ACHAB, 1996, p 314). L'exception du lexique des mathématiques est due à la nature de la terminologie de ce domaine où les mots composés sont bien représentés, ce qui a donné par calque morpho-syntaxique ce résultat en berbère. Le même phénomène s'est produit ici où le calque - souvent imparable et nécessaire - a permis de transposer une structure, bien représentée en langue-source, dans la langue-cible. Comment dénommer, en effet, des notions comme "langue mère", "morpho-syntaxe",

"labiopalatale", etc., autrement que par des composés. D'autres solutions sont certainement possibles, mais elles seraient moins transparentes et donneraient des produits moins motivés. Parce que dans un contexte diglossique, la motivation est nécessairement double : motivation par rapport à la langue-cible, mais aussi par rapport à la langue-source, c'est-à-dire la langue de travail. C'est précisément ce contexte qui caractérise le berbère en langues de spécialité où la *lingua franca* est souvent le français.

Louis Derooy écrit dans son gros ouvrage consacré à l'emprunt linguistique que « Le calque suppose donc toujours un bilinguisme plus ou moins parfait. Si le bilinguisme est limité aux classes cultivées de la société, les calques ont généralement un caractère savant ou littéraire. Là où le bilinguisme est populaire, les calques le sont aussi » (V. L. DEROY, 1980). Le calque existe même en dehors des situations proprement diglossiques, comme c'est le cas du français (en France) où les composés géographiques du type : *Nord-Américain*, *Sud-Africain*, etc., formés sur le modèle anglo-saxon, a largement supplanté l'ancien modèle : *Américain du Nord*, *Africain du Sud*, etc., et « a donné à la langue emprunteuse une nouvelle matrice dénominative qui l'a enrichi » (V. F. Gaudin et L. Guespin, 2000).

Les langues sémitiques comme l'arabe et l'hébreu, mais aussi le néo-syriaque, où la composition est presque inconnue en dehors de quelques exemples qui constituent plutôt l'exception que la règle, recourent aujourd'hui normalement à la composition comme procédé néologique nouveau enrichissant du coup leurs matrices lexico et terminogéniques. Dans une étude sur le renouvellement grammaticale, lexicale et conceptuel en sémitique, Pablo Kirtchuk (V. P. KIRTCHUK, 1997) constate que la composition et la préfixation « qui sont pratiquement inconnues des langues classiques (...) sont mises au service de la dénomination et permettent un renouvellement tant lexical que grammatical et, surtout, conceptuel » de ces langues. Michel Masson écrit à propos de l'hébreu que « la formation par composition, en vogue aujourd'hui, était absolument inconnue en classique » (V. M. MASSON, 1983). L'influence des langues européennes comme l'allemand, le russe et le yidiche est évidente, puisque les aménageurs juifs, surtout les premiers, sont très familiarisés avec ces langues :

kadur (ballon) + *sal* (panier) > *kadursal* (basket-ball) ;

kadur (ballon) + *regel* (pied) > *kaduregel* (football) ; etc.

C'est seulement dans la mesure où le calque peut constituer un facteur de "destruction" de la structure linguistique d'accueil ou un facteur de confusion, qu'il peut être considéré comme "persona non grata".

Les composés juxtaposés, c'est-à-dire compacts, sont nettement plus nombreux que les composés synaptiques, ce qui s'explique aussi par la nature de la terminologie de la linguistique plus favorable aux premiers qu'aux seconds, mais aussi par le fait que le critère de dérivabilité des néologismes, très important en terminologie, suppose la simplicité et l'unicité de ces derniers. Nasreddine Bouamrane dans sa thèse traitant des *mécanismes d'élaboration terminologique et les problèmes de la traduction des sciences vers l'arabe*, cite un exemple édifiant à cet égard : les académiciens arabes qui ont traduit le terme « microscope par *mijlat al-deqqâq*, étaient confrontés par la suite au problème de la traduction d'*unité microscopique*, un dérivé du premier qu'« il n'était pas possible de traduire (...) *wihda mijlawiyya daqqâqiyya*, expression qui n'est pas concise et est quelque peu compliquée. On l'a donc traduit par *al-wihda al-mijlawiyya*, expression plus simple. Par la suite on a traduit *microscope* plus simplement par *midjhar* (...) » (V. N. BOUAMRANE, 1993). Michel Masson (V. M. MASSON, 1976) constate pour le cas de l'hébreu moderne que « la forme condensée du néologisme a pu, dans un grand nombre de cas, être préférée à la forme diluée du syntagme » et explique plus loin cette tendance par l'influence des langues étrangères. L'influence des langues occidentales et le critère de dérivabilité et quelquefois même d'euphonie font donc pencher la balance en faveur des composés compacts.

Nous avons aussi eu recours et de manière significative aux mots-valises qui consistent à tronquer un mot composé, souvent par apocope du premier composant et aphérèse du second, pour augmenter son euphonie et sa dérivabilité :

ancu(can)-(a)n^{yan} (labiale-palatale) > *Ancunyan* (labiopalatale) ;
adlug(lan)-(an)^{yan} (alvéolaire-palatale) > *Adlugyan* (alvéopalatale) ;
a-rwes-(asek)kil (imiter-lettre) > *Arweskil* (translittération), etc.

Gaudin et Guespin (V. F. Gaudin et L. Guespin, 2000, p 291) notent que « les meilleurs mots-valises, les plus transparents et motivés, sont ceux où un même phonème (au moins) sert de « pont » entre les deux composants ». C'est le cas ici des deux derniers exemples où le segment /an/ dans le premier et son /s/ dans le deuxième jouent ce rôle.

Le terme mot-valise est un calque de l'anglais *portemanteau word* : « le mot comme le fait viennent de l'anglais » (V. F. Gaudin et L. Guespin, 2000, p 291). Son succès à travers des mots comme : transistor (< trans[fer res]istor), informatique (< informa[ti]on automa[ti]que), etc., explique son importation par différentes langues. L'arabe et l'hébreu modernes l'ont déjà exploité :

Arabe : / q^tε / (couper) + / ^hungura / (gorge) > racine : / q^tgr / > vb. / qatgara / « laryngectomiser » [par apocope des deux composants] ;

naql (transfert) + *huruf* (lettres) > *naq^hara* (Pendant la 2^e guerre contre l'Irak, nous avons entendu un journaliste d'Aldjazira employer le néologisme *muğawqala* (aéroportées), qui est un bon produit du genre.) (translittération) [par apocope des deux composants] ;

kahruba'i (électrique) + *ma^hnatisi* (magnétique) > *kahrutisi* (électromagnétique)
[par apocope du 1^{er} et aphérèse du 2^{ème}], etc.

En hébreu :

[daxop] (pousser) + [xapor] (creuser) > [daxpor] (bulldozer) [par apocope du 1^{er} et aphérèse du second]
madad (mesurer) + *xom* (chaleur) > *madxom* (thermomètre) [par apocope du 1^{er}] ;

din (jugement) + *we* (et) + *xecbon* (compte) > *duwax* (rapport) [par apocope du 1^{er} et apocope du second], etc.

Pour le cas du berbère, tout en recommandant ce procédé, Achab (V. R. ACHAB, 1996, p 349) affirme qu'il n'était pas encore utilisé.

L'*affixation moderne* aussi est bien exploitée ici, puisque environ vingt pour cent des unités créées le sont par ce procédé. Son importance s'explique aussi par la nature du lexique de la linguistique particulièrement chargé d'unités affixées.

Le calque concerne donc tous les niveaux morphosyntaxiques et « repose sur un système de correspondance non seulement entre les thèmes, mais entre les préfixes et les suffixes » (V. L. DERROY, 1980, p 218), écrit L. Deroy. L'exigence de systématisme et de cohérence dans la création des

termes nous ont amené, pour ne pas dire acculé, à concevoir des équivalents en tamazight à certains affixes, vu leur récurrence et leur importance comme "catalyseurs" dans la formation de séries morphosémantiques. Beaucoup d'affixes, déjà disponibles en néologie berbère, ont été reconduits, avec parfois un certain "réajustement", comme c'est le cas du préfixe *izi-* / *tizri-* utilisé souvent comme suffixe *-zri* par calque morphologique de son équivalent en langue-source : *-isme*, qui, lui, est un suffixe.

Izri / *tizri* dérive étymologiquement du verbe *zer* (panberbère, désormais abrégé en PB) qui veut dire : voir, savoir, comprendre, et constitue l'élément déterminé de l'unité complexe : "vision selon laquelle", "théorie qui considère", etc., où les mots "vision" et "théorie" sont les éléments déterminés ; d'où la position de préfixe de l'élément *izi* qui respecte l'ordre déterminé ← déterminant des synthèmes berbères. Le terme "réalisme", par exemple, est rendu par Boudris (Mws : 97) par *tilawzrit*, que nous avons "redressé" pour reprendre un vocable cher à A. Abdeslam - en *tizrilawt*. Ce traitement est identique à celui du très connu suffixe *-logie*, rendu dans l'*Amawal* – et consacré dans les travaux ultérieurs – par un préfixe en berbère : (*t*)*asn*-(< *ssen*, *issin*) : *tasnilit* (linguistique (n.)) (Mw : 56), par exemple. Ici aussi nous avons normalisé cette dénomination en la débarrassant du suffixe adjectivisateur relationnel *-i*, emprunté à l'arabe, qui est abusivement ajouté donnant ainsi *tasnilest* comme équivalent du terme de la langue-source.

Ce procédé constitue pour Achab « un apport qualitatif au dispositif berbère de production lexicale » qui ajoute qu'au niveau statistique « la préfixation l'emporte largement sur la suffixation qui parfois présente quelques inconvénients » (V. R. ACHAB, 1996, p 341), lesquels inconvénients ne sont pas relevés par l'auteur. Cette supériorité statistique des préfixes sur les suffixes peut s'expliquer par la nature des affixes, issus souvent d'éléments grammaticaux ou de bases verbales qui ne peuvent donc qu'être

antéposés en relation avec des bases nominales, étant entendu que les nominaux sont très largement dominants dans la production néologique en général, et Achab (V. R. ACHAB, 1996, p 338) l'a souligné pour le cas de la néologie berbère.

Voici la liste des préfixes et suffixes créés au cours de l'élaboration de notre terminologie.

Préfixe	Equivalent français	en	Exemple d'emploi	Etymologie
(t)ad-	syn-, syl-		<i>adkud</i> (synchronie)	< a-d : (t)a- : nominalisateur (fém.), -d : avec (PB)
adat- adefr-	pré- post-		<i>adatney</i> (prépalatal) <i>adefraney</i> (postalatal)	< dat : avant, devant (PB) < deffer, deffir : derrière ; l'arrière (PB)
ag-	-tion, -isation, -ification, etc.		<i>agargal</i> (consonantification)	< eg : faire, produire, réaliser, etc. (PB)
ak-	pan-, tout		<i>akakudan</i> (panchronique)	< ak, akk : tout, tous, entièrement (Kb, Ch, Tq : ak haret : toute chose)
am-	-oïde, quasi-, para-		<i>amsali</i> (prédicatoïde) <i>ammegdu</i> (parasyonyme)	< am : comme, tel que (PB)
a(me)fy-	extra-		<i>amefy-iyes</i> (extra-nucléaire)	< am- : schème d'adjectif, -ffey : être en dehors, sortir, s'écarter de (PB).
amg-	-ateur, -isateur, -ificateur, etc.		<i>amgarbib</i> (adjectivisateur)	< am-g : am- : schème de nom d'agent, -g : faire, produire, réaliser, etc. (PB)
a(me)zī-	hétéro-		<i>amezīadeg</i> (hétéroorgane)	< zley : détacher, isoler (PB) > tamezla : différence (L.S)

anefl-	méta-, changement	<i>anelfusel</i> (métaphonie, inflexion)	< nfel : être changé > senfel : changer (PB)
ayf-	sur, à propos de, méta-	<i>ayfinaw</i> (métadiscours)	< yef : sur, à propos de, par rapport à (PB)
ayr-	-pète	<i>ayrammas</i> (centripète)	< yer : vers, en direction de (PB)
ir-	caco-, dys-	<i>iraselli</i> (cacophonie), <i>irtira</i> (dysgraphie)	< ir, yir, gar: mauvais (PB)
asg-	-fuge	<i>asgammas</i> (centrifuge)	< seg: provenant de, depuis (PB)
tutl(a)-	-lecte	<i>tutlanegt</i> (acrolecte)	< tutlayt : langue (L.S) < (chaoui)

Suffixe	Equivalent en français	Exemple d'emploi	Etymologie
-(i)ɖen	allo-	<i>alyiɖen</i> (allomorphe)	< iɖen, iɖnin : autre (PB)
-mzi	micro-	<i>attalmzi</i> (microcontexte)	< mezzi (+3 ^{ème} pers. sing. + prétérit) < imzi: être petit (PB)
-nuy(t)	picto-	<i>tirunuyt</i> (pictogramme)	< unuy : dessin* < unuy : « fait d'orner de dessins » ou « fait d'être orné de dessins » (F.III) < nney : orner de dessins (F.III)
-nut	néo-	<i>awalnut</i> (néologisme)	< amaynut : nouveau (L.S) (par aphérèse de la partie amay-) < inay : être nouveau ; être neuf, être récent (Tq)
-(i)ru	paléo-	<i>tirarut</i> (paléographie)	< eru : être ancien (Tq) > imarew : ancêtre (Tq) > imraw : ancêtre (L.S)

Nous remarquons que la plupart des affixes relèvent d'un usage très spécialisé comme : allo- (-(i)ɖen), -fuge (asg-), -pète (ayr-), etc., qui explique leur absence dans la néologie berbère ; d'autres par contre relevant d'un usage moins spécialisé comme pan- (ak-) ou néo- (-nut), sinon carrément d'un usage général comme : -isation, -ification, etc., (ag-) ou : -isateur, -ificateur, etc. (amg-) ne sont pourtant pas prévus.

Ces affixes qui sont limités dans le berbère « ancien » à quelques marques grammaticales ainsi que quelques autres schèmes expressifs, s'introduisent aujourd'hui de plus en plus massivement dans le berbère « moderne » par la nécessité de la dénomination de pans entiers de l'activité humaine. Dans les langues sémitiques où la préfixation est un phénomène inconnu dans les langues classiques est introduite aujourd'hui par la pression des nombreux nouveaux besoins à exprimer. En arabe, malgré la décision des Académies de se limiter à l'adoption de quatre préfixes seulement : a-, an-, hyper- et hypo-, et de limiter le plus possible le recours à la composition « l'étude des revues des Académies et de revues et ouvrages modernes des sciences, montre que de nombreux préfixes et suffixes font leur apparition [ainsi que l'usage] de nouveaux termes composés pour traduire les préfixes utilisés dans les sciences » (V. N. BOUAMRANE, 1993, pp 110-111).

Le procédé le moins représenté dans cette catégorie est celui de la dérivation expressive qui ne compte que huit dénominations, une formée par redoublement de la syllabe initiale : *tanfalit* (expression) > *tananfalit* (expressivité), les autres par affixation, en particulier par l'usage du suffixe diminutif que Chaker (V. S. CHAKER, 1983, p 483) considère comme "toujours vivant et productif" : *imesli* (son) > *imeslic* (phonème), *talya* (forme) > *alyac* (morphème), etc., et de deux autres préfixes : *ber-* exprimant « l'ampleur et la démesure avec une nuance péjorative » (V. S. CHAKER, 1983, p 481) :

awal (mot) > *aberwal* (mot-portemanteau, mot-valise), *c-* exprimant "l'imperfection du procès ou de la qualité" : *awal* (mot, parole, langage) > *acawal*

(jargon). Le suffixe *-c* est utilisé ici comme un simple diminutif, sans valeur expressive si ce n'est celle de la diminution elle-même, comme il est attesté dans de nombreux exemples en langue commune où sa valeur expressive est peu, sinon pas du tout ressentie.

Ce procédé n'est pratiquement pas exploité jusque-là et figure « parmi les grands oubliés de la démarche des néologues » (V. R. ACHAB, 1996, p 341), à cause de son caractère péjoratif et le fait qu'il soit lié à certains registres de la langue (le langage des enfants, des femmes, etc.) et sans doute aussi à cause de son inadéquation comme procédé de dénomination dans certains domaines de spécialité complètement dépourvus de notions expressives, ou encore sa méconnaissance par les néologues qui s'explique par le peu d'études qui lui sont consacrées.

Ce procédé connaît donc ici un début d'exploitation dont l'impact sur les futurs travaux néologiques dépendra grandement de l'acceptabilité des dénominations ainsi créées.

Nous avons aussi utilisé la *dérivation par analogie*, dans le cas où l'unité traitée est un nominal isolé dont l'équivalent en langue-source s'intègre dans une famille morphosémantique : à partir de *tajerrumt* (grammaire), par exemple, nous avons créé : *jjurrem* (grammaticaliser), *ajurrem* (grammaticalisation), *tijurremt* (grammaticalité), par analogie avec le mot *taæggunt* (idiote ; muette) ayant la même morphologie que *tajerrumt*, à partir de *æuggen* (être idiot, muet), *aæuggen* (le fait d'être idiot, muet) et *tiæuggent* (idiotie, mutité).

La *dérivation flexionnelle* qui consiste à ajouter ou à soustraire une déclinaison à une base nominale est aussi mise en œuvre ici, même si cela ne concerne pas beaucoup d'unités : *tanamekt* (acception), par exemple, est créée à partir de *anamek* (sens), où la modalité discontinue du féminin *t-t* est exploitée dans sa valeur d' « unité d'un groupe ».

2. La néologie sémantique

Ce procédé est bien exploité et représente environ vingt pour cent de l'ensemble des dénominations créées, sans compter les termes obtenus par dérivation grammaticale à partir des bases ainsi créées.

Il y a beaucoup de synecdoques, de créations métaphoriques, mais aussi des métonymies et quelques recatégorisations :

awenni (locution) < *awenni* (sing.) < *iwennan* : dire (chleuh) [< *ini* : dire (PB)] ; obtenu par synecdoque particularisante ;

tarist (pause) < *tarist* : pause, interruption momentanée (tagergrent) [< *ers* : se poser ; se cambrer ; couvrir ; etc. (PB)] obtenu aussi par synecdoque particularisante ; etc.

Les créations métaphoriques sont aussi bien représentées :

tafirast (épiglotte) < *tafirast* : poire : métaphore reposant sur une ressemblance formelle entre les deux référents : « l'épiglotte est un cartilage en forme de poire (...) » (Db).

tifeɗli (épenhèse) < *tifeɗli* : verrue : ressemblance fonctionnelle entre les deux référents qui sont des objets surajoutés ;

unniɗ (cycle) < *unniɗ* : anneau du pied (tamazight du Maroc) < *nneɗ* (PB) ; etc.

Les métonymies aussi sont légion :

tibɗi (segment) < *tibɗi* : division : l'effet segment est pris pour la cause qui est la division ;

alas (redondance) < *alas* : action de recommencer, de répéter : c'est aussi la métonymie de l'effet pour la cause : la cause de la redondance est la répétition ;

tilit (occurrence) < *tilit* : le fait d'être présent de se trouver, même type de métonymie ; etc.

Il existe aussi des créations par recatégorisation : nom qui se transforme en adjectif, mais en nombre réduit :

tayemmat (la mère) > *tatlayt tayemmat* (langue mère) ;

taybalut (source) > *tutlayt taybalut* (langue-source); etc.

Achab affirme que statistiquement la contribution de ce procédé, c'est-à-dire la dérivation sémantique, est « relativement faible » dans la néologie berbère et constate qu'il l'est même relativement à la productivité en langue commune, malgré « ses avantages : motivation maximale, connotations expressives diverses, etc. » et de s'interroger : « s'agirait-il, là encore, d'une marginalisation des modes expressifs de création lexicale ? » (V. R. ACHAB, 1996, p 330).

3. La néologie phonétique

Ce procédé est très faiblement exploité, environ une dizaine de créations, mais il l'est tout de même mieux que dans les travaux antérieurs où Achab n'a pu relever qu'un seul exemple créé selon ce procédé : *mraw* (dix) > *warem* (vingt), par inversion de l'ordre phonématique du premier, qu'il range dans la création ex nihilo. Ce type n'est pas attesté ici et il est très rarement sinon pas du tout utilisé dans la néologie en général. De même pour les créations onomatopéiques qui relèvent en général de la diachronie. Quelques rares dénominations sont ainsi créées ici, et il s'agit bien entendu d'imitation des sons naturels : *ujic* (chuintant), créée à partir des deux chuintantes *j* et *c* jointes par le schème d'adjectif u-i-; *away* (glide*), à partir des deux glides du berbère *w* et *y*. Ces deux exemples peuvent être considérés aussi comme des créations ex nihilo puisqu'il s'agit, dans les deux cas, d'une combinaison inédite des sons du langage, mais pas arbitraire et que l'imitation concerne au même temps deux référents, ce qui diminue son caractère onomatopéique quand on réfère à l'un d'entre eux. Quelques rares cas aussi de réduction phonétique, sachant que la réduction opérée dans un mot composé (mot-valise) n'est pas concernée ici et relève de la composition dans notre typologie : *akernay*

(arrondi) < *akernennay* (rond (adj.)) (panberbère), par syncope du segment phonique -nen-. Absence totale des sigles et des acronymes due à la nature de la terminologie de la linguistique où ils sont complètement absents. Ils sont plutôt utilisés dans la dénomination de sociétés, de modèles déposés, de produits divers, ainsi que dans certaines branches techniques, de même que dans la plupart des domaines scientifiques.

L'absence de ces procédés en berbère, bien qu'ils soient utilisés dans des langues pas nécessairement européennes comme l'arabe et l'hébreu, s'explique par le fait qu'ils appartiennent avant tout au domaine de l'écrit puisqu'ils jouent sur une « matière visuelle et graphique ».

4. La néologie par emprunt

En dehors des calques morphologiques qui consistent à rendre un composé par un composé, un affixe par un affixe, un dérivé par un dérivé, etc., qui sont bien représentés, les autres types d'emprunt, c'est-à-dire les emprunts directs (xénisme, emprunt intégré et emprunt hybride) sont presque totalement absents.

Ici encore, la nature de la terminologie traitée, hermétique et fermée, interférant très peu avec la langue commune, et le fait qu'elle est, en plus, dispersée entre plusieurs courants et écoles n'ont pas permis l'émergence d'une terminologie internationale qui aurait eu des chances de s'implanter dans la langue berbère, comme c'est le cas de la terminologie de quelques domaines comme l'électronique et l'informatique où des termes comme *aradar* (< radar), *ttlifun* (< téléphone), *apurtabl* (< portable), etc., pourraient facilement être empruntés dans la néologie moderne et il serait plutôt difficile de faire autrement.

La néologie berbère est caractérisée, en la matière, par le purisme lexical et la chasse aux emprunts. Des termes parfaitement intégrés dans l'usage comme *tamacint* (machine, train) qui connaît une productivité dérivationnelle importante : *tamacint n tarda*, *tamacint n ttalla*, etc., n'est pas retenu dans la néologie, affirme Achab (V. R. ACHAB, 1996, p 337) qui ajoute que même les vocabulaires de spécialité, comme le lexique des mathématiques n'ont pas échappé à la règle. Il propose par contre d'adapter à la structure linguistique berbère les termes qui sont universellement admis dans ce domaine : *isomorphisme* et *homomorphisme*, par exemple, peuvent être adaptés, selon lui, en *izumurfizm* et *amumurfizm / amurfizm*. Il propose même la possibilité d'exploitation des formations hybrides, procédé qui pourrait, selon lui, « servir notamment dans la formation des vocabulaires de

spécialité (..) » (V. R. ACHAB, 1996, p 349). C'est un phénomène très courant dans les langues européennes qui puisent essentiellement leurs affixes dans deux sources communes : le grec et le latin. Ce procédé est repris par l'hébreu et l'arabe modernes, mais non sans susciter de vives controverses, en particulier en arabe où ces créations « sont qualifiées de barbares par les puristes » (V. U. OSMAN MUHAMMED, 1998, P 358). Dans ces deux langues, c'est sans doute l'urgence de répondre à des besoins terminologiques énormes qui a "acculé" les terminologues à user de tous les moyens, en particulier de l'emprunt hybride. Situation que n'a pas encore connue la néologie berbère qui se présente d'avantage comme une "démonstration de force" sur fond d' "affirmation identitaire" - donc tout sauf l'emprunt - qu'une nécessité impérieuse, bien que la notion de nécessité est à relativiser ici, puisque rien ne peut se faire sans nécessité. Il se trouve seulement que l'aspect matériel et concret de cette notion semble avoir pris le pas sur sa dimension symbolique et abstraite : même le besoin de s'identifier envers - et surtout contre - les autres peut relever de la toute première nécessité pour une communauté qui vit mal avec ces « autres ».

Aussi, l'emprunt et son rejet sont deux attitudes qui se produisent dans toutes les langues à des degrés divers et selon la situation de chaque communauté linguistique à un moment précis de son histoire. A l'époque abbasside, à l'apogée de la civilisation musulmane, l'arabe empruntait beaucoup, notamment des termes scientifiques, au grec et au persan et « en raison de la position de la langue arabe dans le monde de l'époque (...) les emprunts ne se sont pas alors heurtés à une réaction de rejet. Le discours puriste n'était plus de mise »; mais dès lors que cette position sécurisante de la langue n'est plus observée, c'est le retour à la méfiance à l'égard de l'emprunt qui se présente alors, non plus comme un

facteur d'enrichissement de la langue, mais bien au contraire, comme un facteur d'appauvrissement, puisque ces emprunts sont sensés remplacer des termes déjà disponibles ou à créer dans la langue. Aussi, à l'emprunt direct ou intégral d'autrefois, les langues modernes préfèrent le calque (V. L. DEROY, 1980, p 220).

Ce sont tous ces facteurs, c'est-à-dire : absence d'une urgence de dénomination, besoin de s'identifier envers et contre l'autre et disponibilité de l'emprunt indirect (calque), qui semblent déterminer le caractère puriste de la néologie berbère. Tendance réitérée dans ce travail, mais pondérée par le facteur relatif à la nature de la terminologie de la linguistique souligné au début.

Conclusion

Il ressort de cet exposé que la plupart des procédés néologiques connus, en particulier dans les langues européennes comme le français et l'anglais, sont exploités dans l'élaboration de notre terminologie, ne serait-ce qu'à titre expérimental, comme c'est le cas de la néologie phonétique. Et certains procédés, dont ce dernier, sont exploités pour la première fois en tamazight. Même la dérivation expressive qui est un procédé de formation du lexique en tamazight plus ou moins bien connu, plutôt moins que plus, connaît sa première exploitation néologique ici, ce qui servira de test à l'acceptabilité de ses produits. Les procédés qui ne sont pas exploités y compris dans notre terminologie, comme certains types d'emprunts, ils seront certainement sollicités un jour, lorsqu' une masse importante de terminologie attend d'être traduite en urgence, parce que des traducteurs, des avocats, des écrivains, des enseignants, des journalistes, des commerçants, etc., en ont besoin dans l'immédiat ; parce qu'on n'est plus dans l'enseignement de tamazight, mais dans l'enseignement en tamazight. Et l'exemple de l'arabe et de l'hébreu, qui ont fait feu de tout bois en la matière, est très édifiant.

Par A/Aziz BERKAÏ
Chargé de cours au département de langue et culture amazighes
Université de Béjaïa

Les abréviations utilisées

Ch. : Destaing (E.), 1938, *Vocabulaire Français-Berbère : Etude sur la Tachelhit du Sous*, Paris : Ernest-Leroux.

Db : Dubois (J.) et alii, 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris : Larousse.

F.I, II, III, IV : Foucauld (Charles de), 1952, *Dictionnaire Touareg-Français, dialecte de l'Ahaggar*, Imprimerie nationale de France (Tomes : I, II, III, IV).

Kb : Dallet (J-M), 1982, *Dictionnaire Kabyle-Français : parler des At Mangellat*. Algérie, Paris : SELAF.

L.M : *Lexique de mathématiques. Amawal n tusnakt. Tafransist-Tamaziyt*, 1984, Tizi Ouzou : Tafsut, série scientifique et pédagogique : 1.

L.S : lexiques spécialisés amazighes.

Mw : *Amawal n tmaziyt tatrart (lexique de berbère moderne)*, Bgayet : édition Azar, 1990.

Mws: Boudris (B.), 1993, *tamawalt usegmi*. Vocabulaire de l'éducation Français-Tamaziyt, Casablanca : Imprimerie Najah el Jadida.

PB : panberbère.

Tg : Delheure (J.), 1987, *Agraw n iwalen Teggargrent-Tarumit, Dictionnaire Ouargli-Français*, Paris : SELAF.

Tq : Cortade (J.M.), 1967, *Lexique Français-Touareg, dialecte de l'Ahaggar*, Paris : Arts et métiers graphiques.

Références bibliographiques

1) ACHAB. R., 1996 : *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*, PEETERS, Paris.

2) BOUAMRANE. N., 1993 : *Les mécanismes d'élaboration terminologique et les problèmes de la traduction des sciences vers l'arabe*, Thèse de nouveau Doctorat sous la direction du professeur David Cohen, Université Paris III Sorbonne Nouvelle, p.109.

3) CHAKER. S., 1983 : *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Université de Provence.

4) DEROY. L., 1980 : *L'emprunt linguistique*, Société d'Editions « les belles lettres », Paris, p.217.

5) GAUDIN. F. et GUESPIN. L., 2000 : *Initiation à la lexicologie française : de la néologie aux dictionnaires*, Editions Duculot, p. 299.

CNPLET/MEN, 1^{er} colloque international sur l'aménagement de tamazight, Sidi Fredj, 05-07/12/07
BERKAI, A, « La néologie d'une expérience d'élaboration d'un lexique de linguistique français- anglais – tamazight » : Etude qualitative et comparative »

6) KIRTCHUK. P., 1997 : « Renouveau grammatical, renouvellement lexicale et renouvellement conceptuel en sémitique », in *Autour de la dénomination*, Presses Universitaires de Lyon , PUL, p.66

7) MASSON. M., 1976 : *Les mots nouveaux en hébreu moderne*, Paris, p.155.

8) MASSON. M., 1983 : *La renaissance de l'hébreu*, in *La réforme des langues*, sous la dir. de Fodor. I. et Hagège. C., Hambourg, Buske, Vol. II, p. 470.

9) OSMAN MUHAMMED. U., 1998 : *Recherche méthodologique de la création terminologique en langues de spécialité, vocabulaire de l'informatique en arabe*, Thèse de doctorat nouveau régime, sous la dir. de M^{me} Odette Petit, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III.

Le support graphique : choix technique ou idéologique

Par Mouloud LOUNAOUCI
Universitaire
Lounaouci_mouloud1@yahoo.fr

Résumé :

Après plus d'une décennie d'enseignement du tamazight, désormais langue nationale, nous en sommes encore à discuter de la graphie. Les discussions ont été nombreuses et les écrits foisonnent. La « société civile » s'est largement exprimée par le biais du dense réseau associatif et les spécialistes de la langue ont globalement donné leur avis. Le temps écoulé, l'énergie dépensée ne semble, pourtant, pas avoir mis fin au débat. Forcément, le choix d'une graphie n'est pas aussi technique qu'on le pense, sans quoi un bon argumentaire aurait suffi à y mettre un terme. L'idéologie est, en effet, prégnante et de nombreux exemples l'atteste.

C'est ainsi qu'on a vu le turc changer de graphie pour des raisons strictement politique. Alphabet arabe avant 1928, latin avec l'avènement de Mustafa kemal Atatürk et cyrillique dans le Turkménistan parce que sous domination soviétique.

C'est également le cas des tatars qui, depuis 2001 se sont remis au latin après près de sept décennies d'utilisation du cyrillique.

Dans tous ces cas le choix du latin n'est pas neutre. Il participe de la volonté politique de se rattacher à l'occident.

Le monde arabe n'a pas échappé au débat. Deux citations illustrent largement une volonté de réformer l'écriture arabe : Une première de Qasim Amin « l'Européen lit pour comprendre quant à nous, nous devons comprendre pour lire », une deuxième de Taha Hussein « comment demandez-vous à cette multitude de petits enfants de comprendre les livres qui leur sont donnés dans les écoles pour qu'ils les lisent comme ils doivent être lus, alors qu'ils doivent les comprendre avant de les lire ». La violence des réactions qu'ils ont déclenchées révèle bien qu'il y a autour de « simples lettres » une âpre lutte idéologique.

Bien entendu, des arguments pseudo scientifiques sont avancés pour justifier tel ou tel choix. C'est ainsi que nous pouvons citer pêle-mêle : support identitaire, caractères du coran, homogénéisation du système de transcription national, fond documentaire universel, esthétique...

Cet argumentaire nous est également servi en Algérie où chaque camp défend une « citadelle assiégée ». La logique voudrait, pourtant, que l'alphabet soit fonctionnel et admis par la communauté des locuteurs. Il nous suffit, pour mettre fin à ce qui est devenue une véritable polémique de choisir la graphie la mieux implantée. Rien ne contredit donc, que les caractères diffèrent d'une région à une autre (en fonction de la demande sociale). Le temps fera son œuvre et l'une d'elle deviendra naturellement hégémonique.

Introduction

C'est la deuxième fois que j'interviens sur ce thème dans la semaine, pour dire combien est important le choix du caractère graphique aux yeux des locuteurs.

Code de communication au second degré par rapport au langage, la transcription graphique est une manière de perpétuer la parole. De la figer en quelque sorte. Tout symbole scriptural peut donc le faire dès lors qu'il est partagé par les utilisateurs. Tifinagh, arabe et latin peuvent autant que le cyrillique ou les idéogrammes chinois servir de support graphique au tamazight (Mohand Amokrane Khelifati, un des fondateurs de la première association amazighe à Paris en 1954 avait mis au point un alphabet propre à lui et parfaitement fonctionnel). Alors pourquoi relancer un débat sur le choix graphique que je croyais

personnellement clos ? La réponse est à chercher, forcément, au niveau de l'idéologie. Le graphème n'est, en effet, pas neutre. Il est chargé d'un contenu émotionnel et il est porteur d'un choix de société. Le parcours individuel de chaque locuteur est certainement déterminant. Le plus souvent, les arguments « techniques » invoqués par les uns et les autres sont en réalité secondaires par rapport à l'idéologie qui est, selon nous, le facteur essentiel.

Les différents courants

Les partisans du tfinagh argueront que nous nous devons d'utiliser l'écriture de nos aïeux. D'abord pour apporter la preuve de leur degré de civilisation, mais aussi pour faire preuve d'authenticité. En somme, faire preuve de fidélité, sauvegarder un patrimoine et surtout se poser en gardiens du temple. A leurs yeux, tous ceux qui ne font pas ce choix sont des aliénés identitaires. Ces défenseurs de l'alphabet tfinagh se recrutent essentiellement dans les milieux militants. Un amazigh du Maroc disait, justement :

« Finalement on retient le tfinagh, plus par réflexe communautaire que pour des raisons objectives.

Je pensais à tout cela en observant sur les étalages du stand les brochures et les livres écrits en tfinagh, des caractères impénétrables pour moi, comme pour presque tous les Marocains »

D'autres souhaiteraient utiliser la transcription arabe. On homogénéiserait ainsi le système de transcription national avec, en prime, l'utilisation d'un caractère sacré. Comment refuser un tel choix sans blasphémer et sans être anti-national ? Ce choix est le fait d'amazighones fortement islamisés et arabisés mais aussi des milieux proches des sphères étatiques.

Enfin, ceux qui ont opté pour le latin sont plutôt lettrés en langue française ou issus de régions à forte émigration vers l'Europe (pratiquement La Kabylie). Leur choix est motivé par des raisons liées à la modernité assimilée à l'occidentalité, un non dit.

Quelques exemples de choix de caractères

Dans les trois cas, nous avons à faire à des choix idéologiques et cela existe depuis la nuit des temps. Rappelons nous qu'au tout début de l'invention de l'écriture, cette dernière était considérée comme un don de Dieu et que seuls quelques initiés avaient le droit de la manipuler. C'était, déjà, un instrument de perpétuation du pouvoir.

Ainsi l'Afrique a donné naissance aux plus vieux systèmes graphiques (hiéroglyphes égyptiens ou l'écriture éthiopienne) et a continué d'en inventer. Au moment où s'implantaient les alphabets arabes et latins (10^e siècle pour le premier et colonisation pour le second) se développèrent parallèlement des écritures spécifiques. C'est ainsi que l'on mit au point au 19^e siècle, les écritures vai au Liberia, nsibidi au Nigeria, masaba au Mali et nko en Guinée. Au début du 20^e siècle, le roi Njoya inventa une écriture nord-ouest du Cameroun. Le plus souvent ces graphies avaient la même durée de vie que le roi inventeur.

En Espagne du XII^{ème} siècle, l'écriture wisigothique a été abandonnée au profit de la caroline parce que la liturgie romaine s'est substituée à la liturgie mozarabique.

Il arrive donc, que des langues modifient leur graphie en fonction de conjonctures religieuses ou politiques. C'est le cas du turc, qui utilisa trois alphabets différents. L'alphabet arabe (jusqu'à ce qu'Atatürk, fondateur de la République turque le supprime), l'alphabet latin (imposé par le même Atatürk) et l'alphabet cyrillique (russe) utilisé dans les républiques turcophones de l'ancienne union soviétique, telle que le Turkménistan.

Le vietnamien, s'était écrit pendant des siècles en idéogrammes chinois lorsque la colonisation française au 19^{ème} siècle fit adopter l'alphabet latin.

Le serbo-croate, se sert de deux alphabets différents: le cyrillique en Serbie et le latin en Croatie, ce qui n'empêche aucunement la communication orale entre Serbes et Croates.

Le croate a aussi été écrit dans une écriture particulière, le *glagolitique*, utilisée jusqu'au XIX^e siècle dans des ouvrages liturgiques.

Le caractère arabe (en sa qualité de graphie du coran) a servi à transcrire des langues qui n'ont aucune parenté avec le sémitique, c'est le cas du persan, du kurde et du turc avant 1928. Le haoussa, (langue africaine) l'a, aussi, utilisé avant de passer à une transcription latine.

Pour se rapprocher des pays turcophones (Asie centrale, Azerbaïdjan...) les Tatars ont abandonné l'alphabet cyrillique utilisé depuis 1939 (imposé par les soviets en remplacement du latin, lui-même ayant remplacé l'arabe), au profit de la transcription latine. Ils marquaient, ainsi, leur différence avec les Russes.

En 1997, le deuxième Congrès mondial des Tatars a adopté une résolution sur 'le rétablissement de l'alphabet latin dans la langue nationale tatare"', rappelle le journal russe. Deux ans après, le Conseil d'Etat de la République avait voté une loi visant à passer à la graphie latine par étapes. Mais la Douma, la chambre basse du Parlement russe, avait contrecarré ce projet.

L'Azeri s'est écrit consécutivement en arabe, en latin, en cyrillique et de nouveau en latin.

Ces quelques exemples, et on pourrait en citer beaucoup, montrent combien le débat sur le caractère graphique n'est pratiquement lié qu'à des questions identitaires, culturelles ou politiques. Le passage d'une transcription à une autre se fait, souvent, sans heurt. C'est le cas des exemples cités ou de La Malaisie où l'on est passé de l'écriture *jawi* d'origine arabe à l'écriture latine. Parfois le changement est conflictuel comme en Somalie où il a fallu l'imposer après des décennies de résistance.

Après ce détours, pour expliquer que nous n'avons pas le monopole du débat sur la graphie, je reviens à ce qui nous préoccupe, ce jour. Quelle graphie pour tamazight ?

La polémique autour du support graphique

L'écriture a toujours été sentie comme un manque et sa quête a commencé très tôt. Dès le début du siècle, s'est concrétisée cette volonté de fixer l'oral. On montrait ainsi que le berbère pouvait rivaliser avec les langues française et arabe. Si l'on doit les premiers textes aux militaires français, c'est Boulifa qui sera l'initiateur d'une longue chaîne d'écrivains autochtones. Dès le départ, le choix de la graphie s'est porté sur le caractère latin marquant ainsi ce qui devait devenir une tradition au moins pour la Kabylie. L'écrit va rapidement s'implanter au sein des populations kabyles et servira, désormais, de support à la propagande nationaliste (chants révolutionnaires). Le passage à l'écrit s'est également fait au Maroc (depuis le XII^e s.) et au Mzab dans le caractère arabe. Cette fixation de l'oral va être à l'origine d'une fierté linguistique longtemps étouffée. Dans un souci de valorisation, un vaste mouvement associatif va, dans des conditions difficiles répandre cet écrit et montrer ainsi que la culture berbère renferme des richesses, jusque là, insoupçonnées. Mais le choix de la graphie n'est jamais innocent, il répond à l'idéologie. L'utilisation du latin correspond le plus souvent à une vision occidentaliste de la société, celui de l'arabe rattache au monde arabo-islamique et le tfinagh symbolise l'authenticité. On comprend que le débat autour de ces questions suscite des passions et donne lieu à des positions souvent inconciliables. De tous temps, l'écriture a été mythifiée et sacralisée. Elle a toujours été la propriété des décideurs qui en font un instrument efficace de pouvoir. Le choix du

caractère arabe, de surcroît graphie du Coran, ne peut qu'être défendu par les Etats Nord-africains contraints de céder sur un minimum (enseignement facultatif du berbère). A l'inverse, le courant radical des «berbéristes» considère que choisir un caractère autre que le tfinagh, c'est trahir l'histoire. Une histoire dont il faut s'enorgueillir : l'alphabet berbère n'a-t-il pas 2.500 ans d'âge ! autrement dit plus ancien que le latin et l'arabe. L'écriture n'est-elle pas le signe d'une société évoluée ! Choisir cette graphie est donc une manière de rendre hommage aux ancêtres, de rejeter une histoire officielle qui n'a que treize siècles et par là même toute référence arabo-islamique. C'est ce qui explique que le tfinagh se soit si bien socialisé au Maroc et en Algérie, grâce au travail soutenu de l'«Académie berbère» (déjà citée). A côté de ces deux courants mus essentiellement par l'idéologie, il y a le courant «latiniste» beaucoup mieux implanté en Kabylie mais qui a tendance à récupérer des espaces dans d'autres régions d'Algérie et du Maroc. Ce courant plus universaliste revendique la modernité. Il a la prétention de participer et contribuer à l'enrichissement de la culture universelle. Les travaux de modernisation du lexique avec des néologismes scientifiques sont à ce titre explicites. Cette volonté d'entrer de plain pied dans cette universalité (souvent assimilée à l'occidentalité), s'exprime de différentes manières, notamment la traduction d'œuvres étrangères.

Le tfinagh a, effectivement, été utilisé dans l'antiquité à peu près dans tout l'espace amazighophone. Il a continué d'être utilisé par les Touaregs, jusqu'à nos jours. Mais il faut avoir l'honnêteté de dire qu'il n'y a pas une seule période historique connue où ce caractère a réellement servi pour porter une quelconque littérature amazighe. Des écrivains musulmans se sont servis du caractère arabe pour écrire tamazight mais ils n'ont pas fait des émules. Force est de constater que durant ce dernier siècle, les écrits amazighs se sont fait dans l'écriture latine. Est-ce un mal ? Je ne le crois, personnellement, pas. Je pense même que nous devons la préserver puisqu'elle semble avoir conquis la majorité des usagers (au moins en Kabylie).

Cette question s'est posée dans les mêmes termes au Maroc. La déclaration de Meknès, signée par 70 associations, qui s'est prononcée clairement pour l'utilisation du latin a entraîné de vives réactions de part des islamistes. Ahmed Raissouni, président de l'association *Attawhid Wal Islam* a fait une correspondance à Mohamed Chafik, recteur de l'IRCAM, pour dénoncer le fait que "l'adoption de la graphie latine est un choix colonialiste qui vise à éloigner les Amazighes de l'Islam et à semer la division entre eux et les Arabes...". Les partisans du tfinagh se sont alors posés en alternative, une solution, de fait, attendue par le Makhzen.

Une solution qui, à mon avis, ne gênera pas le pouvoir algérien. Il faut s'attendre à de multiples pressions pour ramener « les brebis égarées » dans la voie de la nation arabe ou tout au moins à les « désoccidentaliser » en leur faisant écrire tamazight par tfinagh.

Les fonctions de l'écriture

L'écriture, témoin de l'état de la langue à un moment donné de l'écriture

Laisser trace de sa langue et de sa culture a toujours été l'un des soucis de l'Homme. Déjà en 50.000 av. J.C. existait des incisions sur de la pierre et de l'os qu'André LEROI-GORHAN (Reprise de FEVRIER, *Histoire de l'écriture*) considère comme le début de l'écriture.

L'écriture, un outil de pouvoir, mais aussi un support identitaire

Il me semble important de faire un bref retour sur l'histoire de l'écriture, pour montrer combien la maîtrise de cet outil est liée à la prise de pouvoir. Dès son origine, au – IV^e /-III^e millénaire, l'écriture a été considérée comme un don des Dieux.

1/ Ecriture Maya : instaurée par Itzamna, identifiée comme un Dieu.

2/ Ecriture Egyptienne : inventée par le Dieu : Thot, l'Ibis

3/ Ecriture Akkadienne : attribuée à Oannes, l'homme-poisson venu sur Terre pour instruire les hommes.

4/ Ecriture Chinoise : attribuée à Dieu - empereur, Fou-Hi.

L'écriture a donc été, dès son apparition, un instrument efficace de décision détenu par le pouvoir religieux et politique. Dans l'ex-URSS, l'écriture cyrillique a été utilisée comme instrument de propagande de l'orthodoxie et comme facteur de russification pour uniformiser l'empire des Romanov. L'écriture est aussi un outil de pouvoir d'une caste de privilégiés (détenteurs du pouvoir politique, économique ou tout simplement symbolique) .

Aujourd'hui, les choses n'ont pas véritablement évolué en Afrique du Nord où les centres de décisions politiques sont le domaine exclusif de ceux qui maîtrisent la langue arabe littéraire.

Par sa fonction de formalisation et de structuration de la pensée, l'écriture est le support, le vecteur d'idéologie quand elle n'en est pas elle même la génératrice (l'écriture offre, en effet, la possibilité d'intervenir a posteriori sur le discours).

Par son pouvoir de matérialiser la parole, l'écriture offre la possibilité d'assurer une continuité créative et dans ce sens, elle agit comme catalyseur de l'activité intellectuelle. Ainsi, en passant à l'écrit, le discours change de nature et en est, de plus, valorisé.

L'histoire de l'écriture montre l'influence qu'exercent le religieux et le politique sur sa naissance ou sa disparition. C'est ainsi que s'est éteint le néo-punique dès le premier siècle de notre ère, le monde gréco-romain ayant dominé le monde sémitique. C'est pour ces mêmes raisons que les berbères ont toujours doublé, voire substitué, leur propre écriture par celle de l'occupant du moment. La disparition du pouvoir central entraîne, d'une part, une prolifération de graphies comme si à travers l'écriture chaque région voulait sauvegarder et montrer sa spécificité. Avec les Carolingiens, par exemple, le simple souvenir d'un grand empire suffit à vouloir se réapproprier son écriture. L'exemple de l'écriture arabe nous montre comment une écriture qui a précédé une religion a pu être sacralisée secondairement au point qu'il est presque devenu blasphématoire d'y apporter des aménagements et comment cette écriture, pour des raisons religieuses, servira à transcrire des langues non sémitiques qui s'accommodent mal de cet alphabet.

Les pouvoirs politique et religieux ont, donc, pris conscience de l'importance de l'écriture au point d'en faire un outil de perpétuation de leur autorité. A l'inverse, son appropriation peut libérer ceux qui en sont privé.

L'écriture, contenant et contenu

L'écriture en tant que produit culturel mais aussi support du savoir va systématiser la pensée et agir, ainsi, sur elle. Elle « cesse d'être la servante de la parole » (V. G. Derrida, 1967). L'écriture a sa propre dynamique et fonctionne selon une logique interne autonome par rapport à l'oral. C'est par elle que se transmet la connaissance qui devient sujette au jugement. Elle permet la « remise en cause » d'une vérité toujours à trouver. L'écriture est une structure structurante, en ce sens, que c'est un système qui met de l'ordre dans la pensée mais aussi dans la syntaxe. Née de la parole, l'écriture (phénomène second) va devenir son tuteur et nous rejoignons en cela R. Pividal (1976) qui dit que « la parole d'un peuple d'écriture n'est plus la même, c'est un langage annexe subordonné à l'écrit ». Le graphisme a

pris un tel poids que seul un idiome écrit porte la noblesse de la langue qui dispense, ainsi, le savoir. Les autres sont rejetés au rang de dialectes, simple outil de communication mais incapables de générer la pensée logique. Ceci est en partie vrai, dans la mesure où l'écriture n'est pas seulement une forme de présentation du savoir, elle en détermine aussi le contenu. C'est aussi par elle que se fait au mieux la rationalisation du discours.

Les caractères utilisés en langue berbère

A/ Le tifinagh : il s'agit de la forme évoluée de l'écriture libyque qui persiste encore chez les touaregs. L'étymologie (peut-être) du mot tifinagh émise par Hannoteau est tafnaght « la phénicienne ». Cet alphabet moderne composé de lettres est formé de caractères géométriques (lignes droites, courbes et brisées ; points) utilise fréquemment les ligatures pour des raisons d'économie de temps. Afin de le rendre plus maniable cet alphabet a été aménagé et des signes représentant des voyelles ont été surajoutés dans les années 60 par l'«Académie berbère». Cet alphabet, repris par toutes les associations (algériennes et marocaines) a joué un rôle idéologique non négligeable. Son ancienneté (2500 av. JC) par rapport au latin et à l'arabe et son caractère de patrimoine propre, ressort inévitablement dans les discours militants. Aujourd'hui, sa présence dans l'environnement (de nombreuses revues sont éditées, en totalité ou en partie, dans ce caractère, les plaques indicatrices en Kabylie portent les trois transcriptions, les enseignes commerciales, dans les villages, sont souvent rédigées dans ce caractère), participe largement à accroître la conscience identitaire.

B/ l'arabe : dès le III^e ou IV^e s., apparaît l'écriture arabe (graffiti du temple de Ramon). Mais ce n'est qu'au IV^e s. que la plupart des lettres ont le tracé de l'écriture contemporaine. Avec l'avènement de l'Islam (622 ap. JC) les documents en caractère arabe deviennent plus nombreux plus variés et leur emploi plus régulier.

L'alphabet arabe présente (au même titre que le tifinagh) l'inconvénient d'être consonantique, posant de gros problèmes de lecture pour celui qui ne maîtrise pas la langue. L'absence de voyelles gêne les locuteurs et occasionnent des erreurs et des difficultés à la lecture voire des quiproquos dans la communication. Même lorsque celles-ci sont portées sous forme de signes diacritiques (ce qui se fait rarement) cette écriture est peu efficace dans la mesure où il faut concentrer le regard, en permanence, sur trois lignes en même temps.

Pour A.Dameerrseman « l'enfant se trouve dans la situation d'un élève qui s'initie à la musique, qui doit lire 3 notes à la fois, au milieu, au dessus et au dessous de la ligne ».

Maurice Riquet, ajoute comme facteur négatif la multiplicité de la forme des lettres : début, milieu, fin ; tracé des lettres différents d'un pays à un autre ; liaison capricieuse des lettres.

Les signes diacritiques ralentissent, de surcroît, l'écriture et le lecteur est contraint de deviner les voyelles en fonction du contexte avec pour conséquence des difficultés de compréhension devant une langue qui « n'aime pas tout expliquer et laisse au lecteur la liberté d'appréciation ».

Cet alphabet garde pourtant de nombreux adeptes en tant que support graphique de la langue du Coran. Sacralisée, les pays musulmans n'arrivent pas à s'en détacher. La graphie arabe s'est fétichisée pour reprendre Abdallah Laroui.

Les Arabes, eux-mêmes ont pris conscience de ces difficultés. Déjà en 1919 la première académie arabe de Damas proposait la réforme. En 1960, la nouvelle académie du Caire essaie de définir les buts recherchés par la réforme..... Mais les 80 membres vont s'opposer entre autres (conservateurs et modernistes) sur la réforme de l'écriture (latinisation du support graphique). Les conservateurs ont considéré qu'une modification des caractères aboutirait à abâtardir la langue.

C/ le latin : l'inscription latine la plus ancienne date de la fin du – VII^e, début du – VI^es., mais c'est entre le II^e et I^{er} s. av. J.C qu'elle se constitue définitivement avec 23 lettres (les autres lettres y seront ajoutées au Moyen-Âge). Utilisée par le monde occidental, elle deviendra support graphique universel et subira de nombreuses réformes pour transcrire les langues dans le monde.

Conclusion

Après plus d'une décennie d'enseignement du tamazight, désormais langue nationale, nous en sommes encore à discuter de la graphie. Les discussions ont été nombreuses et les écrits foisonnent. La « société civile » s'est largement exprimée par le biais du dense réseau associatif et les spécialistes de la langue ont globalement donné leur avis. Le temps écoulé, l'énergie dépensée ne semble, pourtant, pas avoir mis fin au débat. Forcément, le choix d'une graphie n'est pas aussi technique qu'on le pense, sans quoi un bon argumentaire aurait suffi à y mettre un terme. L'idéologie est, en effet, prégnante et de nombreux exemples l'attestent (...)

Le monde arabe n'a pas échappé au débat. Deux citations illustrent largement une volonté de réformer l'écriture arabe : Une première de **Qasim Amin** « l'Européen lit pour comprendre quant à nous, nous devons comprendre pour lire », une deuxième de **Taha Hussein** « comment demandez-vous à cette multitude de petits enfants de comprendre les livres qui leur sont donnés dans les écoles pour qu'ils les lisent comme ils doivent être lus, alors qu'ils doivent les comprendre avant de les lire ». La violence des réactions qu'ils ont déclenchées révèle bien qu'il y a autour de « simples lettres » une âpre lutte idéologique.

Bien entendu, des arguments pseudo scientifiques sont avancés pour justifier tel ou tel choix. C'est ainsi que nous pouvons citer pêle-mêle : support identitaire, caractères du coran, homogénéisation du système de transcription national, fond documentaire universel, esthétique...

Cet argumentaire nous est également servi en Algérie où chaque camp défend une « citadelle assiégée ». La logique voudrait, pourtant, que l'alphabet soit fonctionnel et admis par la communauté des locuteurs. Il nous suffit, pour mettre fin à ce qui est devenue une véritable polémique de choisir la graphie la mieux implantée. Rien ne contredit donc, que les caractères diffèrent d'une région à une autre (en fonction de la demande sociale). Le temps fera son œuvre et l'une d'elle deviendra naturellement hégémonique. Pour l'heure, la Kabylie a opté pour le caractère latin et aucune raison ne doit l'amener à changer une pratique déjà bien implantée.

Mouloud LOUNAOUCI
Universitaire

Références bibliographiques :

- 1) ARACIL Luis V., 1986 : *Conflits linguistiques et normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle*, Perpignan, IRSCE, centre universitaire de Perpignan.
- 2) BELKACEM M., 1984: « La question berbère : Revendication ou manipulation ? », in *La Cause*, volume 1, n° 8 du 28 octobre.
- 3) BENRABAH M., 1993 : « haine de soi », in *Ruptures* n°18 du 11 au 17 mai.
- 4) BOURDIEU P., BOLTANSKI L., 1975 : « le fétichisme de la langue » in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°4.
- 5) CALVET L-J., 1974 : *Linguistique et colonialisme*, Paris, Payot.

- 6) CALVET L-J.,1987 :*La guerre des langues et la politiques linguistiques*, Paris, Payot.
- 7) CHAKER S.,1980 : « Le problème berbère et l'arabisation » in *Bulletin de l'Industrie pétrolière*, n°4078.
- 8)CHAKER S.,1982 :« Le Berbère au Maghreb:une marginalisation deux fois millénaire » in *sociolinguistique aux Maghreb*, Colloque Paris, Avril.
- 9) CHAKER S.,1989 :*Berbères aujourd'hui*, L'Harmattan, Paris.
- 10) CHERRAD BENCHEFRA Y.,1987 :« Les Algériens et leurs rapports avec les langues » in *Colloque de Nice, septembre 1987, contacts de langues:quels modèles?*, repris dans *Lengas* n°26, 1989.
- 11) COMITI J-M., 1992 : *Les corses face à leur langue*, Ajacciu, Edizione di u Finusellu, 264p. Bibliothèque D.L.C.A. -Université T.O cité FL 228.
- 12) GALAND L., 1989 :« Les langues berbères et le choix d'une écriture »; Phoinika grammatica. 9. *Colloque. Supplément document de travail.* Liège. 17 novembre, pp 1-12.
- 13) GRANGUILLAUME G. 1985 :« Langue nationale et langue maternelle au Maghreb. in *Thomas MC. (éditeur). Linguistique, ethnologie, ethnolinguistique.* n°17. Paris SELAF pp 127-196.
- 14) GOODY J.,1986: *La raison graphique, La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Les éditions de minuit, 274p.
- 15) GRAND GUILLAUME G.,1983 :*Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larousse, Paris.
- 16) LAMARCHE L.,1979 :« Les attitudes et le changements des attitudes » in *La psychologie sociale.* Textes recueillis et présentés par Begin G. et Joshi P. éd La presse de l'université Laval. Québec, pp 105-136.
- 17) MEYNET R. 1971 : *L'écriture arabe en question, les projets de l'académis de langue arabe du Caire de 1938 à 1968?* Dar El Machreq, Beyrouth.
- 18) LAROUÏ A.,1974 :*La crise des intellectuels arabes*, Maspéro, Paris.
- 19) LAROUÏ A.,1982 :*L'idéologie arabe contemporaine*, Maspéro, Paris.
- 20) MARCAIS W.,1938 :« Comment l'Afrique du Nord a été arabisée », in *Annales de l'Institut d'Etudes Orientales*, Faculté des lettres de l'Université d'Alger, Tome 4.
- 21) MASSON M., 1987 :*Langue et idéologie : Les mots étrangers en hébreu moderne*, CNRS, Paris.
- 22) MAURAS J. 1987 :(ouvrage collectif sous la direction de) : *Politique et aménagement linguistique, collection L'ordre des mots*, Le Robert, Paris.
- 23) MORSLY D.,1981 :« Langue nationale et langue populaire en Algérie » communication présentée au *colloque international de Montpellier, situation de diglossie.*

24) MORSLY D., 1982 : « sociolinguistique de l'Algérie: du discours institutionnel à la réalité des pratiques linguistiques » in CALVET L.J. (1983), *Sociolinguistique au Maghreb*, UER de linguistique, Université René Descartes, Paris

25) ROBILLARD D., 1988-89 : *L'aménagement linguistique: problématique et perspectives*. 2 tomes. Thèse (N.R.) Aix en Provence. Institut de linguistique générale et d'études orientales et slaves

26) STOETZ EL J. *Théorie des opinions*. éd Puf

Quelle pédagogie et quelle didactique pour tamazight ?

Maougai Mohamed Lakhdar

Professeur à l'université d'Alger

*« Ce n'est plus forcément dans les vieilles marmites
que l'on fait toujours les meilleures soupes. »*

En matière de science et particulièrement de la science éducative et de ses disciplines annexes, le chauvinisme et l'esprit obtus qui se gargarisent de spécificités et d'authenticité sont l'expression achevée de la gabegie médiocratique qui a conduit à la ruine et a démasqué à plus ou moins long terme les pseudo recherches tous azimuts et jusque dans des domaines sensibles de la pédagogie et de la didactique. Après la grande invention de la didactique structuraliste formaliste des deux décennies « soixante » (1960-1970) avec ses répétitifs exercices, à la didactique dite interactionnelle, post controverse entre Piaget et Chomsky, avec ses stratégies dites de compétence innées et/ou acquises, voilà qu'un nouveau bouleversement se profile dans les centres de recherche européens qui tentent de dépasser les vieilles recettes des didactiques appropriées et spécifiques (didactique de la langue scolaire, didactique de la langue étrangère, didactique de la littérature, didactique des disciplines scientifiques, etc...)

La misère scientifique qui a prévalu à l'ombre de l'esprit de suffisance dans le système scolaire et universitaire algérien depuis la fin des décennies soixante (60-70) et qui s'est surtout aggravée avec la mise à l'index de notre pays durant les deux décennies quatre-vingt (80-90) a conduit à mettre notre système éducatif et universitaire sous tutelle des laboratoires de recherche étrangers que financent pourtant l'Algérie en supportant l'intolérable mise sous tutelle disciplinaire à laquelle s'est complaisamment prêté un corps enseignant fatigué, décati, stérile et gabegique qui a trouvé dans la stratégie dite des « conventions de recherche » systématisées depuis quelques années en stratégie de remise à niveau par un tissu « d'Ecoles dites doctorales » fait de bric et de broc visant à de véritables mises sous tutelle comme « modus vivendi » de quémandeurs qui recherchent avidement des structures d'accueil et des V.R.P en conventions de tous genres (comme les vieux et quasi légendaires chasseurs de prime du far west). Pire encore ces enseignants assistés et ces chercheurs de conventions et de stages ne se sont pas contentés de se « prostituer » pour des bourses et des « séjours » de mise à niveau, ils ont dans beaucoup de cas imposé à des étudiants post-graduants intéressés à l'appât du gain de se mettre aussi en cotutelle, expression achevée de la reconnaissance de leur propre incompétence et de leur inefficience académique. Heureux d'avoir à faire des séjours jusque là accordés au compte gouttes, les étudiants ont joué le jeu espérant comme leurs aînés pourtant renvoyés à domicile après des séjours infructueux mais prétendument justifiés par des hypothétiques menaces de mort, s'incruster donc dans les pays d'accueil (Canada, France, Belgique essentiellement). Mais tout a une fin et la fin de la gabegie organisée et institutionnalisée est bien proche.

Au titre du chauvinisme, réflexe culturel si bien incrusté dans la culture démagogique de notre pays et imposé par la médiocratie bureaucratique, relevons ces apories sans pareille. D'aucuns parlent à qui mieux mieux de didactique tamazight et de pédagogie spécifique comme on parla longuement de sociologie voire d'économie islamiques voire islamistes à la fin des années quatre-vingt et au début de la décennie noire. Qu'en est-il ? Y a-t-il réellement une didactique tamazighte et une pédagogie

tamazighte comme il y a à l'évidence une langue tamazight, expression d'une réalité complexe éclatée sur plusieurs variétés vernaculaires plus ou moins constituées (chaouia, chenouia, kabyle, mozabite, targuia, znatia pour ne parler que du cas de tamazight algérienne), mais réalité encore plus complexe si d'aventure il fallait lui ajouter les réalités voisines comme les vernaculaires du Maroc (chaoui occidental, rifain ou chleuh)? Au tout début du XX^e siècle on parlait encore de la dispersion de la langue berbère comme d'une réalité plus ou moins admise, en tout cas observée et même décrite, classée, répertoriée et relativement bien expliquée. Quant à l'interprétation de cette réalité elle aura plus préoccupée ceux et celles qui s'ingéniaient encore à chercher les traces et origines des variétés dans la mythologie linguistique que la société parisienne des études linguistiques a relégué au placard des musées du langage dès la fin du XIX^e siècle avec l'assentiment plus ou moins universel des chercheurs en discipline linguistique et langagière.

Pour aller vite en besogne, disons que si la matière d'observation (la langue tamazight) peut somme toute se concevoir comme une seule et même entité d'objet d'étude à travers la diversité de ses composantes, quelle didactique et quelle pédagogie lui appliquer et peut-on sérieusement parler d'une didactique spécifique au mozabite ou d'une pédagogie propre au chleuh ?

Sans avoir à faire l'historique de ces discipline éducatives vieilles comme la rhétorique, la poétique et la logique, disons qu'il suffit de se rapporter au patrimoine épistémologique universellement établi en la matière pour affirmer la singularité de la didactique comme discipline née de la syllogistique grecque et la pédagogie de la « paederastia » tout autant grecque. Ces deux disciplines visant la formation et la transmission des savoirs et savoir-faire tant objectales (portant sur l'objet) que subjectales (portant sur le sujet). C'est à partir d'une double analyse que va se déployer la stratégie de transmission, une analyse focalisée sur l'objet langue et sur ses niveaux divers et variés d'une part et une autre analyse focalisée sur le sujet parlant et ses diverses caractéristiques d'autre part. L'on a assisté alors à une séparation de plus en plus sensible et de plus en plus opératoire entre d'un côté la territorialité objective focalisée sur l'objet linguistique et ses diversités formelles et substantielles et d'un autre côté la territorialité subjective focalisée sur le sujet linguistique et ses différentes compétences et capacités (créativité, adaptabilité, compatibilité, résistance etc...) La première territorialité correspond à la discipline didactique, quant à la seconde elle s'assimile à ce qu'il est convenu d'appeler la pédagogie.

Pour une typologisation scientifique de variétés et des niveaux de la langue tamazight :

Langue première et langue seconde :

Ainsi donc la didactique serait cette discipline qui se préoccupe de mettre sur pied les stratégies de transmission et d'acquisition des langues, toutes les langues (et pas seulement quelques langues spécifiques qui leur serviraient de territorialité spécifique) à partir des constructions formelles et conceptuelles adéquates avec les épistémés de la discipline en tenant compte toutefois des niveaux d'acquisition en fonction des variations et variétés dans ce qu'elles ont de contraignant formellement et de substantiellement parlant. Ces contraintes se posent en fonction de ce qu'il est convenu d'appeler les niveaux d'acquisition (niveaux : élémentaire, primaire, secondaire, supérieur et enfin de spécialité). Ces niveaux sont déterminés par les compétences acquises et accumulées dans des processus complexes observables en fonction des langues elles-mêmes (d'une part les langues naturelles : première et/ou seconde acquise en milieu naturel et non institutionnel ou d'autre part les langues culturelles scolaires première et/ou seconde acquises en milieu institutionnel scolaire ou parascolaire). Cette double typologisation n'a pour objectif et but que de mettre en valeur la complexité de la situation

des usages linguistiques des différentes communautés humaines et n'est nullement spécifique au domaine de tamazight.

Un succinct tableau tentera d'illustrer cette typologisation linguistique et didactique de tamazight dans le cas algérien, encore discutable parce que non systématisée.

On peut, sans trop se méprendre, distinguer pour le cas algérien la typologisation suivante

1°/ Langue maternelle naturelle acquise dans le cadre familial : tamazight en variétés géographiques (Chenoua, Kabylie, Aurès, Mzab, Tassili-Hoggar, Saoura)

2°/ Langue maternelle institutionnalisée par l'école- là où un enseignement aura été effectivement dispensé- à travers les programmes scolaires actuels (voir les manuels et détecter quelle est la variété linguistique utilisée dans ces manuels. Il s'agit surtout et sans doute de la variété du kabyle pour des raisons historiques évidentes ou du chaoui dans certains cas mais nous n'avons rien observé de ce côté-là en raison de l'absence d'une étude sérieuse et rigoureuse pointée des contenus et des formes linguistiques et langagières des manuels scolaires en circulation).

3°/ Langue maternelle institutionnalisée à travers les enseignements plus ou moins programmés qui se déroulent dans certains centres universitaires spécialisés de certaines universités (Tizi Ouzou, Bedjaïa, Batna -?-) qui développent depuis plus d'une décennie un enseignement et une recherche en tamazight.

4°/ Langue maternelle crypto institutionnelle déployée à travers un enseignement volontariste militant qui aura longtemps suppléé au déficit institutionnel étatique mais qui aura connu surtout un début de systématisation en raison de l'existence d'un tissu associatif compact particulièrement en Kabylie et dans les mouvements associatifs berbères en France (Académie berbère, Union du Peuple Amazigh, ACB association culturelle berbère etc...)

Par ailleurs et à ce jour encore spécialement en Algérie nous n'avons pas connaissance, en tout cas dans le cadre institutionnel, d'une pratique voire d'une demande d'acquisition de la langue tamazight, quelle que soit la variété, en tant que langue seconde aussi bien au niveau scolaire que para-scolaire voire même universitaire. De ce fait, il semble alors que s'impose à nous l'obligation de nous limiter au seul cas d'espèce de réfléchir sur une didactique le plus souvent importée du patrimoine disciplinaire universel (francophone surtout attendu que nos didacticiens n'auront été formés dans l'institution universitaire et jusqu'à dernièrement qu'en langue arabe et /ou française et un peu en langues étrangères (anglais, allemand, espagnol essentiellement). Les trois premiers didacticiens confirmés formés au département de français de l'université d'Alger dans les années 80 sont actuellement en activité à l'université de Tizi Ouzou encore faut-il le préciser qu'ils auront été formés en didactique du FLE (le français langue étrangère), un quatrième didacticien formé principalement en langue arabe puis reconverti pour les besoins et les nécessités conjoncturelles à la langue française est lui aussi actuellement à l'université de Tizi Ouzou. En somme tous les didacticiens formés dans le cadre institutionnel universitaire algérien et spécialisés ensuite dans les universités françaises (Grenoble auprès de Mme Dabène, Paris à l'université de Paris III chez Gallison et plus rarement chez Sophie Moirand) l'auront été dans la logique de la didactique pour langue seconde c'est-à-dire la langue étrangère (FLE principalement ou alors les langues étrangères dispensées dans l'université algérienne). En raison de l'ostracisme qui a frappé longtemps la langue tamazight, aucun enseignement moderne didactique et /ou pédagogique n'aura vu le jour dans le domaine proprement amazigh en Algérie depuis la disparition de la chaire de berbère en 1971 quand Mouloud Mammeri qui assurait un enseignement de la langue tamazight fut contraint et forcé d'arrêter cet enseignement et de se limiter à une recherche et à un travail d'anthropologie culturelle berbère, sur le terrain même et loin de toute institution si ce n'est celle du CRAP dont la direction lui avait été confiée comme lieu d'exil et d'activité contenue et marginalisée. Encore faut-il rappeler et rendre justice à cet universitaire intègre et scrupuleux qu'il aura fait l'effort de consigner cet enseignement et d'en faire ensuite une grammaire curieusement inspirée

d'un classique grammairien chleuh marocain Mohamed Ibn Mohamed Ib Ajjarrum Assanhadji qui avait établi un pensum de grammaire arabe (d'où le titre de l'ouvrage (« tajarumt ») pour ne pas prêter flanc à l'accusation perfide et fulgurante à l'époque du chauvinisme militant abrupt de pastiche des grammaires ethnologiques coloniales).

Ainsi donc, mis à par le cas d'espèce de Mouloud Mammeri qui avait entrepris dans un esprit d'autonomie épistémologique de penser à codifier une grammaire de tamazight et avait de fait choisi un modèle traditionnel en raison de la proximité réelle ou recherchée avec la grammaire sémitique, la didactique – toute didactique des langues- qui va se développer dans l'Algérie indépendante va être essentiellement une didactique de langue seconde étrangère, et cela paradoxalement et vraisemblablement légitime même pour la pédagogie de la langue arabe scolaire, puisque la langue arabe enseignée dans l'institution éducative scolaire et même universitaire n'est pas la langue naturelle des Algériens qui disposent, bien entendu, d'un vernaculaire longtemps renié et dénié parce que considérée comme une forme bâtarde de la prestigieuse langue des universitaires et poètes classiques [voir les travaux de Abdou Elimam (1), de Abderrezak Dourari (2), de Khaoula Taleb El Ibrahim (3), de M.L Maougal (4) et enfin de Nourredine Toulbi Etthaalibi ou encore le brûlot provocateur de Malika Boudalia Greffou sur l'école algérienne].

Pour une stratégie didactique objective et rigoureusement scientifique :

Le débat se focalise donc sur la question de savoir si la didactique applicable à Tamazight doit être la didactique de la langue première ou la didactique de la langue seconde et non pas une didactique amazighe spécifique à la langue tamazight? C'est à ce niveau que se révèlent les réflexes idéologiques qui ont jusque là primé sur les recherches objectives et scientifiques. La langue tamazight, aujourd'hui langue nationale, est-elle pour autant une langue première pour tous les Algériens et pour tous les amazighophones en Algérie? La réponse est évidente. Une langue nationale n'est pas forcément une langue première et une langue première peut ne pas être forcément une langue nationale. Reste à étudier le cas plus complexe et plus aigu du statut de langue première et/ou seconde en domaine amazigh. La variété géographique d'une langue peut-elle prétendre à être une langue première à l'échelle nationale, en d'autres termes plus clairs et plus rigoureux, la variété touarègue peut-elle par exemple à elle seule prétendre servir de langue première à toute stratégie didactique d'enseignement de tamazight concernant toutes les autres variétés (chenoui, chaouie, kabyle, mozabite, zénète)?

Afin de dépasser les contradictions de cet écheveau, il y a lieu de mettre sur pied une stratégie didactique qui tout en assurant une efficacité et une fonctionnalité disciplinaires, puisse dépasser voire solutionner les contraintes spécifiques à chaque variété et assurer par la même occasion une ouverture la plus large possible vers les autres variétés de la langue tamazight. La solution existe et semble se situer dans une recherche qui dépasse les stratégies purement linguistiques plus restrictives pour se porter vers les stratégies langagières plus universalisantes (réfléchir sur les implications des catégorisations saussuriennes : langage/ langue sur lesquelles la linguistique avait commencé par fonctionner jusqu'aux années cinquante avant la dictature fonctionnaliste et le totalitarisme structuraliste).

Une telle didactique serait tributaire en tout cas d'une complémentarité obligée et serrée avec la sociolinguistique, tout particulièrement la sociolinguistique fishmannienne née elle-même d'une extension épistémologique de l'anthropologie linguistique sapirienne. Les concepts et catégories linguistiques et langagiers universels (procédés et concepts grammaticaux ainsi que les instanciations analytiques modalisées sur les catégories de temporalité, de spatialisation, de manière, d'objet, d'interlocution) seront la base méthodologique d'une didactique objective universalisante à laquelle il

faudrait alors ajouter pour la compléter et la rendre encore plus opératoire et concrète les notions proprement actantielles comme les constructions formelles et les constitutions normatives plus culturalistes que nous propose la nouvelle philosophie du langage anglo-saxonne (voir notre contribution au colloque de Tizi Ouzou organisé et coordonné par Abderrezak Dourari sur les valeurs de la culture nationale, in colloque international de Tizi Ouzou sur les formes d'expression populaires dans la culture nationale 1998 publié en 2002 à Paris l'Harmattan sous le titre cultures populaires et culture nationale). Ces notions jusque là inconnues voire méconnues de la didactologie déferlante de la langue étrangère (l'impérialisme du FLE mal reconverti en particulier qui trouve dans les expériences actuelles des écoles dites doctorales son champ de prédilection alors qu'il est actuellement en France même remis en cause et en tout cas âprement discuté) gagneraient à être fécondées de manière intelligente et compétente par les apports modernes des théories linguistiques efficaces comme la sémiotique découlant de la glossématique hjelmslevienne et qui se généralise comme linguistique appliquée au discours à travers l'école française de Greimas et /ou encore à travers la philosophie analytique du langage dans la tradition austinienne et searlienne qui capitalisent tout l'apport de la pragmatolinguistique actuellement.

La pédagogie en question et le projet de rénovation formatrice :

La pédagogie pour tamazight dont il sera ici et maintenant question est une pédagogie qui se construit dans le strict but de rendre efficient et fonctionnel l'enseignement de tamazight et non le projet éducatif moral et civique qui a transformé l'école algérienne en annexe de la mosquée après l'avoir consacrée pendant longtemps comme une kasma du parti hégémonique des trois décennies écoulées avant la déferlante intégriste.

Comme nous avons tenté d'approcher le projet didactique dans la perspective des disciplines co-latérales à savoir la sociolinguistique et la philosophie du langage en passant par la glossématique hjelmslevienne et son extension sémiotique, nous proposons de conduire cette réflexion non systématique encore à la lumière de la philosophie du langage en tant que discipline qui conjugue les paramètres des constructions formelles (les fameuses règles constitutives searliennes) et ceux des constructions informelles (les règles normatives searliennes dont nous avons parlé plus haut).

Les règles normatives de la théorie de l'actantialité du langage universel (et non de la langue spécifique et sociale) qui pourraient servir à tisser le réseau des bases pédagogiques sont des règles de type comportemental (pas au sens moral du terme mais au sens langagier). Produire et instrumenter du langage en parlant une langue c'est comme le soulignent les philosophes du langage adopter des formes de comportement régies par des lois (des lois au sens linguistique et non juridiques).

L'actantialité langagière base constitutive de la pédagogie actantielle :

En partant de ce présupposé méthodologique langagier et linguistique, l'actantialité pédagogique se construit sur la base même de l'actantialité langagière et s'y conforme pour ne pas rompre la chaîne des cohérences et des adéquations épistémiques nécessaires à la fiabilité de l'ensemble de la théorie et indispensable à sa mise en pratique cohérente et exhaustive. L'actantialité langagière a dégagé cinq types d'actes comportementaux essentiels dans toute activité langagière et linguistique adéquate. C'est à partir de ces cinq ou six actantialités que nous pourrions élaborer une stratégie pédagogique la plus fiable possible dans les processus d'acquisition de la langue tamazight. En prenant pour base ces actantialités on pourra dès lors récolter les textes de base qui constitueront les corpus pédagogiques qui serviront à la fabrication des outils d'apprentissage. Le concepteur de manuel est alors guidé dans toutes ses recherches et à toutes les étapes de son travail de mise en place d'un arsenal pédagogique par la théorie actantielle du langage disponible aujourd'hui en langue française (voir les ouvrages de base de John Robert Searle à savoir Les actes de langage et Sens et

expression ou plus succinctement en guise d'introduction, nos deux ouvrages de linguistique publiés à Alger aux éditions Marinoor -2000- et aux éditions de l'ENAG- en 2004-)

La typologisation actantielle linguistique et comportementale que nous offre la théorie searlienne nous permet de cerner le problème pédagogique de manière scientifique et non idéologico-culturelle voire moralisatrice. Ainsi en est-il qu'à tel type d'actantialité correspond telle ou telle production langagière et telle ou telle construction linguistique.

L'avantage de cette stratégie pédagogique c'est qu'elle offre des approches variées et fécondes à toutes les étapes de la pédagogie de l'acquisition. Ainsi au niveau le plus élémentaire, elle offre comme la stratégie structuraliste traditionnelle aujourd'hui des batteries d'exercice et d'application qui s'adaptent parfaitement aux jeux enfantins de découvertes par puzzle, par images, par combinaison etc, comme elle peut faire l'objet d'exercice de recherche et de découverte des actantialités dans des textes de différentes factures et de différents registres. Enfin c'est une mine inépuisable de recherches académiques et universitaires à l'échelon supérieur. Cette pédagogie est exclusivement académique et n'est ni idéologico éducative ni politiquement instrumental. Sa neutralité scientifique et académique lui donne la garantie de sa fiabilité et de son efficacité. Adaptée à tous les échelons du système de formation elle est plus orientée vers l'acquisition des connaissances et des avoirs et savoirs faire que vers le conditionnement idéologico-symbolique qui est à l'origine de bien des dégâts parfois irréparables et irresponsables.

Bibliographie et références

-
- ¹ ALIMAM A (2004) *Langues maternelles et citoyenneté en Algérie*, éditions Dar El Garb
- ² DOURARI A (2002) *Les malaises de la société algérienne : crise de langues et crise d'identité*, éditions Casbah, Alger
- ³ TALEB K (1998) *Les Algériens et leurs langues*, Dar El Hikma, Alger
- ⁴ MAOUGAL ML (1998) *Le syndrome identitaire*, Revue Reflexion, éditions Casbah, Alger
(2000) *Langages et langues entre tradition et modernité*, éditions Marinoor, Alger
(2004) *Langages, langues en partage et paroles données*, éditions ENAG, Alger

L'officialisation de Tamazight en Algérie et la question de la graphie: réflexions et considérations politiques

Hugh Roberts

La perspective de l'officialisation, tôt ou tard, de la langue tamazight par l'État algérien, c'est-à-dire, de sa consécration, en plus de son statut formel déjà acquis de langue nationale, en tant que langue de l'administration publique et, par conséquent, langue enseignée très largement dans les écoles du pays, soulève, entre autres, deux questions aussi incontournables qu'épineuses:

- faut-il oeuvrer à développer une Tamazight "standard" à être pratiquée dans les administrations et enseignée à l'école en faisant abstraction des dialectes parlées par les populations berbérophones (Taqbaylit, Tachenwit, Tachawit, Tamzabit, Tamahaq, etc.), ou faut-il, au contraire, reconnaître et "officialiser" ces dialectes, chacune dans la région qui lui correspond?
- La Tamazight en tant que langue officielle doit-elle s'écrire en utilisant la graphie arabe ou les caractères latins (et, ici et là, grecques) ou l'alphabet tifinagh?

Ne sera traitée directement ici que la deuxième question, bien que l'on puisse soutenir que ces deux questions sont liées. En effet, le choix des caractères latins pourrait s'avérer plus controversé, plus contesté et surtout plus difficile à mettre en oeuvre dans le cas où l'on opte pour une seule Tamazight "standard" dans la mesure où, en dehors de la Kabylie, l'utilisation de ces caractères risque de poser un problème chez des populations moins – c'est à dire, peu ou pas du tout - familiarisées avec cette graphie alors qu'elles sont habituées à la graphie arabe.

Cela peut paraître plaider en faveur du choix de la graphie arabe. Or, ce n'est pas du tout l'argument que je souhaite avancer ici. Je veux plutôt poser les questions: "pourquoi choisir?" et "faut-il choisir?"

*

Depuis la reconnaissance de Tamazight en tant que langue nationale en 2002, la question de son officialisation est posée alors que les conditions indispensables pour celle-ci paraissent loin d'être réunies. C'est ce que démontrent presque toutes les communications faites à ce colloque. Comme Malika Sabri a constaté, "*Tamazight insuffisamment aménagée est confrontée à de nombreuses difficultés.*" Moussa Imarazène abonde dans le même sens quand il fait remarquer que "*le berbère a besoin d'être normé et aménagé sur plusieurs axes...*" À ces évaluations, d'ordre général de la situation actuelle, qui semblent faire l'unanimité des spécialistes, il convient d'ajouter des constats plus particuliers, notamment le fait sociologique, relevé par Dalila Morsly, que très peu d'étudiants mâles semblent enclins de choisir les cours universitaires de Tamazight, ce qui soulève la question

de la rentabilité sociale de l'étude de cette langue, et le problème noté par Nadia Berdous, de la "non adéquation de la conception théorique des programmes et de la pratique pédagogique sur le terrain."

La conclusion que nous pouvons tirer, au moins provisoirement, de ces constats est que l'aménagement de Tamazight, condition préalable de son officialisation effective, est sûrement un travail de longue haleine. Or, étant donné à quel point la question du statut de Tamazight a été politisée, dans la mesure où la revendication identitaire, focalisée sur la langue, a été explicitement liée dans le discours du mouvement amazigh à des revendications plus générales et plus vastes sur l'avenir et le devenir de l'état algérien (pluralisme, démocratisation, modernisation, voire laïcité à la française), la perspective d'un progrès plutôt – si ce n'est pas très – lent vers l'officialisation effective de Tamazight risque de faire naître des sentiments de frustration et de déception que le mouvement amazigh algérien aurait du mal à maîtriser politiquement et qui pourraient donc nuire très sérieusement à son unité.

C'est, me semble-t-il, dans cette perspective qu'il convient d'appréhender le risque d'un débat houleux et prolongé sur le choix de la graphie.

*

Il ne fait pas de doute que la question du choix de la graphie est très controversée et risque par conséquent de diviser les partisans de la cause de Tamazight. Avant de se laisser entraîner dans une querelle dangereuse, ceux-ci ont donc intérêt à voir si une telle dispute est inéluctable et nécessaire ou si, au contraire, elle doit et peut être évitée. Or, comme Mouloud Lounaouci a si clairement expliqué, les arguments en faveur de chaque option sont avant tout de nature idéologique: on avance l'option du tifinagh au nom de l'authenticité amazighe, l'arabe au nom de l'unité nationale algérienne et le latin au nom de la modernité et l'universalité. Il n'existe aucune manière d'arbitrer ce conflit susceptible de légitimer le choix d'une des ces trois options aux yeux des partisans des deux autres.

La solution que propose Lounaouci est qu' "il nous suffit de choisir la graphie la mieux implantée" dans chaque région amazighophone; c'est à dire, là où le latin est déjà couramment utilisé, il serait la graphie à choisir alors que là où soit l'arabe soit le tifinagh est "la graphie la mieux implantée" on le choisirait de préférence. Cette proposition a le mérite de respecter les réalités socioculturelles dans leur diversité et de chercher à éviter des divisions profondes autour de cette question par l'astuce d'une formule pluraliste qui pourrait espérer satisfaire tout le monde. Par contre, elle a aussi l'inconvénient de consacrer la fragmentation de la population amazighophone algérienne. L'application du principe défendu par Lounaouci risque de faire en sorte que le latin soit la graphie choisie en Kabylie et au Chenoua, l'arabe au Mزاب, au Gourara et dans l'Oued Righ, le tifinagh – peut-être – à Djanet et Tamanrasset et l'arabe en pays chaoui pour la plupart (à moins que le latin se mette à le rivaliser à partir des universités.)

Un tel scénario ne manquerait pas de rendre très difficile l'aménagement de Tamazight ; il se peut bien qu'il suffirait à lui seul à faire capoter tout le projet d'officialisation de la langue amazighe. En

même temps, il confirmerait la spécificité du cas kabyle et renfermerait de nouveau les Kabyles dans leur ghetto identitaire et politique.

A cela on peut ajouter un troisième facteur à prendre en considération, à savoir la question soulevée par Dalila Morsly : « ne faut-il pas penser aussi à faire de tamazight une langue de travail pour les non natifs, pour les locuteurs qui ont l'arabe – ou le français – comme langue première ? ». Si la réponse à donner est oui, alors il faudrait aborder la question du choix de graphie sous cet angle aussi, c'est-à-dire - toutes autres choses étant égales - préférer la graphie la plus susceptible de faciliter l'apprentissage de Tamazight par les algériens arabophones.

*

Comment, donc, concilier le besoin d'aménager Tamazight afin de donner les meilleures chances à son officialisation éventuelle avec, d'une part, la diversité des positions idéologiques sur cette question et, d'autre part, la pluralité des parlers et la diversité de pratiques linguistiques (de graphie y comprise) sur le terrain ? Il me semble qu'il convient certes de chercher une formule pluraliste, mais non pas la formule que propose Lounaouci.

En effet, au lieu d'une formule pluraliste simple reflet de la diversité linguistique constatée sur le terrain – formule qui ne favorise guère une entreprise d'aménagement donc de changement – il convient plutôt, me semble-t-il, de fonder l'aspect pluriel de la formule sur la division du travail – c'est à dire, la division entre sphères de compétence et de responsabilité différentes – entre l'état d'une part et la société civile d'autre part. A partir du moment où le mouvement amazigh a revendiqué l'officialisation de Tamazight, il s'est rendu dépendant à l'égard de l'état, situation on ne peut plus inconfortable dans la mesure où le mouvement a souvent nourri des sentiments critiques si ce n'est carrément hostiles envers cet état et que celui-ci les lui a bien rendu. . Or, revendiquer la prise en charge, par l'état, de la question de l'aménagement de Tamazight prive le mouvement associatif amazigh de son monopole de décision sur ces questions et l'oblige à composer avec l'état algérien et ses raisons.

Comme Lounaouci semble reconnaître, il est très peu probable que l'état algérien accepterait l'officialisation de Tamazight en caractères latins. On pourrait, par contre, lui proposer le « deal » suivant :

- Que l'essentiel, en ce qui concerne le choix de la graphie pour Tamazight en tant que langue officielle, est qu'une seule graphie soit choisie et pratiquée à travers le pays par l'état algérien, afin de sauvegarder l'unité du mouvement amazigh algérien et l'unité de la langue Tamazight algérienne, qu'elle soit enseignée et pratiquée en tant que langue « standard » ou, au contraire, dans toute la diversité des ses dialectes régionaux.
- Qu'il appartient à l'état de prendre la responsabilité du choix de la graphie en ce qui concerne Tamazight langue officielle, mais

- Que son choix ne peut en rien engager ou s'appliquer automatiquement aux organisations du mouvement associatif amazigh, qui retiendraient le droit entier de faire le choix de graphie qui leur convient en ce qui concerne leurs propres activités culturelles, quitte à faire des choix différents selon les régions et les réalités du terrain.

Selon cette formule, on opterait pour – ou insisterait sur - une seule graphie au niveau de l'état, en laissant à l'état le soin de la choisir, tout en gardant pour les associations de la société civile la liberté de choix pour ce qui est de leurs propres activités. L'aspect pluraliste de cette formule est donc double : d'une part, la distinction entre l'action de l'état et l'action de la société civile, d'autre part, la possibilité de variation dans les choix de cette dernière selon les régions.

Si le mouvement amazigh algérien pouvait se mettre d'accord sur cette conception politique et stratégique de la question, en laissant de côté les divergences idéologiques, il pourrait espérer maintenir une position et une démarche unie sur l'essentiel, de manière à donner les meilleures chances à l'aménagement et à l'officialisation éventuelle de la langue Tamazight. Il s'agit d'avoir une attitude politique, et de reconnaître que tout acquis a un prix et que, comme le veut le dicton kabyle, la peine ne compte pas.